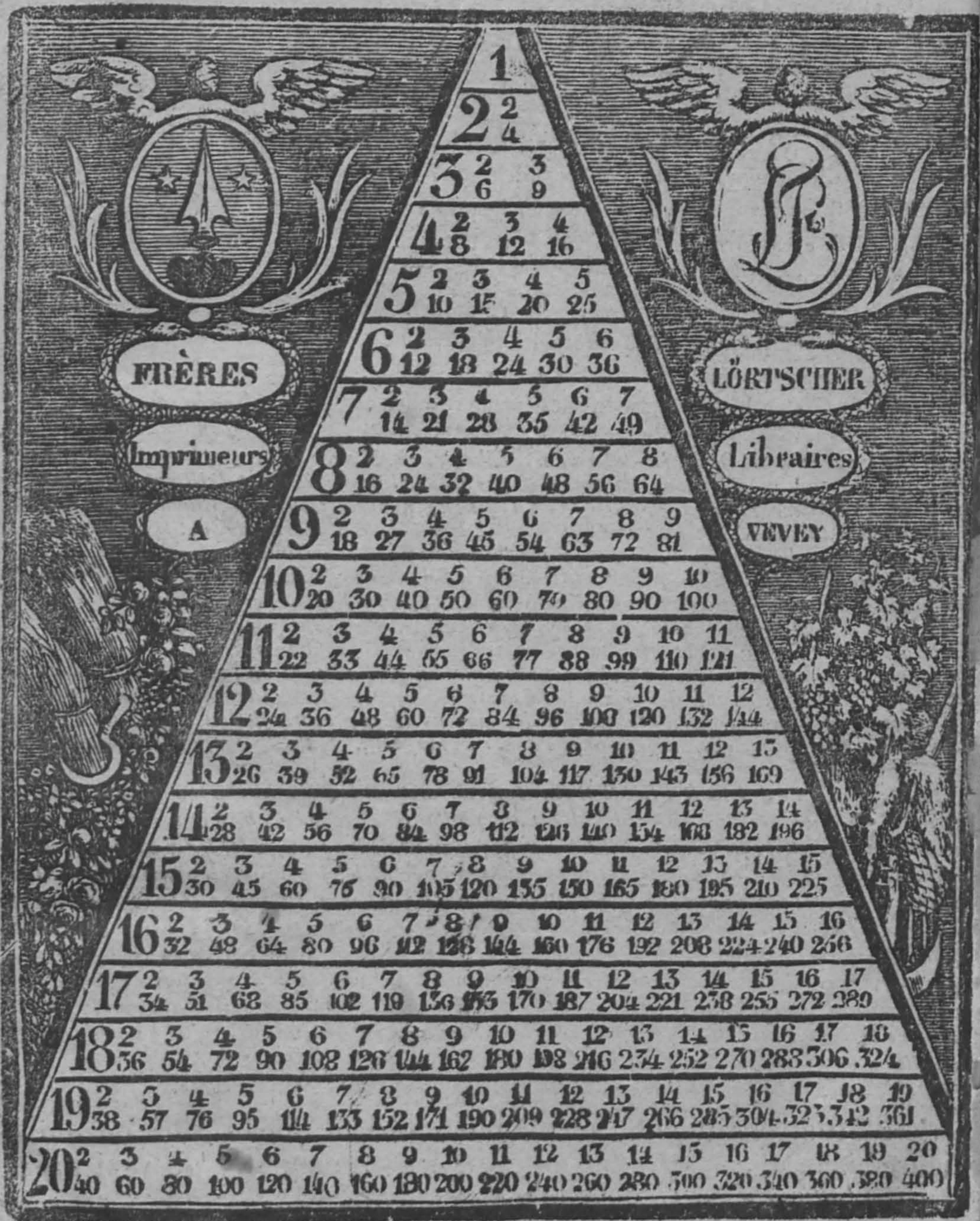




LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL
pour l'an de grace 1837.





Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies courables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtel et celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour $\frac{0}{10}$ moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La *livre lauzannoise* qui se subdivise en 12 gr. et le gr. en 12 *deniers*. La *livre faible* qui se subdivise en 20 *sols* et le sol en 12 *deniers*. Ces deux livres valent également 4 batz.

La *livre tournois* ou *franc* qui vaut 10 batz, et qui se divise en 12 gros et le sol en 12 *deniers*.

Le *louis vieux* qui vaut 140, l'*ou bon* 25, et l'*écu petit*, 20 batz.

Une monnaie étrangère coursable, est l'*écu de Brabant* qui vaut depuis plusieurs années $41 \frac{1}{2}$ bz. le demi écu $20 \frac{3}{4}$ bz. Le Gouvernement les a aussi tarifés et ils circulent à ce taux.

Une autre monnaie étrangère coursable, est la pièce d'or de f. 20 de France, tarifée à 145 bz. et l'*écu* de f. 5 à $56 \frac{1}{4}$ bz.

La *piastre* change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise.

Poids.

La *livre de Neuchâtel* est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la livre de

16 onces également poids de marc.

Il est important de connaître le rapport de notre livre à un poids bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement $520 \frac{1}{10}$ grammes. Donc 25 livres répondent à très peu près à 15 kilogr.

Mesures.

Les mesures de *longueur* une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de *surface* et de *solidité*. Cependant celles de *capacité* pour les *liquides* et pour les *matières sèches* ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur

Le *ped de Neuchâtel* est à l'ancien *ped de France* précisément comme 130 à 144; il est donc égal à $293 \frac{258}{1000}$ millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays et pour toutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'*aune* est égale à 45 pouces $5 \frac{595}{1000}$ lignes, neuf aunes de Neuchâtel font précisément 10 *mètres*.

La *toise* pour le foin est de 6 pieds; la *toise commune* de 10.

La *perche de champ* est de 15 pieds 8 pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le *ped* du pays. La *perche de vigne* est de 16 pieds.

Mesure de surface pour les champs;

La faux qui contient deux pauses est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de 65536

La perche soit $\frac{1}{16}$ de faux a une surface de 4096

Le pied soit $\frac{1}{16}$ de perche 256

La minute soit $\frac{1}{16}$ de pied 16

L'obole soit $\frac{1}{16}$ de minute 1

Le lauzannois soit $\frac{1}{16}$ d'obole $\frac{1}{16}$

La perpillotte soit $\frac{1}{16}$ de lauzan. $\frac{1}{256}$

Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes contenance et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la perche, qu'on appelle *ouvrier*; et que le *pied* de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

Mesures de solidité.

La toise de bois est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 3; elle contient donc pieds cubes 150.

La toise de foin est un cube de 6 pieds de côté. Donc de 216

La toise de muraille a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc 200

La voiture de fumier doit avoir 36

Mesures de capacité pour les liquides et pour les matières sèches.

Toutes ces mesures se rapportent au pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude.

Il n'y a qu'un pot dans la principauté de Neuchâtel. Il répond exactement à 2 pintes de Paris, comptées à 96 pouces cubes de France, soit à un litre et $\frac{9043}{10000}$.

10 Pots de Neuchâtel font donc 19 litres à très-peu près.

Le pot pour les liquides se divise en *demi pot*, *tiers* et *quart de pot*. 8 pots font un *brochet*; 16, 1 *septier*; 20 une *brande*; $58 \frac{2}{3}$, la *gerle*, telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la *gerle* pleine y compris le marc; 192 le *muids*; 480 la *bosse*. Donc 12 *septiers*, soit 5 *gerles* au clair font un *muids*, et 30 *septiers*, soit 24 *brandes*, soit $2 \frac{1}{2}$ *muids* font une *bosse*.

Le pot pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides; et alors le tiers de pot est appelé *co-pet*, 8 pots font une *émine*; 8 émines un *sac*; et 3 sacs un *muids* qui est donc aussi de 192 pots.

Mais en stile de cens fonciers le *co-pet* est un pot, et le *septier* au Landeron est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'émine pour l'avoine contient $\frac{1}{24}$ de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent $8 \frac{1}{3}$ pots. Donc le *picotin* soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaire.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant *rases* que *combles*, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Tarif pour le prix des vins.

Rapport des mesures de Berne à celles de Neuchâtel.

f. Lo pet à	f. le septier à	la gerle à	le muids à
5 cr.	2 li. os.	4 l. 16 s. 0	24 l. os.
5 $\frac{1}{2}$	2 4	5 5 7 $\frac{1}{2}$	26 8
6 $\frac{1}{2}$	2 8	5 15 2	28 16
6 $\frac{1}{2}$	2 12	6 4 9	31 4
7 $\frac{1}{2}$	2 16	6 14 4	33 12
7 $\frac{1}{2}$	3	7 4 0	36
8 $\frac{1}{2}$	3 4	7 15 7 $\frac{1}{2}$	38 8
8 $\frac{1}{2}$	3 8	8 3 2	40 16
9 $\frac{1}{2}$	3 12	8 12 9	43 4
9 $\frac{1}{2}$	3 16	9 2 4	45 12
10 $\frac{1}{2}$	4	9 12 0	48
10 $\frac{1}{2}$	4 4	10 1 7 $\frac{1}{2}$	50 8
11 $\frac{1}{2}$	4 8	10 11 2	52 16
11 $\frac{1}{2}$	4 12	11 0 9	55 4
12 $\frac{1}{2}$	4 16	11 10 4	57 12
13 $\frac{1}{2}$	5 4	12 9 7 $\frac{1}{2}$	62 8
14 $\frac{1}{2}$	5 12	15 8 9	67 4
15 $\frac{1}{2}$	6	14 8 0	72
16 $\frac{1}{2}$	6 8	15 7 2	76 16
17 $\frac{1}{2}$	6 16	16 6 4	81 12
18 $\frac{1}{2}$	7 4	17 5 7 $\frac{1}{2}$	86 8
19 $\frac{1}{2}$	7 12	18 4 9	91 4
20 $\frac{1}{2}$	8	19 4 0	96
21 $\frac{1}{2}$	8 8	20 3 2	100 16
22 $\frac{1}{2}$	8 16	21 2 4	105 12
23 $\frac{1}{2}$	9 4	22 1 7 $\frac{1}{2}$	110 8
24 $\frac{1}{2}$	9 12	23 0 9	115 4
25 $\frac{1}{2}$	10	24 0 0	120
26 $\frac{1}{2}$	10 8	24 19 2	124 16
27 $\frac{1}{2}$	10 16	25 18 4	129 12

Le *Pied* est exactement celui de Neuchâtel.
 La *Brache* a 22 pouces et 2 lignes.
 100 *Braches* font 48 aunes $\frac{3}{4}$ de Neuchâtel.
 La *Toise* commune a 8 pieds de long.
 64 pieds de surface,
 et 512 pieds cubes.
 La *Toise* pour le foin comme à Neuchâtel
 216 pieds cubes.
 La *Toise* p^r le bois 6 pieds de couche,
 5 pieds de haut, } Soit 105 pieds cubes.
 3 $\frac{1}{2}$ pieds les bûches. }
 La *Verge* pour les arpenteurs a 10 pieds de
 long et 100 pieds de surface.
 Le *Karteron* a 960 pouces cubes, 5 pieds
 cubes font 9 karterons.
 100 *Karterons* de Berne font presque 92 émi-
 nes de Neuchâtel.
 Le *Pot* a 114 $\frac{47}{100}$ pouces cubes de Berne, ou
 84 $\frac{224}{1000}$ pouces cubes de Paris.
 Or comme le pot de Neuchâtel a 96 pouces cu-
 bes de Paris,
 329 pots de Neuchâtel font 375 pots de Berne.
 Ce qui, à très-peu de chose près, fait que
 100 pots de Neuchâtel font 114 pots de Berne
 ou que
 100 pots de Berne font 87 $\frac{3}{4}$ pots de Neuchâtel.
 La *Bosse* ou le char de vin a 400 pots de Berne.
 La *Livre* poids de fer y a 17 onces.

Vingt-troisième Compte de la Caisse d'épargne de Neuchâtel, pour l'année 1855.

Ce compte rendu, examiné et approuvé dans l'assemblée de la direction, le 7 Mai 1856, présente les résultats suivans :

Doit

1 Janv. 1855.	Dépôts placés à la Caisse d'épargne par 5084 particuliers	N ^l L. 1,018,110 16 s
31 Décembre	Placé dans le c ^t de l'année 1855 en 2208 dépôts et par 542 nouveaux déposans	L. 175656 10.
	Intérêts bonifiés et ajoutés aux créances	» 32656 15.
		» 208,313 5.
	Économies faites par la Caisse d'ép. en 1855.	L. 5639 12 6.
	En fonds d'amortissement au 31 décem. 1855.	» 26276 15 6.
		» 31,916 8.
	Neuch^l	L. 1,258,339 16.

Avoir.

31 Décembre 1835. Placé chez divers à intérêts : ? ? ? ? L. 1,177,259 11 -
Remboursé pendant l'année à 444 créanciers dont 244 p^r solde» 81,080 5 -
Neuch^t L. 1,258,339 16 -

Au 31 décembre 1835, le nombre des créanciers de la Caissed'épargne s'élevoit à 3373 et celui des débiteurs à 250.

Depuis quelques années Neuchâtel offre un aspect très-animé, par l'activité des travaux publics et des constructions particulières, qui s'élèvent rapidement : sous le point de vue des améliorations d'un intérêt général, cet État ne le cède certainement à aucun autre, et ces travaux si utiles, qu'il fait exécuter, ces rectifications de routes si bien entendues, ne coûtent rien au peuple, et sont dûs à l'inépuisable munificence de son Souverain, qui consacre depuis long-temps la totalité des revenus de l'État au plus grand bien de tous. Cinq grandes routes sont déjà ou vont être en pleine construction : les travaux se font avec intelligence et économie, grâce aux connoissances, à l'activité et au zèle de ceux qui les dirigent. La capitale ne reste point en arrière ; et c'est un spectacle assez intéressant que celui que présente une petite ville, dotée par la bienfaisance de concitoyens généreux, s'enrichissant par une sage économie, et si bien administrée qu'elle est en état de faire face à des entreprises ordinairement réservées aux villes à octroi ou à centimes additionnels, villes qui manquent quelquefois d'établissements publics dont nous ne sentons plus le besoin. Trois grands ouvrages sont maintenant résolus ; ils seront successivement entrepris et poussés avec activité ; ce sont la route de Chaumont, l'abaissement de la route de Berne, dès Vieuxchâtel à Monruz, et la trouée du Seyon.

TABLEAU DE LA POPULATION.

Sujets de l'État	39592.	Morts, hommes	681.
Suisses	15881.	» femmes	669.
Étrangers	3497.	Total	1350.
Total	56970.	<i>Décès d'après les saisons.</i>	
Mariages	458.	Printemps.	352.
Divorces	5.	Été.	308.
Naissances, sexe masculin	926.	Automne.	313.
» sexe féminin	926.	Hiver.	377.
Total	1852.	Total	1350.
Légitimes	1700.		
Illégitimes	47.		
Nés morts	105.		
Total	1852.		

Quoique le tableau de la mortalité de 1835, offre, y compris les morts-nés, 283 décès de moins qu'en 1834, leur chiffre est encore supérieur de 216 à la moyenne des 34 premières années de ce siècle, et cette année, ainsi que les trois premières, excède en mortalité les 31 autres années du commencement du siècle ; mais il faut observer que la population ayant aug-

menté, la proportion des morts à la population peut n'avoir point augmenté du tout. L'âge moyen qui, pour les 34 premières années étoit de $37 \frac{3}{4}$, est pour 1835 de $39 \frac{1}{4}$.

La population de la Chaux-de-Fonds fait chaque année de nouveaux progrès : elle étoit au mois de Janvier 1833, de 6801. Elle a donc augmenté en trois ans, de 920 c'est-à-dire, de 15 0/0. Elle se compose aujourd'hui comme suit :

1834, de 7061.	4911 Sujets de l'État.
1835, de 7474.	2227 Suisses.
1836, de 7721.	583 Étrangers.
	Total 7721.

La population de l'État, depuis que les recensemens s'en font avec exactitude, a présenté les résultats généraux suivans :

Années	Neuchâtelois.	Suisses.	Étrangers.	Total.
1752.	28,017.		4318.	52,335.
1760.	27,179.		4577.	31,756.
1770.	28,946.		6917.	35,863.
1780.	30,863.		8190.	39,053.
1790.	33,882.		9908.	43,790.
1800.	34,403.		11803.	46,206.
1810.	36,109.		13804.	49,913.
1820.	38,339.	10,294.	2959.	51,592.
1830.	39,634.	12,286.	3240.	55,160.
1835.	39,592.	13,881.	3497.	56,970.

Le recensement des bestiaux présente les résultats suivans : — Les bestiaux à cornes sont au nombre de 15,823, dont :

Taureaux.	Bœufs.	Vaches.	Élèves.	Veaux.	Total.
91.	2088.	10686.	2315.	643.	15823.
Chevaux.	Anes.	Moutons.	Chèvres.	Porcs.	Ruches.
2231.	81.	7555.	2585.	4617.	7218.

Le concours annuel des taureaux a eu lieu à la Tourne, le 20 septembre ; 22 taureaux y ont été amenés ; mais sur ce nombre, trois ont été exclus, parce que les propriétaires ne s'étoient pas conformés aux conditions d'admission, déterminées par l'arrêt du 15 Octobre 1822.

Huit primes ont été décernées :

La 1 ^e	de fr.	france en or	100	à Louis Braillard, de Gorgier.
La 2 ^e	»	»	80	à D. Monnier de Dombresson.
La 3 ^e	»	»	40	à J. P. Monnin, de Bevaix.
La 4 ^e	»	»	40	à F. L. Challendes, de Fontaine.
La 5 ^e	»	»	20	à J. H. Dessoulavy, de Fenin.
La 6 ^e	»	»	20	à S. Veuve de Cernier.
La 7 ^e	»	»	20	à D. Colomb, de Colombier.
La 8 ^e	»	»	20	à D. P. Jaccard, de Boudevillers.

On remarque avec plaisir l'influence favorable que ces concours exercent d'année en année sur le choix des animaux qui y sont présentés, et sur l'amélioration de l'espèce.

Statistique des établissemens d'éducation publique de la Ville de Neuchâtel, dressée à la suite des examens de l'année 1856.

	Jeunes filles.	Garçons.
Ecole de Serrières	39.	34.
» de Chaumont	13.	16.
» gratuite des jeunes filles	76.	
» inférieure	60.	
» moyenne	46.	
» supérieure	25.	
	<hr/>	
	259.	
Ecole gratuite des garçons, classe infér.		83.
» » classe supér.		76.
Collège, VII ^e classe, (élémentaire)		67.
» VI ^e »		35.
» V ^e »		40.
» IV ^e »		38.
» III ^e »		38.
» II ^e »		28.
» I ^e »		19.
Auditoire de belles lettres		17.
Auditoire de philosophie		15.
Auditeurs qui ont suivi quelques cours spéciaux		12.
		<hr/>
	Garçons	518.
	Jeunes filles	259.
		<hr/>
	Total	777.

Personnel de l'enseignement.

Régens de Serrières et de Chaumont	2.
Régentes et sous-régentes des écoles de jeunes filles	7.
Régens de l'école gratuite des garçons	2.
Régens des classes du collège	7.
Maître de chant sacré	1.
» de dessin élémentaire	1.
» d'écriture	1.
» d'arithmétique	1.
» d'allemand	2.
» d'histoire et de géographie	1.
Professeur de belles-lettres grecques et lat.	1.
» de belles-lettres françaises et d'hist.	1.
» de mathématiques	1.
» de physique et de chimie	1.
» d'histoire naturelle	1.
» de philosophie	1.
Pasteurs chargés de l'enseignement religieux	5.

Total 36.

Le Messenger boiteux a déjà rendu un compte détaillé de l'inauguration du collège, le 17 août 1855 : la réunion des cours et des leçons diverses dans un édifice qui renferme également la bibliothèque publique et les collections d'histoire naturelle, est bien propre à faciliter les études ; elle doit contribuer à leur donner du développement et quelque relief, à mesure qu'elle fournit une preuve de l'importance que la Ville de Neuchâtel veut donner à l'éducation publique de la jeunesse ; si la somptuosité du bâtiment peut devenir pour l'administration et la jeunesse studieuse un motif pour encourager dans notre ville les études sérieuses et solides, personne assurément ne regrettera la dépense et les frais. Un comité a été tiré du sein de la commission d'éducation, pour en être comme le pouvoir exécutif, chargé de la surveillance directe et de la marche des études, dont il arrête chaque année le programme : une impulsion plus vigoureuse a été donnée aux différentes branches de l'enseignement ; aussi notre collège répand les bienfaits d'une instruction supérieure, non seulement parmi nos concitoyens et les habitans de l'État ; mais ceux des pays voisins, en grand nombre, le choisissent pour l'éducation de leurs enfans. De nouveaux cours ont été donnés dans le courant de l'année : les pensions de quelques professeurs augmentées, et la salle de dessin nouvellement organisée sous la direction de Mr. Moritz. Les collections scientifiques, qui depuis long-temps attendent un local pour y être placées et classées convenablement, n'ont point été négligées, grâce aux soins de MM. Coulon, Agassiz et Godet, elles s'augmentent journellement, et s'enrichissent des dons de nos compatriotes ; la somme nécessaire à l'acquisition du mobilier de ce musée national a été généreusement votée. Une collection de précieuses cartes géographiques a été acquise.

TABIEAU DE L'ARRIVÉE ET DU DÉPART DES POSTES ET MESSAGERIES
au Bureau des Postes à Neuchâtel.

		Arrivée.		Départ.									
France et route de Pontarlier.	tous les jours	Montagnes et routes.	tous les jours	Bailliages du Jura	tous les jours	Vaud, Valais, Genève, Courrier et Messagerie.	tous les jours	tous les jours	tous les jours	tous les jours	tous les jours		
	à		à		à							à	à
	5 h. du matin		6 h. du soir. en alternant un jour par le Lo- cle et un jour par la Chaux- de-fonds.		6 h. du soir.		8 h. du soir.		8 h. du soir.		8 h. du soir.		8 h. du soir.
	à		à		à		à		à		à		à
	tous les jours		tous les jours		tous les jours		tous les jours		tous les jours		tous les jours		tous les jours
	à		à		à		à		à		à		à
	4 h. du matin.		4 h. du matin. en alternant un jour par le Lo- cle et un jour par la Chaux- de-fonds.		4 h. du matin.		4 h. du matin.		4 h. du matin.		4 h. du matin.		4 h. du matin.

OBSERVATIONS. La distribution des lettres a lieu une heure après l'arrivée, et leur remise à domicile le lendemain ainsi que celle des paquets, — Les dépêches à expédier par les Courriers et Messageries, doivent être consignées au Bureau des Postes comme suit, savoir: les lettres à affranchir de même que les objets à enregistrer, comme paquets, valeurs, etc. *avant sept heures du soir*, et les lettres que l'on n'affranchit pas, lesquelles sont jetées dans la boîte aux lettres, *avant huit heures du soir*. Les lettres consignées plus tard ne pourront être expédiées que par l'ordinaire suivant: les voyageurs sont aussi invités à arrêter leurs places avant cette heure-là. L'on ne peut recevoir qu'à bien conditionnés et exactement cachetés, les paquets, groups, etc. la valeur en doit être énoncée sur l'adresse, et s'ils sont destinés pour l'étranger, ils doivent de plus être accompagnés d'une lettre de voiture ou d'une déclaration en bonne forme, spécifiant le contenu et la valeur.

Il faut affranchir les lettres destinées pour la Turquie, d'Autriche (les Etats) la Russie méridionale; les Etats d'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Isles Britanniques et les Colonies.

9

MESSAGER BOITEUX

Almanach historique.

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. Pour l'AN DE GRACE

MDCCCXXVII.

Et le XXXVII^{me} du XIX^{me} Siècle.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or. . . 14
Cycle solaire . . . 26
Indiction romaine 10
Lettre dominicale A.
Depuis la création
du monde . 5786
Depuis l'encycl. cal. 255

QUATRE TEMPS.

15 Février. 17 Mai.
20 Septembre. 20 Décembre.

Entre Noël et le Carême
il y a 6 semaines et 2 jours.



FÊTES MOBILES.

Septuagésime 22 Janvier.
Mardi gras 7 février.
Les Cendres 8 février.
Pâques . . . 26 mars.
Les Rogations 50 avril.
Ascension 4 mai.
Pentecôte 14 mai.
La Trinité 21 mai.
La Fête-Dieu 25 mai.
Premier Dimanche de
l'Avent 3 décembre.
Entre la Pentecôte et
l'Avent, 28 Dimanches.

A VEVEY,

Chez FRÈRES LÆRTS CHER, Imprimeurs- Libraires

I MOIS .	JANVIER.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	Soleil.		T ^s moyen au midi vrai.		
				lever.	couch.	h.	min.	sec.
1. lever 0 h. 50 m. du mat.			☾ cou. 11 h. 38 m. du mat.					
1	Diman. A. Circencio.	24	*♂, ♀, ☉	7 57	4 12	12	3	8
2	Lundi Abel.	25	☾♂, *♂, ♀, ☽	7 56	4 12		4	16
3	Mardi Isaac. Geneviève.	26	☐♂, *♀, ☽	7 56	4 13		4	14
4	Mercre Tite, évêque.	27	♂♀, ♀♀, ☽	7 56	4 14		5	12
5	Jeudi Siméon.	28	*♂, ♀, ☽♂	7 56	4 15		6	39
6	Vendre 3 Rois ou Epiphanie	29	☾♂, ☽♂, ☽♂	7 55	4 16		6	6
7	Samedi Lucien, martyr.	1	☾ oh. 18 m. d. m.	7 55	4 17		6	33
2. lever 8 h. 26 m. du mat.			☾ cou. 4 h. 27 m. du s.					
8	Diman. A. 1. Appollin. év.	2	♂♀, ☐♂, ♀♀	7 55	4 19		6	58
9	Lundi Julien, l'hospital.	3	♂♂, ☉☽	7 55	4 20		7	24
10	Mardi Guillaume.	4	♂♂, ☽	7 54	4 21		7	48
11	Mercre Hygin, pape.	5	☐♀, *♂, ☽	7 53	4 22		8	12
12	Jeudi Satyre, martyr.	6	☐♂♀, *♀	7 53	4 23		8	36
13	Vendre Hilaire 20 jours	7	☾ 5 h. 44 m. du s.	7 52	4 25		8	59
14	Samedi Félix.	8	☾☉	7 52	4 26		9	21
3. lever 11 h. du mat.			☾ cou. 0 h. 5 m. d. m.					
15	Diman. A. 2. Maure.	9	☾♂, ♂♂, ☐♀	7 51	4 28		9	42
16	Lundi Marcel.	10	♂♂, ☽♂	7 51	4 30		10	8
17	Mardi Antoine, abbé.	11	♂♀, *♀, ♂♀	7 50	4 31		10	24
18	Mercre Chaire de S. Pierre	12	☐♂♀, *♂, ♂♀	7 50	4 33		10	43
19	Jeudi Sulpice.	13	☽ en ☽☉	7 49	4 34		11	2
20	Vendre Fabien et Sebastien	14	☾ en ☽	7 47	4 35		11	20
21	Samedi Agnès, martyre.	15	☾ 8 h. 17 m. du s.	7 46	4 36		11	38
4. lever 4 h. 26 m. du s.			☾ cou. 7 h. 51 m. d. m.					
22	Diman. A. Septuag. Vincent	16	☐♂, ♂♀.	7 46	4 38		11	51
23	Lundi Raimond.	17	♂♂, ♂♀.	7 45	4 40		12	10
24	Mardi Timothée, évêque.	18	♂♀, ☉☽	7 44	4 41		12	25
25	Mercre Conversion S. Paul	19	*♂, ☽	7 43	4 43		12	39
26	Jeudi Policarpe, martyr.	20	♂☉☽	7 42	4 45		12	53
27	Vendre Jean Chrisostôme.	21	♂☉, *♀, ☐♀	7 40	4 46		13	6
28	Samedi Amédéc, évêque.	22	☽ dir. ☉♀♂	7 39	4 48		13	17
5. lever à minuit.			☾ cou. 10 h. 13 m. d. s.					
29	Diman. A. Sexagesime.	23	h. 3 m. du s.	7 58	4 49		13	28
30	Lundi Martine, martyre.	24	♂♂, ☐♀, ☐♂	7 57	4 51		13	39
31	Mardi Pierre Nolasque.	25	☉☽	7 56	4 53		13	48

☾ Nouvelle Lune 7, à 0 h. 18 m. du matin. ☽ Pleine Lune 21, à 8 h. 17 m. du soir.
 ☽ Premier quart. 13, à 5 h. 44 m. du soir. ☽ Dernier quart. 29, à 7 h. 3 m. du soir.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Janvier les jours ont cru de 64 minutes.

77

11

Foires du mois de
JANVIER 1837.

Aarbourg canton Argov.	13
Aeschi canton de Berne	10
Aix en Savoye	2
Albeuve canton Fribourg	9
Altorf canton d'Uri	26
Ambérieux (Ain)	17
Appenzell	11
Arinthod (Jura)	25
Baden canton d'Argovie	31
Belfort h. rhin	2
Berne	17
Blamont (Doubs)	5
Bletterans (Jura)	27
Bremgarten c. Argovie	30
Brigue canton du Valais	17
Bulle canton de Fribourg	12
Büsingen (Baden)	19
Clerval (Doubs)	10
Dannemarie h. rhin	10
Delle h. rhin	25
Echelles en Savoye	17
Erlenbach c. Berne	13
Ettiswyl c. Lucerne	31
Faucogney haute Saone	5
Fribourg en Suisse	5
Gessenai canton de Berne	6
Giromagny h. rhin	10
Grenoble (Isère)	23
Gruyères c. Fribourg	31
Ilanz canton des Grisons	17
Knonau canton Zurich	2
Küblis c. Grisons	13
Lagnieu (Ain)	23
Lons-le-Saunier (Jura)	16
Lucerne	30
Martigny c. Valais	30
Massevaux h. rhin	16
Megève en Savoye	6
Mellingen canton Argovie	23
Meyenberg c. Argovie	25
Montbéliard (Doubs)	9



Montmelian	26	Ste. Ursanne canton Berne	9
Mont sur vaud	19	Salins (Jura)	26
Morges c. de Vaud	11	Sch ersch c. Grisons	2
Morteau (Doubs)	24	Schüpfheim c. Lucerne	5
Nidau canton de Berne	31	Schwitz	30
Neu-Brisach h. rhin	17	Seignelégier c. Berne	30
Neustadt forêt noire	25	Sempach canton Lucerne	2
Olten c. Soleure	30	Soleure	17
Orgelet (Jura)	24	Stein am Rhein c. Sch.	25
Passavant (Doubs)	18	Sursee canton Lucerne	9
Port sur Saone	30	Tagginge en Savoye	7
Rheims en Champagne	11	Untersœen canton Berne	25
Romalé	31	Uznach canton St. Gall	24
Romont canton Fribourg	10	Versoix canton Genève	14
Ronchaud	23	Vevey c. Vaud	24
Rougemont c. Vaud	17	Winterthur c. Zurich	26
St. Amour (Jura)	3	Yverdon c. Vaud	31
St. Claude (Jura)	7	Zoffingen c. Argovie	6

N. B.

Berne. Un marché au bétail le premier Mardi de chaque mois.

Moudon. Un marché au bétail le premier Lundi de chaque mois.

Locle. Un marché aux chevaux tous les Samedis des quatre premiers mois.

Yverdon. Un marché au bétail le dernier Mardi de chaque mois.

Payerne. Grand marché au bétail le premier Jeudi de chaque mois.

Morges. Un marché au bétail le premier Mercredi de chaque mois.

II MOIS.	FÉVRIER.	Age et position de la Lune	Disposition des Astres.	☉ Soleil.		1 ^{er} moyen au midi vrai.			
				levé.	couch.	h.	min.	sec.	
1	Mercre	Brigide. Ignace.	26		7 34	4 55	12	13	56
2	Jeudi	Purification N. D.	27		7 33	4 56		14	4
3	Vendre	Blaise, év. et mart.	28		7 31	4 58		14	10
4	Samedi	Véronique.	29		7 30	4 59		14	16
6.		<i>☽ lever - h. 32 m. du m.</i>		<i>☽ couch. à h. 4 m. d. s.</i>					
5	Diman.	A Quinquagesime	1		7 28	5 1		14	21
6	Lundi	Dorothee.	2		7 26	5 2		14	29
7	Mardi	Mardi gras.	3		7 25	5 4		14	32
8	Mercre	Les Cendras.	4		7 24	5 6		14	34
9	Jeudi	Appolonie, mart.	5		7 23	5 8		14	35
10	Vendre	Scholastique, vierge	6		7 21	5 10		14	35
11	Samedi	Séverin, abbé.	7		7 19	5 11		14	35
7.		<i>☽ lever 10 h. 9 m. du m.</i>		<i>☽ cou. 1 h. 16 m. d. m.</i>					
12	Diman.	A les Brandons.	8		7 18	5 13		14	34
13	Lundi	Jonas Cast.	9		7 16	5 15		14	32
14	Mardi	Valentin, martyr.	10		7 14	5 16		14	30
15	Mercre	4 Temps.	11		7 12	5 18		14	25
16	Jeudi	Julienne, martyre.	12		7 10	5 19		14	21
17	Vendre	Sylvain, évêque.	13		7 8	5 20		14	17
18	Samedi	Siméon, martyr.	14		7 7	5 22		14	11
8.		<i>☽ lever 5 h. 22 m. du s.</i>		<i>☽ cou. 6 h. 25 m. d. m.</i>					
19	Diman.	A Reminiscere.	15		7 5	5 24		14	5
20	Lundi	Eucher, évêque.	16		7 3	5 26		13	58
21	Mardi	Léon.	17		7 1	5 27		13	51
22	Mercre	Chaire S. Pierre.	18		7	5 29		13	43
23	Jeudi	Josué.	19		6 58	5 31		13	34
24	Vendre	Lazarre.	20		6 56	5 32		13	25
25	Samedi	Matthias, Apotre.	21		6 54	5 33		13	15
9.		<i>☽ lever 0 h. 33 m. du m.</i>		<i>☽ cou. 9 h. 11 m. d. m.</i>					
26	Diman.	A Occuli	22		6 52	5 35		13	5
27	Lundi	Nestor.	23		6 50	5 37		12	54
28	Mardi	Romain, abbé.	24		6 48	5 39		12	48

● Nouvelle Lune 5, à 10 h. 40 min. du matin. | ● Pleine Lune 20, à 2 h. 36 m. du soir.
 ☾ Premier quartier 12, à 10 h. 11 m. du mat. | ● Dernier quartier 28, à 6 h. 3 m. du matin.

Depuis le 1 au 28 fevrier les jours ont cru de 93 m.

Foires du mois de FÉVRIER 1857.

Aarau c. Argovie	22	Gossau c. St. Gall	6
Aarberg c. Berne	8	Grandvillard h. r.	14
Abbevillers	7	Gruningen c. Zur.	21
Aiguebelle en Sav.	9	Habsheim h. rhin	13
Altkirch	16	Héricourt Doubs	2
Appenzell	8	Hérisau c. Appenz.	3
Arbois Jura	10	Hundwyl c. App.	7
Audeux Doubs	8	Ilanz c. Grisons.	14
Avenches c. Vaud	3	La Ferté	28
Balstall c. Soleure	6	Lagnieu Ain	20
Belfort h. rhin	6	Landser h. rhin	15
Bellinzone c. Tessin	3	Langnau c. Berne	22
Berne	14	Langres (h. Mar.)	15
Besançon Doubs	6	Lauffen c. Berne	6
Bienne c. Berne	2	Lausanne c. Vaud	10
Bischofzell c. Th.	2	Lenzburg c. d'Ar.	2
Blamont (Doubs)	4	Liechtensteig s. Gall	6
Bolzano Tyrol	27	Liesall c. Basle	15
Bourg (Ain)	6	Lons-le-Saunier	15
Breitenbach Sol.	21	Meyenfeld c. Gris.	6
Brugg c. Argovie	14	Mettmenstetten c. Z.	9
Bulaeh c. Zurich	28	Montbéliard Doubs	13
Bulle c. Fribourg	9	Montbozon	3
Buren c. Berne	22	et tous les lundis de carême.	
Cerlier c. Berne	8	Monthey c. Valais	1
Châlons s. Saone	28	Montriond en Sav.	6
Château d'Oex	2	Morat c. Fribourg	15
Clairvaux (jura)	20	Morges c. Vaud	22
Clerval Doubs	14	Munster c. Lucerne	9
Collonge (f. l'Ecl.)	15	Neuchâtel	1
Colmar h. rhin	15	Orbe c. Vaud	15
Delémont c. Berne	8	Orgelet (Jura)	24
Delle h. rhin	20	Ornans (Doubs)	21
Diessenhofen c. Th.	6	Oyzelley	27
Dôle (Jura)	6	Payerne c. Vaud	9
Eglisau c. Zurich	7	Pfeffikon c. Zurich	7
Ellg c. Zurich	15	Poligny (Jura)	13
Eschentz c. Thurg.	2	Pontarlier Doubs	9
Estavayer c. Frib.	15	Porentrui c. Berne	6
Etiswyl c. Lucerne	21	Rapperschwyl S. G.	1
Faucogney (h. S.)	2	Rheinfelden c. Arg.	1
Ferrette h. r.	14	Rolle c. Vaud	24
Fribourg en Brisg.	8	Romont c. Frib.	28
Fribourg en Suisse	21	Rue c. Fribourg	1
Frick c. Argovie	6	Ruffach h. rhin	14
Gebweiler h. rhin	27	S. Amour (Jura)	2
Gigny (Jura)	10	S. Claude (Jura)	7
Giromagny h. rh.	14		



S. Triphon c. Vaud	17	Uznach c. St. G.	4
S. Triviers de C.	27	Vercel Doubs	10
Samöens (Savoie)	4	et tous les samedis jusqu'à l'Ascension.	
Schaffhausen	14	Vesoul	2
Schwellbrunn c. A.	14	et tous les samedis jusqu'à l'Ascension.	
Seewen c. Soleure	1	Villisau c. Lucerne	6
Seewis c. Grisons	6	Vius en Sallazen Sav.	4
Seillères	6	Waldenbourg c. B.	21
Sierre c. Valais	6	Waldshut (forêt n.)	6
Soleure	14	Weinfelden c. Th.	1
Sulz h. rhin	22	Wyl c. St. Gall	7
Tervai le Château	11	Zoffingen c. Argov.	7
Thann h. rhin	24	Zweisimmen c. Bern.	1
Thun c. Berne	11		
Ueberlingen	15		
Unterhallau	6		

AVIS.

La table qui indique jour par jour le lever et le coucher du soleil, étant calculée dans la supposition d'un horizon plane, il est évident qu'il y aura quelques variantes entre les contrées de montagnes et les pays de plaines; toutefois la différence est peu sensible; elle est presque inaperçue quant à l'aurore et au crépuscule.

Le même avis doit être appliqué au lever et au coucher de la lune.

III MOIS.	MARS.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	Soleil.		1 ^{er} moyen au midi vrai.		
				lever.	couch.	h.	m.	sec.
1	Mercredi Aubin, évêque.	25		6 44	5 42	12	12	42
2	Jeudi Simplicie, pape.	26		6 42	5 43		12	50
3	Vendredi Marin, soldat.	27		6 40	5 45		12	17
4	Samedi Adrien.	28		6 58	5 47		12	4
10.		<i>☽ lever 6 h. 10 m. du m.</i>		<i>☽ couch. 6 h. 15 m. d. s.</i>				
5	<i>Diman.</i> A. Lactare.	29		6 56	5 48		11	50
6	Lundi Fridolin.	30		6 54	5 49		11	56
7	Mardi Thomas d'Aquin.	1		6 52	5 51		11	22
8	Mercredi Julien, évêque.	2		6 50	5 53		11	7
9	Jeudi 40 Martyrs.	3		6 28	5 54		10	51
10	Vendredi Françoise.	4		6 26	5 55		10	56
11	Samedi Cunibert.	5		6 24	5 57		10	20
11.		<i>☽ lever 8 h. 34 m. du m.</i>		<i>☽ cou. 0 h. 10 m. d. m.</i>				
12	<i>Diman.</i> A. Judica Grégoire.	6		6 22	5 59		10	4
13	Lundi Nicephore, évêque.	7		6 20	6 1		9	47
14	Mardi Mathilde, reine.	8		6 18	6 2		9	30
15	Mercredi Longin.	9		6 15	6 3		9	13
16	Jeudi Heribert, évêque.	10		6 13	6 5		8	56
17	Vendredi <i>Gertrude</i>	11		6 11	6 6		8	38
18	Samedi Gabriel, archange	12		6 9	6 8		8	21
12.		<i>☽ lever 5 h. 54 m. du m.</i>		<i>☽ cou. 5 h. 9 m. du m.</i>				
19	<i>Diman.</i> A. Rameaux. Jos.	13		6 7	6 10		8	3
20	Lundi Joachim.	14		6 5	6 11		7	45
21	Mardi Benoit, abbé.	15		6 3	6 12		7	27
22	Mercredi Nicolas de Flue.	16		6 1	6 14		7	8
23	Jeudi <i>Jeudi saint.</i>	17		5 59	6 16		6	50
24	Vendredi <i>Vendredi saint.</i>	18		5 57	6 17		6	32
25	Samedi <i>Annonciation N. D.</i>	19		5 55	6 19		6	13
13.		<i>☽ lever 9 h. 47 m. du m.</i>		<i>☽ cou. 7 h. 59 m. d. m.</i>				
26	<i>Diman.</i> A. PAQUES.	20		5 53	6 20		5	55
27	Lundi <i>Lundi César.</i>	21		5 50	6 21		5	56
28	Mardi <i>Mardi Ruppert.</i>	22		5 48	6 23		5	18
29	Mercredi Eustase, abbé.	23		5 46	6 25		4	49
30	Jeudi Quirin, tribun.	24		5 44	6 27		4	41
31	Vendredi Balbine.	25		5 42	6 28		4	42

☾ Nouvelle Lune 6, à 8 h. 56 m. du soir.

☾ Premier quart. 14, à 4 h. 0 m. du matin.

☽ Pleine Lune 22, à 7 h. 28 m. du matin.

☽ Dernier quart. 29, à 1 h. 49 m. du soir.

Depuis le 1 jusqu'au 31 de ce mois les jours ont cru de 111 minutes.

Foires du mois de MARS 1857.



Aarbourg c. Arg.	20	Ferrette h. r.	28	Moutiers en Tar.	15	S. Aubin c. Neuch.	27
Abbevillers Doubs	21	Faerenthalen c. Z.	28	Mulhausen h. r.	7	S. Claude Jura	7
Aigle canton Vaud	8	Flawyl c. S. Gall	15	Munster G. T. h. r.	15	S. Genis Ain	15
Altkirch h. r.	2	Fontaines c. Neuch	18	Muttenz c. Basle	22	S. Jean d'Aulph S.	29
Altorf canton d'Uri	2	Frauenfeld c. Th.	6	Neu-Brisach h. rh.	20	S. Julien Savoye	2
Ambérieux Ain	22	Frutigen c. Berne	10	Neustadt forêt n.	6	S. Lupicin Jura	2
Ancey en Sav.	20	Gaillard en Savoye	21	Neuveville c. Berne	28	S. Ursanne c. Berne	6
Appenzell	1	Gais c. Appenzell	7	Nidau c. Berne	21	Salanche en Savoye	2
Arbois Jura	24	Gelterkinden c. Ba.	1	Niedersept h. rhin	1	Schleitheim c. Sch.	15
Arbon c. Thurg.	15	Gessenai c. Berne	17	Nyon c. Vaud	2	Schwiz	17
Arwangen c. Berne	16	Gex Ain	1 et 25	Olten c. Soleure	13	Seengen c. Argovie	28
Aubonne c. Vaud	21	Girromagny h. rhin	14	Orchamp Jura	20	Seewis c. Grisons	4
Ballon	20	Granvillard h. rh.	14	Orgelet Jura	24	Selongey c. d'or	16
Belfort h. rhin	6	Gruyères c. Frib.	22	Ornans Doubs	21	Sidwald c. s. Gall	2
Belvoye	1	Habèresulin	50	Payerna c. Vaud	50	Signau c. Berne	25
Berchier c. Vaud	10	Herzogenbuchsee B.	15	Petites Chiettes.	10	Soleure	7
Berthoud c. Berne	2	Horgen c. Zurich	9	Pontarlier Doubs	25	Stacfa c. Zurich	2
Bex c. Vaud	50	Huthwyl c. Berne	8	Pont de Boide	6	Stanz c. Unterwald	50
Bienne c. Berne	2	Ilanz c. Grisons	14	Pont du Bourg	16	Stein am Rhein	29
Blamont Doubs	6	Jougne Doubs	17	Porentroi c. Berne	6	Strasbourg	29
Bonneville voye	14	Klingnau c. Argov.	20	Port s. Saone D.	29	Tagninge	6
Bons en Savoye	2	Kœlliken c. Argov.	15	Ragatz c. S. Gall	20	Tassenières	28
Bourg Ain	4	Kulm c. Argovie	10	Rahon	7	Teuffen c. Appenz.	13
Bremgarten c. Arg.	28	Kyburg c. Zurich	22	Rapperschwyl S. G.	29	Tour-ronde en Sav.	29
Brigue c. Valais	50	Lachen c. Schwitz	28	Relietobel c. App.	17	Unterseen c. Berne	1
Bulle c. Fribourg	14	Landeron c. Neuch.	15	Reichensee c. Luc.	17	Uznach c. S. G.	4
Carouge c. Genève	9	La Sarraz c. Vaud	7	Rheims en Champ.	28	Verrières c. Neuch.	21
Champagni	27	Lauffenbourg c. Ar.	28	Rheinau c. Zurich	29	Vielmergen c. Arg.	22
Chaumergi	9	Laupen c. Berne	50	Romainmôtier c. V.	24	Waldshut f. n.	1 et 15
Chaussin	10	Levier Doubs	13	Rougemont c. V.	16	Wegenstetten c. A.	20
Chaux de fonds	14	Lignères c. Neuch.	25	Rue c. Fribour	8	Wilchingen c. Sch.	6
Chesne-Thonex	3	Loclè c. Neuchâtel	28	Rumilly en Sav.	25	Zoffingen c. Arg.	28
Clerval Doubs	14	Lons-le-Saunier	15	Sæckingen c. Arg.	6	Zug	28
Cluses en Savoye	27	Lucerne	7	Saillans Drôme	18	Zarzach c. Argovie	4
Coligni Ain	18	Maillerai c. Berne	9	S. Amour Jura	4	Zweisimmen c. Be.	50
Coppet c. Vaud	28	Marignat	20				
Cossonai c. Vaud	9	Massevaux h. rhin	20				
Courrendlin c. Ber.	17	Mayence	7				
Courtemaiche c. B.	20	Mirecourt Vosges	2				
Dannemarie h. r.	28	Montbéliar Doubs	15				
Delémont c. Berne	22	Montfaucon c. Ber	20				
Delle h. rhin	20	Monthey c. Valais	29				
Diessenhofen c. Th.	28	Montmélian	27				
Echallens c. Vaud	50	Morges c. Vaud	29				
Erlenbach c. Berne	14	Motiers-travers	21				
Faucogney h. S.	2	Moudon c. Vaud	1				

IV MOIS.	AVRIL.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.		T ^m moyen au midi vrai.		
				lever.	couch.	h	m.	sec.
1 Samedi	Hugues, évêque.	26	☐ ♄ Périq.	5 40	6 29	12	4	4
14. Diman.	A Quasimodo		☽ cou. 11 h. 45 m. d. m.					
2 Lundi	Richard, évêque.	27	♀ en ☾ ⊕	5 38	6 31		3	45
3 Mardi	Isidore, évêque.	28	△ ♀, △ ♂, ♂ ♀	5 35	6 32		3	27
4 Mercredi	Christian.	29	△ ♀, ☾ ☽	5 33	6 34		3	9
5 Jeudi	Sixte, Celse.	1	☾ 7 h. 52 m. d. m.	5 31	6 35		2	51
6 Vendredi	Alexandre.	2	♂ ♀ ☽ ☾	5 29	6 36		2	33
7 Samedi	Procure.	3	△ ♀ ☽ ♂ ☽, ☐ ♂	5 27	6 38		2	16
15. Diman.	A Miserere	4	☽ cou. 9 h. 51 m. du s.	5 25	6 40		1	58
9 Lundi	Ezechiel	5	* ♀, * ♂, * ♀	5 23	6 41		1	41
10 Mardi	Léon, Pape.	6	△ ♂ ♀, * ☉	5 21	6 42		1	25
11 Mercredi	Gules I, Pape	7	* dir. ☽ ☽	5 19	6 44		1	8
12 Jeudi	Justin, martyr.	8	☾ 11 h. 46 m. d. s.	5 17	6 46		—	52
13 Vendredi	Tiburce, martyr.	9	☾ ☽ ☽ ☽ Ap.	3 15	6 47		—	36
14 Samedi	Olympe.	10	☐ ☽, ♂ ♀, ♂ ♂	5 13	6 48		—	20
16. Diman.	A Jubilate Daniel	11	☽ cou. 5 h. 15 m. d. m.	5 11	6 50		—	5
16 Lundi	Rodolph.	12	☽ ☽ ☽	5 9	6 51	11	59	50
17 Mardi	Apoline.	13	♀ en ☾ * ☽	5 7	6 52		59	35
18 Mercredi	Sévère.	14	♂ ♀, ☽	5 5	6 54		59	21
19 Jeudi	Sulpice.	15	☾ ☽, * ♀, * ♂	5 3	6 56		59	8
20 Vendredi	Anselme.	16	☽ 9 h. 12 m. d. s.	5 2	6 57		58	54
21 Samedi	Soter et Cajus Pap.	17	☽ en ☽ ☽ ☽	5 —	6 59		58	41
17. Diman.	A Cantate. Georges	18	☽ cou. 6 h. 22 m. du m.	4 58	7 —		58	29
23 Lundi	Albert.	19	△ ♀, △ ♂	4 56	7 1		58	17
24 Mardi	Marc, évangeliste	20	☐ ☽ ♂ △ ♂	4 54	7 3		58	5
25 Mercredi	Amélie.	21	△ ☽, △ ♀	4 52	7 5		57	54
26 Jeudi	Anastase.	22	♀ en ☽ * ☽	4 51	7 6		57	44
27 Vendredi	Vital, martyr.	23	☽ 7 h. 29 m. d. s.	4 49	7 8		57	34
28 Samedi	Robert.	24	☐ ☽, ♂ ♂ ☽	4 47	7 9		57	24
18. Diman.	A Rogations	25	☽ cou. 0 h. 3 m. du s.	4 45	7 10		57	15
30		26	* ☽, △ ☽, * ♀	4 43	7 12		57	6

☽ Nouvelle Lune 5, à 7 h. 52 m. du matin. ☽ Pleine Lune 20, à 9 h. 12 m. du soir.
 ☽ Premier quartier 12, à 11 h. 46 m. du soir. ☽ Dernier quartier 27, à 7 h. 29 m. du soir.

Depuis le 1 jusqu'au 30 Avril les jours ont cru de 104 minutes.

Foires du mois d'Avril 1837.

Aarberg c. Berne	26	Glaris	24		
Aarbourg c. Arg.	24	Grandson c. Vaud	25		
Abondance (Ch.)	25	Grandvillard h. rh.	11		
Aigle canton Vaud	19	Grezi	25		
Albeuve c. Frib.	24	Gross-Hochstetten	12		
Annemace, Savoye	5	Heiden c. Appenz.	28		
Baden c. d'Arg.	24	Herisau c. d'App.	28		
Bauma c. Zurich	7	Hermance c. Gen.	25		
Belfort h. rhin	3	Hundwyl c. App.	18		
Berne	4	Ilanz c. Grisons	18		
Berneck c. S. Gall	25	Jussi	25		
Besançon (Doubs)	3	Kaisersberg h. rh.	3		
Bevaix c. Neuch.	1	Knonau c. Zurich	24		
Bienne c. Berne	27	Koestenholz h. rh.	24	Rheineck c. S. Gall	24
Blamont (Doubs)	5	Küblis c. Grisons	3	Richtenschwyl c.	
Bletterans (Jura)	11	Langenbruck c. Ba.	26	Zurich	25
Bons en Savoye	3	Langnau c. Berne	26	Rigney (Doubs)	15
Bourg (Ain)	20	Lasagne c. Neuch.	4	Romont c. Frib.	18
Chapelle d'Abond.	25	Lasarraz c. Vaud	25	Rue c. Fribourg	26
Châtel St. Denis	17	Leipzig	16	Rynach c. Argovie	6
Clairvaux (Jura)	20	Les Bois c. Berne	3	S. Amarin h. rhin	27
Clerval Doubs	11	Les Rousses (Jura)	25	S. Amour (Jura)	3
Coffrane c. Neuch.	28	Liechtensteig S. Ga.	3	S. Claude (Jura)	7
Collonges f. l'E.	24	Lindau (Bavière)	14	S. Croix G. T. h. r.	5
Constance	3	Lons le Saunier	15	S. Gall	26
Cruseille en Sav.	12	Lucens c. de Vaud	7	S. Gervais en Sav.	7
Dagmersellen c. L.	10	Lucerne	25	S. Gingolph (Sav.)	6
Dannemarie h. rh.	24	Megève en Savoye	7	S. Joire en Sav.	1
Delémont c. Berne	26	Meilen c. Zurich	27	S. Laurent	7
Delle h. rhin	24	Mirecourt (Vosg.)	10	S. Lupicin (Jura)	21
Divonne (Jura)	18	Montbeillard (D.)	17	S. Ursanne c. Berne	17
Dole Jura	18	Morteau (Doubs)	4	Sæckingen c. Arg.	25
Eglisau c. Zurich	25	Mossnang c. s. Gall	26	Samoens en Savoye	4
Elgg c. Zurich	26	Moutherot Doubs	4	Seewis c. Grisons	1
Erlinsbach c. Sol.	4	Mumliswyl c. Sol.	3	Sempach c. Lucerne	3
Ermatingen c. Th.	15	Neuenkirch c. Sch	17	Serre-les-sapins D.	12
Estavayer c. Frib.	5	Oensingen c. Sol.	24	Sidwald c. S. Gall	27
Faucogney (h. S.)	6	Orbe c. Vaud	3	Sisach c. Basle	5
Ferney Voltaire	19	Orgelet (Jura)	24	Soleure	25
Fideris c. Grisons	4	Ornans Doubs	18	Sonceboz c. Berne	10
Francfort s. Mein	2	Oron c. de Vaud	5	Sonvillers c. Berne	24
Gais c. Appenzell	4	Planfayon c. Frib.	19	Stein am Rhein	26
Gendrey (Jura)	17	Poligni Jura	3	Sursée c. Lucerne	24
Gex (Ain)	24	Pontarlier (Doubs)	27	Süs c. Glaris	12
Gigny (Ain)	10	Porentroi c. Berne	10	Tagginge en Sav.	24
Giromagny h. rhin	11	Reichenau	25	Tamins c. Grisons	4
				Tavannes c. Berne	26
				Thoirette	17
				Thonon en Savoye	5
				Tramelan c. Berne	5
				Urnäsch c. App.	27
				Valendas c. Gris.	25
				Vesoul	24
				Vevey c. Vaud	25
				Wädenschwyl c. Z.	6
				Weggis c. Lucerne	24
				Wiedlisbach c. Be.	24
				Winterthur c. Zu.	27
				Yverdon c. Vaud	4



V. MOIS.	M A I. (♈)	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.		1 ^{er} moyen au midi vrai.		
				lever.	couch.	h.	m.	sec.
1 Lundi	Philippe et Jaques	27	♈ ☉ ☽	4 42	7 15	11	56	58
2 Mardi	Athanase, évêque.	28	♈ ☉ ☽ Δ ♃, ♀ en ♈	4 40	7 15		56	50
3 Mercredi	Invention S. Croix.	29	♈ ☉ ☽ □ ♃ ♀ ♀	4 39	7 16		56	43
4 Jeudi	Ascension N. S.	30	♈ ☉ ☽ 7 h. 34 m. du s.	4 37	7 17		56	56
5 Vendre	Pie V, pape	1	♈ ☉ ☽ ☾ ☽, □ ♃	4 35	7 18		56	30
6 Samedi	Jean de la p. latine.	2	♈ ☉ ☽ * ♃, ☉ ☽	4 33	7 20		56	25
19.	☽ lever 5 h. 6 m. du m.		☽ cou. 9 h. 5 m. d. s.					
7 Diman.	A. Exaudi Stanislas	3	♈ ☉ ☽ ♀ ♀, * ♃, ♀ en ♈	4 31	7 21		56	20
8 Lundi	Apparit. s. Michel	4	♈ ☉ ☽ □ ☉, Δ ♃ * ♀	4 30	7 23		56	16
9 Mardi	Grégoire de Naz.	5	♈ ☉ ☽ □ ♃ ♀, ☽	4 28	7 24		56	12
10 Mercredi	Sophie.	6	♈ ☉ ☽ * ☉, Δ ♃, * ♀	4 27	7 26		56	9
11 Jeudi	Mammert, évêque.	7	♈ ☉ ☽ * ☉, ☉ Apog.	4 26	7 27		56	6
12 Vendre	Nérée, martyr.	8	♈ ☉ ☽ ☾ 6 h. 12 m. du s.	4 24	7 29		56	4
13 Samedi	Gervais, évêque.	9	♈ ☉ ☽ ☽ ☉ ♀, ☽ ☽	4 23	7 30		56	3
20.	☽ lever à midi.		☽ cou. 2 h. 36 m. d. m.					
14 Diman.	A. PENTECÔTE.	10	♈ ☉ ☽ * ♃, Δ ♀	4 21	7 31		56	2
15 Lundi	Lundi Isidore.	11	♈ ☉ ☽ Δ ☉, Δ ♀, ☉	4 20	7 33		56	2
16 Mardi	Mardi. Péregrin.	12	♈ ☉ ☽ * ♃, ☽	4 19	7 34		56	2
17 Mercredi	4 Temps. Pascal.	13	♈ ☉ ☽ * ♃: ☽ ☉	4 17	7 35		56	3
18 Jeudi	Théodote, martyr,	14	♈ ☉ ☽ ♀ en ♈ ☽ ☽	4 16	7 36		56	5
19 Vendre	Célestin.	15	♈ ☉ ☽ ☽ ♀, □ ♃	4 15	7 38		56	7
20 Samedi	Bernardi, curé.	16	♈ ☉ ☽ ☽ ☽ 8 h. 0 m. du m.	4 14	7 39		56	10
21.	☽ lever 8 h. 14 m. du s.		☽ cou. 3 h. 36 m. d. m.					
21 Diman.	A. 1.) Trinité.	17	♈ ☉ ☽ ☽ en ♈ Δ ♃	4 15	7 40		56	13
22 Lundi	Julie, vierge mart.	18	♈ ☉ ☽ Δ ♃, ☉ ☽	4 11	7 41		56	17
23 Mardi	Samuel.	19	♈ ☉ ☽ ☽ * ♃, ☽ Périg.	4 10	7 42		56	21
24 Mercredi	Jeanne	20	♈ ☉ ☽ Δ ☉, Δ ♀	4 9	7 44		56	26
25 Jeudi	FÊTE-DIEU. Urban.	21	♈ ☉ ☽ ♀ dir. □ ♃, ☽ ♃	4 9	7 45		56	31
26 Vendre	Philippe de Nère.	22	♈ ☉ ☽ ☽ ☽, ☽ ☽	4 8	7 46		56	37
27 Samedi	Lucien	23	♈ ☉ ☽ ☽ ☽ 0 h. 34 m. du m.	4 7	7 47		56	43
22.	☽ lever à 1 h. du matin.		☽ cou. 11 h. 55 m. d. m.					
28 Diman.	A. 2.) Germain	24	♈ ☉ ☽ ☽ ☽ ☽	4 6	7 48		56	50
29 Lundi	Maximin, évêque,	25	♈ ☉ ☽ * ☉, Δ ♃, * ♀	4 5	7 49		56	57
30 Mardi	Felix, pape.	26	♈ ☉ ☽ ☽ ☽	4 4	7 50		57	5
31 Mercredi	Pétronille, vierge.	27	♈ ☉ ☽ ♀ en ♈ ☽ ☽	4 3	7 51		57	13

☉ Nouvelle Lune le 4, à 7 h. 34 m. du soir.

☽ Pleine Lune le 20 à 8 h. 0 m. du matin.

☾ Premier quart. le 12, à 6 h. 2 m. du soir.

☽ Dernier quart. le 27 à 0 h. 34 m. du mat.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Mai, les jours ont cru de 79 minutes.

29
Foires du mois de Mai 1857.

Aarau c. Argovie 31	Chesne Thôn. Sav. 26	Lausanne c. Vaud 6	Ruffach h. rhin 20
Abbevillers Doubs 16	Chiètres c. Frib. 18	Lenzbourg c. Arg. 3	Rumilly en S. 5 24
Abondance N.D. 27	Cité d'Aoste Piém. 15	Liestal c. Bâle 31	Saillans Drôme 2
Aix en Savoye 5	Clerval Doubs 9	Lieu (le) c. Vaud 16	St. Amour 16
Altkirch h. rhin 8	Cluses en Savoye 16	Loèche c. Valais 1	St. Blaize c. Neuch. 8
Altorf c. Uri 11	Coire c. Grisons 12	Lons-le Saunier 15	St. Braucher c. V. 1
Ambérieux Ain 10	Coligny Ain 18	Lucerne 2	St. Claude Jura 8
Ancey en Savoye 1	Colmar h. rhin 17	Martigny c. Valais 8	Ste Croix c. Vaud 24
Appenzel 3	Concise c. Vaud 8	Massevaux h. rh. 10	St. Hilaire Doubs 5
Arbois Jura 5	Cornol c. Berne 22	Massonger c. Val. 9	Ste Marie aux M. 5
Arbon c. Thurg. 10	Cossonai c. Vaud 25	Megève en Sav. 22	St. Maurice c. V. 26
Arinthod Jura 29	Couvet c. Neuch. 31	Mellingen c. Arg. 16	St. Triviers de C. 22
Attalens c. Frib. 1	Dannemarie h. r. 16	Mezières c. Vaud 3	Salins 3
Aubonne c. Vaud 9	Delle h. rhin 22	Mirecourt Vosges 31	Sallanches en Sav. 2
Audeux Doubs 8	Dombresson c. N. 15	Moirans Isère 5	Sarnen c. Unterw. 16
Avenches c. Vaud 12	Einsisheim h. rhin 1	Montbéliard D. 8	Schaffhausen 16
Bagnes c. Valais 20	Erschweil c. Sol. 8	Montfaucon c. B. 17	Schoefftland c. Arg. 1
Balstall c. Soleure 22	Eschalmatte. Luc. 8	Montriché c. Vaud 5	Schwarzenbourg B. 11
Bassecourt c. Berne 18	Ettiswyl c. Luc. 16	Morat c. Fribourg 17	Schwitz 1
Beaufort en Sav. 26	Evian en Savoye 8	Morez Jura 1	Sciez en Savoye 22
Beaulmes c. Vaud 5	Faucogney h. S. 5	Moudon c. Vaud 17	Seignelégier c. B. 1
Belfort h. rhin 1	Faverge en S. 10 24	Moustiers en Tar. 3	Selongey c. d'or 3
Berthoud c. Berne 25	Fenin c. Neuch. 2	Mulhausen h. rhin 16	Sentier (le) c. V. 19
Besançon Doubs 8	Ferrette h. rhin 16	Munster c. Luc. 15	Signau c. Berne 5
Bevaix c. Neuch. 29	Flumet en Savoye 8	Munster G. T.h.r. 15	Sion c. Valais 1 et 29
Bex c. Vaud 5	Frangi en Savoye 3	Neu-Breisach h. r. 1	Soleure 16
Bischofzell c. Th. 1	Fribourg en Suisse 3	Neuveville c. Bern 30	Stein am Rhein 31
Blamont Doubs 5	Frick c. Argovie 1	Niedersept h. rhin 3	Sulz h. rhin 24
Bois d'Amont Jura 15	Gebweiler h. rhin 8	Nyon c. Vaud 5	Summiswald c. B. 12
Bolzano Tyrol 26	Gersau c. Schwitz 8	Ollon c. Vaud 19	Sursee c. Lucerne 6
Bons en Sav. 1 et 15	Gex Ain 1	Oiten c. Soleure 8	Thann h. rhin 8
Bornand gr. Sa. 8 27	Gimel c. Vaud 29	Orbe c. Vaud 1	Thône en Savoye 9
Bourg Ain 6	Giromagny h. rhin 9	Orgelet Jura 24	Thoune c. Berne 10
Bremgarten c. Arg. 10	Glaris 1	Ormont dessous 11	Troitorrens 2
Breuleux c. Neuch. 25	Glise c. Valais 5	— dessus 18	Unterseen c. Berne 5
Brevine c. Neuch. 17	Grandfontaine c. B. 9	Ornans Doubs 16	Vallorbes c. Vaud 9
Brugg c. Argovie 9	Grandval c. Berne 5	Payerne c. Vaud 11	Verrières c. Neuc. 18
Bulle c. Fribourg 11	Grandvillard h. rh. 9	Poligny Jura 22	Villisau c. Lucerne 1
Buren c. Berne 3	Gruningue c. Zu. 2	Pont de Mart. c. N. 16	Vionnaz 1
Buttes c. Neuch. 13	Gruyères c. Frib. 10	Porentroi c. Berne 15	Viusen Sallaz Sav. 22
Carouge c. Genève 12	Hericourt Doubs 3	Port sur Saone D. 13	Vouxvri c. Valais 11
Cerlier c. Berne 10	Huthwyl c. Berne 3	Provence c. Vaud 16	Weinfelden c. Th. 3
Chables sous Salève 1	Kaiserstuhl c. Arg. 8	Rapperschwyl S.G. 17	Wyl c. St. Gall 2 25
Chaindon c. Berne 10	Lachen c. Schwitz 16	Renan c. Berne 10	Zollingen c. Arg. 16
Chambave Val d'A. 26	Langenthal c. Bern 9	Rheinfelden c. Ar. 3	Zug 16
Champvent 11	La Roche c. Frib. 1	Rochefort c. Neuch. 5	Zurich 1
Château d'OEux c. V. 17	Laufen c. Berne 1	Romainmôtier V. 26	Zurzach c. Arg. 13
Chaux-de-fonds 30	Lauffenbourg c. A. 16	Rorschach c. s. G. 11	

VI MOIS.	J U I N. (♋)	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.		1 ^{er} moyen au midi vrai. h. m. sec.
				lever.	couch.	
1 Jeudi	rothin, <i>evêque.</i>	28	♁ ⊕ ✂	4 27	52	11 57 22
2 Vendre	Erasmus, <i>mart.</i>	29	♁ □♂, ⊕	4 27	53	57 30
3 Samedi	Clotilde.	30	♁ 8 h. 16 m. d. s.	4 17	54	57 40
23.	☽ lever 3 h. 42 m. d. m.		☽ cou. 8 h. 47 m. d. m.			
4 Diman.	A 5) Edouard.	1	*♂, ♀, ☽	4 17	55	57 49
5 Lundi	Boniface, <i>mart.</i>	2	△♂, ⊕ ☽	4 —	56	57 59
6 Mardi	Claude, <i>evêque.</i>	3	☾ ♁ ⊕ ☽	4 —	57	58 10
7 Mercredi	Norbert, <i>evêque.</i>	4	♂ ⊕ ♀, ☾ Apog.	3 59	7 58	58 20
8 Jeudi	Médard, <i>evêque.</i>	5	*☉, □♂, ♀	3 59	7 59	58 31
9 Vendre	Felicien, <i>mart.</i>	6	*♀, *♀	3 59	7 59	58 42
10 Samedi	Marguerite, <i>reine.</i>	7	♂ ♂ □♀	3 58	8 —	58 54
24.	☽ lever à midi		☽ coucher à minuit.			
11 Diman.	A 4) Barnabé, <i>ap.</i>	8	☾ 11 h. 2 m. d. m.	3 58	8 —	59 6
12 Lundi	Léon III, <i>pape.</i>	9	☾ ⊕ ☽	3 58	8 1	59 18
13 Mardi	Antoine de Padoue	10	△☉, *♂, △♀	3 58	8 2	59 30
14 Mercredi	Basile, <i>evêque.</i>	11	♀ en ☽ ☾ ☽	3 58	8 2	59 43
15 Jeudi	Bernard de Menth.	12	♂♂, □♀, *♂	3 58	8 3	59 55
16 Vendre	Justine, <i>mart.</i>	13	♁ ⊕ ✂	3 57	8 3	12 — 8
17 Samedi	Montan, <i>mart.</i>	14	△♀, □♂, ♂♀	3 57	8 4	— 21
25.	☽ lever 8 h. 21 m. du s.		☽ cou. 2 h. 49 m. d. m.			
18 Diman.	A 5) Marc, <i>mart.</i>	15	☽ 4 h. 24 m. d. s.	3 57	8 4	— 34
19 Lundi	Gervais.	16	☽ ♀ d *♂, ☾ ☽	3 58	8 4	— 47
20 Mardi	Sylvère, <i>mart.</i>	17	☾ ♂♀, ☽ ☽	3 58	8 5	1 —
21 Mercredi	Louis de Gonzague	18	☉ en ☽ Solt. d'é.	3 58	8 5	1 13
22 Jeudi	Paulin, <i>evêque.</i>	19	*♂♂ ☽ ☽	3 59	8 5	1 26
23 Vendre	Basile.	20	□♂♀ △☉, △♂	3 59	8 5	1 39
24 Samedi	Jean Baptiste.	21	△♂♀, *♂♀	3 59	8 5	1 52
26.	☽ lever 11 h 54 m. du s.		☽ cou. 11 h. 51 m. du m.			
25 Diman.	A 6)	22	☽ 6 h. 32 m. d. m.	3 59	8 5	2 5
26 Lundi	Jean et Paul, <i>mart.</i>	23	☽ △♀ □♀, *♀	4 —	8 5	2 18
27 Mardi	Eloi s. Prosper.	24	☾ ☽, *☉	4 18	5	2 30
28 Mercredi	Léon II, <i>pape.</i>	25	♂♂ □♀, △♂	4 18	5	2 43
29 Jeudi	Pierre et Paul.	26	*♀, ☽ ☽	4 18	5	2 55
30 Vendre	Commém. de s. Paul	27	□♂, ✂	4 28	5	3 7

☽ Nouvelle Lune 3, à 8 h. 16 m. du soir. | ☽ Pleine Lune 18 à 4 h. 24 m. du soir.
 ☽ Premier quart. 11, à 11 h. 2 m. du matin. | ☽ Dernier quart. 25, à 6 h. 32 m. d. matin.
 Depuis le 1 au 21 les jours ont cru de 19 min. ; et du 21 au 30 ils ont dim de 2m.

Foires du mois de Juin 1857.

Abondance N. D.	6	Fraisans	17		
Aiguebelle Savoye	7	Gaillard en Savoye	12		
Aime en Savoye	6	Gendré	21		
Aix en Savoye	6	Gigny (Jura)	10		
Altorf c. d'Uri	1	Giromagny h. rh.	13		
Appenzell	28	Grand dessiat	26		
Beaufort	12	Grandson c. Vaud	26		
Belfort (h. rhin)	5	Gras (les) Doubs	16		
Bienne c. Berne	1	Kœllien c. Arg.	28		
Biot en Savoye	15	Lachassagne (Jura)	13		
Bichofzell Thurg.	1	La Clusaz Savoye	1		
Blamont (Doubs)	5	Lagnieu (Ain)	19	Orgelet (Jura)	24
Bletterans (Jura)	26	Lajoux c. Berne	13	Ornans Doubs	20
Bouclans (Doubs)	3	Larivière (Doubs)	26	Orsières en Valais	6
Boudry c. Neuch.	7	La Sale (Val d'A.)	1	Passavant (Doubs)	25
Bourg (Ain) 5 et	15	Laufen c. Berne	12	Petites ch. (Jura)	28
Brevrai	8	Liliaire	13	Plot en Savoye	13
Buren c. Berne	28	Loele c. Neuch.	27	Pontarlier (Doubs)	15
Challonge	28	Loèche en Valais	24	Porentroi c. Berne	19
Châlons s. Saone	28	Lonchamois	26	Port s. Saone	13
Chamonix en Sav.	15	Lons-le-Saunier	15	Rigney (Doubs)	9
	et 30	Lutry c. Vaud	29	Rixouse (Jura)	21
Champagne c. V.	3	Martigny en Val.	12	Rochevineux	27
Champagnole (Ju.)	23	Megève en Savoye	26	Romont c. Frib.	13
Chaumont (haute		Moirans (Isère)	30	Roulous	22
Marne)	24	Montbéliard (D.)	12	Rue c. Fribourg	8
Clairveaux (Jura)	20	Montfleur	8	Ruffey	12
Clerval Doubs	13	Monthey en Valais	7	Rupt	16
Colmar h. r.	1	Montjustin	30	S. Amour (Jura)	2
Compessières	2	Montmartin	13	S. Aubin c. Neuch.	12
Courchapoix c. Be.	15	Mont le C.	24	S. Claude (Jura)	7
Courtemaiche c. B.	12	Mont s. Vaud	27	S. Croix G. T. h. r.	12
Cruseille en Savoye	1	Morbier	3	S. Jean en Maur.	22
Delémont c. Berne	21	Morges c. Vaud	28	S. Imier c. Berne	8
Delle h. rhin	26	Morteau (Doubs)	6	S. Joire en Savoye	6
Doucier	16	Morzine en Sa.	8	S. Julien en Sav.	1
Echallens c. Vaud	20	Motiers-travers	27	S. Ursanne c. B.	26
Ensisheim h. rhin	8	Moûtiers en Tar.	28	Salez c. s. Gall	24
Estavayer c. Frib.	7	Moutherot Doubs	13	Samoens en Savoye	5
Evian en Savoye	5	Neu-Breisach	24	Sancey le grand	26
Faucogney (h. S.)	1	Niedersept (h ^t r.)	7	Salux c Grisons	12
Feldkirch Voralb.	26	Noirmont c. Berne	1	Sempach c. Lucer.	5
Fourg	9	Orchamps (Doubs)	5	Serre les Sapins D.	9
				Sidwald c. s. Gall	1
				Sion c. Valais	3
				Sissach c. Basle	28
				Stein am rhein	28
				Strasbourg	26
				Sursee c. Lucerne	26
				Tassenières	25
				Tervai le château	10
				Thoirette	19
				Thône en Savoye	3
				Tour du mex	17
				Travers	15
				Vallengin c. Neuch.	5
				Vercel (Doubs)	19
				Vielmergen c. Arg.	22
				Yverdon c. Vaud	6
				Zurich	1



VII. MOIS	JUILLET. (☿)	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.		1 ^{er} moyen au midi vrai.		
				lever.	couch.	h.	m.	sec.
1 Samedi	Théobald	28	* ♀, ♂ ♀	4 28	4 12	3	19	
27. Diman.	<i>D lever 3 h. 16 m. du m.</i>		<i>D couch. 8 h. 29 m. d. s.</i>					
2	A. 7) Visitat. N. D.	29	☾ 10 h. 2 m. du s.	4 38	4 3	3	30	
3 Lundi	Anatole, évêque.	1	☾ * ♂, ♂ ♀,	4 48	4 3	3	42	
4 Mardi	Ulrich, évêque.	2	♁ ⊕ ⊕	4 48	4 3	3	53	
5 Mercredi	Zoé.	3	☐ ♀, ☾ Apog	4 58	4 4	4	3	
6 Jeudi	Goar, solitaire.	4	♂ ♀, * ♀,	4 68	3 4	4	14	
7 Vendre	Elisabeth, reine.	5	* ♀, ♁ ♀	4 78	3 4	4	25	
8 Samedi	Procopé, martyr.	6	* ☉, ♂ ♂,	4 88	2 4	4	33	
28. Diman.	<i>D lever 3 h. 49 m. du m.</i>		<i>D cou. 10 h. 22 m. d. s.</i>					
9	A. 8) Zénon, mart.	7	♀ en ☾ * ♀	4 88	1 4	4	42	
10 Lundi	7 Frères, martyrs	8	♀ en ☾ ☾	4 98	1 4	4	51	
11 Mardi	Pie I. pape martyr.	9	☾ 1 h. 42 m. du m.	4 108	— 5	—	—	
12 Mercredi	Jean Gualbert.	10	☾ ♂ ♀, ☐ ♀	4 117	59 5	8		
13 Jeudi	Anaclet, pape.	11	☐ ☉, ☐ ♀, * ♂	4 127	59 5	16		
14 Vendre	Bonaventure, card.	12	☐ ♀ ⊕ ☾	4 157	58 5	23		
15 Samedi	Marguerite, mart.	13	* ♀ ♀ ☐ ♀	4 147	57 5	30		
29. Diman.	<i>D lever 7 h. 58 m. du s.</i>		<i>D cou. 2 h. 37 m. du m.</i>					
16	A. 9) com. Canie.	14	☾ ☐ ♀ * ♀,	4 157	56 5	36		
17 Lundi	Alexis.	15	☾ 1 h. 23 m. du s.	4 167	55 5	42		
18 Mardi	Camille de L.	16	☾ ☐ ♂, ☾ Périg.	4 177	54 5	47		
19 Mercredi	Vincent de Paule.	17	♂ ♀, ♀,	4 187	53 5	52		
20 Jeudi	Elie, Marg.	18	☐ ♀ ⊕ ☾	4 207	52 5	56		
21 Vendre	Arbogast.	19	* ☉ ♂, ♀ ♀	4 217	51 6	—		
22 Samedi	Marie Madeleine.	20	☐ ☉, ♂ ☉	4 227	50 6	3		
30. Diman.	<i>D lever 10 h. 31 m. du s.</i>		<i>D coucher à midi</i>					
23	A. 10) Apollinaire.	21	☉ en ☾, ♀ dir.	4 237	49 6	5		
24 Lundi	Christine, martyre.	22	☾ 7 h. 39 m. du s.	4 247	48 6	7		
25 Mardi	Jacques, apôtre.	23	♂ en ☾ ♂ ♀	4 257	47 6	8		
26 Mercredi	Anne.	24	♀ en ☾, * ♂ ♀	4 267	46 6	9		
27 Jeudi	Pantaléon, medec.	25	♂ ♀ ♀, * ☉	4 287	44 6	9		
28 Vendre	Victor, pape.	26	♂ ☉ ♀, * ♀	4 297	43 6	9		
29 Samedi	Marthe, v. et mart.	27	☾ ♂, ⊕ ☾	4 317	42 6	8		
31. Diman.	<i>D lever à minuit</i>		<i>D cou. 5 h. 55 m. d. s.</i>					
30	A. 11) Ignace de L.	28	☾ ☐ ♀, ⊕ ⊕	4 327	40 6	6		
31 Lundi	Germain, évêque.	29	* ♂, ♁ ☾	4 337	38 6	5		

☾ Nouvelle Lune le 2 à 10 h. 2 m. du soir. ☉ Pleine Lune le 17 à 11 h. 23 m. du soir.
 ☽ Premier quart. le 11 à 1 h. 42 min. du mat. ☾ Dernier quart. le 24 à 7 h. 39 m. du soir.
 Depuis le 1 Juillet jusqu'au 31, les jours ont diminué de 56 minutes.

Foires du mois de Juillet 1837.

Aarau c. Argovie	5	Ferette h. rhin	18		
Aarberg c. Berne	5	Feuerthal c Zurich	4		
Aarbourg c. Arg.	3	Flumet en Savoye	6		
Ablentsch c. Berne	21	Gelterkinden c. B.	12		
Abondance N. D.	31	Gessenai c. Berne	7		
Altkirch h. rhin	25	Gimel c. Vaud	10		
Amancis	27	Giromagny h. rh.	11		
Andelot	5	Haberslulin	10		
A ppenzot	26	Heidelberg	17		
Arlay	31	Héricourt Doubs	20		
Arwangen c. Berne	15	Herzogenbuchsee c.			
Audeux Doubs	8	Berne	5		
Beaucaire Gard	22	Ilanz c. Grisons	15	Pleure	14
Belfort h. rhin	3	Kaisersberg h. rhin	3	Pontarlier Doubs	20
Bellegarde c. Frib.	31	Klingnau c. Arg.	3	Porentrui c. Berne	24
Bellevoye	22	La Chapelle	1	Pouilli	20
Besançon Doubs	10	La Fertés Jouarre	5	Rheims	20
Bischofzell c. Thu.	20	Langnau c. Berne	19	Rheineck c. St. G.	25
Blamont Doubs	4	Langres	15	Romont c Frib.	11
Bonneville en Sav.	12	Lasarraz c. Vaud	4	Rue c. Fribourg	26
Bons en Savoye	7	Lons le Saunier J.	15	Sæckingen c. Arg.	25
Bornand (grand) en		Madelaine p. la r.	22	S. Amour	17
Savoye	29	Madelaine pet. d.	20	S. Claude	7
Bregenz (Voralb.)	25	Mayence	25	S. Genis	20
Brevine c. Neuch.	12	Megève en Savoye	7	S. Hilaire Doubs	3
Bulle c. Fribourg	27	Memmingen. Wurt.	5	S. Lupicin	6
Buttes c. Neuch.	15	Montbéliard Doubs	3	S. Paul de V.	26
Château du pré	21	Motta montag.	11	Sallenoves	1
Chaumergi	25	Moudon c. Vaud	5	Schleitheim c. Sch.	3
Chaussin	11	Munster c. Lucerne	22	Seignelégier c. Ber.	17
Chauvin	3	Naisey	12	Selongey c. d'or	3
Chiavena	15	Neuchâtel	5	Sempach c. Lucern	10
Clerval Doubs	11	Neustatt forêt noire	31	Soleure	11
Cluses en Savoye	28	Nidau c. Berne	18	Tagninge en Sav.	24
Concise c. Vaud	8	Nyon c. Vaud	6	Thann h. rhin	24
Cossonai c. Vaud	13	Oensingen c. Sol.	10	Thonon en Savoye	5
Davos c. Grisons	6	Olten c. Soleure	3	Ueberlingen	4
Delémont c. Berne	19	Orbe c. Vaud	10	Valance	15
Delle h. rhin	17	Orchamp	1	Vaudrey	13
Deschaud	17	Orgelet Jura	24	Vercel Doubs	17
Echelles	26	Payerne c. Vaud		Vevey c. Vaud	25
Erschweil c. Sol.	17	marché au bétail	6	Vezellieux	20
Faucogney h. S.	6	Petit bornand	7	Villisau c Lucerne	3
				Vinzier	1
				Vius - en - Sallaz en	
				Savoye	1
				Waldenbourg c.	
				Bâle	18
				Waldshut forêt n.	25
				Weinfelden canton	
				Thurgovie	12



VIII MOIS.	A O U T. (♄)	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉Soleil.		1 ^{er} moyen au midi vrai. h. m. sec.
				lever.	couch.	
1 Mardi	Pierre aux liens.	30	♁ 0 h. 52 m. du s.	4 35	7 37	12 6 —
2 Mercredi	Etienne, <i>pape.</i>	1	♁ ♀ en ☾ ♁ ♁ ♁ ♁,	4 36	7 35	5 57
3 Jeudi	Invention s. Etien'	2	☐ ☉ ♁, ♁ ♁,	4 37	7 34	5 53
4 Vendre	Dominique, <i>prêtre.</i>	3	* ♁, ☉ ☾	4 38	7 33	5 48
5 Samedi	Oswald.	4	♁ ☉ ☾	4 39	7 31	5 42
32.	☽ lever 9 h. 4 m. du m.	—	☽ couch. 8h, 59 m. d. s.	—	—	—
6 Diman.	A. 12.) Transfigur.	5	* ☉, ♁ ♁	4 41	7 30	5 36
7 Lundi	Gaëtan.	6	♁ ♁ ♁ ♁, * ♁	4 42	7 28	5 30
8 Mardi	Cyriaque, <i>mart.</i>	7	☾ ☉, ♁ ♁,	4 44	7 26	5 23
9 Mercredi	Romain, <i>mart.</i>	8	♁ 1 h. 54 m. d. s.	4 45	7 24	5 15
10 Jeudi	Laurent, mart.	9	♁ ♀ en ☾ ☐ ♁	4 47	7 23	5 7
11 Vendre	Susanne.	10	* ♁ ♁ ☐ ☉,	4 48	7 21	4 58
12 Samedi	Claire, <i>vierge.</i>	11	☐ ♁, ☉ ☾	4 49	7 19	4 48
33.	☽ lever 4 h. m. 50 du m.	—	☽ coucher a minuit.	—	—	—
13 Diman.	A 15.) Hippolite	12	☾ * ♁, ☐ ♁, ☐ ♁,	4 50	7 18	4 39
14 Lundi	Eusèbe.	13	☐ ♁, ☉ ☾	4 52	7 16	4 28
15 Mardi	ASSOMPTION N. D.	14	☐ ♁ ☾ (Périg.)	4 54	7 14	4 17
16 Mercredi	Roch, <i>capitaine.</i>	15	♁ 6 h. 11 m. d. m.	4 55	7 12	4 6
17 Jeudi	Sévère.	16	☐ ♁, ♁ ♁, ♁ ♁	4 57	7 10	3 54
18 Vendre	Hélène, <i>impér.</i>	17	☉ ☾ ☾	4 58	7 8	3 41
19 Samedi	Donat, <i>prêtre.</i>	18	♁ ♁ ☾	4 59	7 6	3 28
34.	☽ lever 8 h. 54 m. du s.	—	☽ cou. 9 h. 41 m. d. m.	—	—	—
20 Diman.	A 1.) Bernard, ab.	19	☾ ☉, ☐ ☉, ☐ ♁	5 17	7 5	3 15
21 Lundi	Jeanne Chantal.	20	♁ ♁, ☉ ☉	5 27	7 3	3 —
22 Mardi	Symphorien, <i>mart.</i>	21	♁ ☉ ♁ ☐ ♁,	5 47	7 1	2 46
23 Mercredi	Philippe Beniti.	22	☾ 1 h. 48 m. du m.	5 56	59	2 31
24 Jeudi	Barthélemi, apôtre	23	☐ ♁, ☐ ♁,	5 66	57	2 16
25 Vendre	Louis, roi.	24	♁ en ☾ * ☉,	5 86	55	2 —
26 Samedi	Zéphirin, <i>pape; m.</i>	25	☾ ♀ en ☾ ☾	5 106	53	1 44
35.	☽ lever a minuit,	—	☽ cou. 4 h. 57 m, d. s.	—	—	—
27 Diman.	A 15) Césaire, év.	26	☐ ♁, * ♁,	5 116	51	1 27
28 Lundi	Augustin, <i>évêque.</i>	27	☐ ♁, * ♁,	5 126	49	1 10
29 Mardi.	Décollation de s. J.	28	♀ en ☾ ☾ (Apog.)	5 146	47	— 52
30 Mercredi	Benjamin.	29	♁ ♁, ☾	5 156	45	— 34
31 Jeudi	Raimond.	1	♁ 4 h. 33 m. d. m.	5 166	43	— 16

☾ Nouvelle Lune 1, à 0 h. 52 m. du soir.
☽ Premier quart. 9, à 1 h. 54 m. du soir.

☾ Pleine Lune 16, à 6 h. 11 m. du matin.
☾ Dernier quart. 23, à 1 h. 48 m. du mat.
☾ Nouvelle Lune 31, à 4 h. 33 m. du matin.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Août, les jours ont diminué de 99 minutes.

Foires du mois d'Août 1837.

Aarau	2	Gigny (Jura)	10		
Aiguebelle Savoye	22	Giromagny h. rh.	8		
Altstædten s. Gall	21	Glaris	8		
Andilly	22	Glise en Valais	15		
Annecy en Sav.	28	Grandval c. Ber.	29		
Annoire	21	Huthwyl c. Berne	2		
Appenzell	30	Ignny	29		
Arbois (Jura)	4	Jougne (Doubs)	25		
Arinthod (Jura)	19	Lachen c. Schw.	22		
Aubois	25	Laferté s. jouare	28		
Beaume (Doubs)	14	Lagnieu (Ain)	29		
Belfort (h. rhin)	7	Lamanche	7		
Besançon (Doubs)	28	Landeron c. Neuc.	14	Passavant (Doubs)	28
Bienne c. Berne	10	Landser h. rhin	16	Pellionex	17
Blamont (Doubs)	5	Larixouse (Jura)	15	Pesige	30
Boège	23	Le Muys	28	Pleure	9
Bons en Savoye	9	Les Bois c. Berne	28	Plot en Savoye	16
Bouclans (Doubs)	16	Les Bouchoux (J.)	16	Poligny (Jura)	1
Bourg (Ain)	3	Les Fourgs	21	Pont du bourg	21
Bremgarten c. Arg.	21	Les Rousses (Jura)	9	Port s. Saone D.	4
Cerlier c. Berne	9	Liestall c. Basle	16	Provence c. Vaud	17
Champagny	28	Lignièrès c. Neu.	23	Rapperswyl c. s. G.	23
Chaudecroténai	30	Lons-le-Saunier	15	Reichenau près de	
Chesne Thônex	2	Marlioz	2	Constance	16
Chilli	30	Massevaux h. rh.	14	Reichensee c. Luc.	10
Clairvaux (Jura)	21	Mellingen c. d'Ar.	14	Renan c. Berne	1
Clerval Doubs	8	Melz c. s. Gall	31	Rheinfelden c. d'A.	30
Coligny (Ain)	18	Mienzi	21	Rigney (Doubs)	9
Cossonai c. Vaud.	31	Montbéliard (D.)	14	Rochevineux	29
Courrendelin c. B.	11	Montmourol	4	Romont c. Frib.	17
Dannemarie h. rh.	29	Monts. vaud	24	Ronchaud (D.)	29
		Morat c. Fribourg	25	Rue c. Fribourg	24
Delle h. rhin	21	Morbier	5	Ruffach h. rhin	16
Diessenhofen c. Th.	10	Morez (Jura)	16	Rusley	17
Dole Jura	31	Morteau (Doubs)	1	Rumilly en Savoie	24
Douvaine en Sav.	2	Moudon c. Vaud	30	Saillans (Drôme)	12
Echallens c. Vaud	18	Moussier	10	St. Amour (Jura)	28
Einsideln c. Schw.	28	Moutherot Doubs	29	St. Cergue c. Vaud	10
Eipsisheim h. rh.	24	Moutier g. val.	1	St. Claude (Jura)	7
Epoisses c. d'or	18	Munster G. T. h. r.	24	St. Croix c. Vaud	30
Eternos (Doubs)	12	Neu-Breisach h. r.	24	St. Felix	30
Faucogney (h. S.)	3	Neuveville c. Bern	29	St. Jean d'Aulph	29
Felinge	12	Noirmont c. Berne	7	St. Imier c. Berne	21
Féterne en Savoye	17	Orgelet (Jura)	24	St. Triviers (Ain)	21
Frick c. d'Argovie	14	Ormont sous les Mos-		St. Ursanne c. Ber.	21
Gaillard c. Genève	29	ses. c. Vaud	25	Salins Jura	14
				Sallanches en Sav.	3
				Samoeisen Sav.	17
				Schaffhausen	29
				Schwellbrunn c. A.	22
				Sciez en Savoye	23
				Semoneel	4
				Soleure	8
				Steckborn près C.	17
				Sursee c. Lucerne	28
				Tagninge en Sav.	25
				Tassenières	29
				Tervai le château	19
				Toirette	21
				Ueberlingen	30
				Uterhallau c. Sch.	14
				Urnäschen c. Ap.	14
				Val d'Illiez	18
				Vallengin c. Neuc.	16
				Valleri	14
				Ville du pont	14
				Villisau c. Lucern	10
				Wattenwyl c. Bern	9
				Wyl c. s. Gall	22
				Zoffingen c. d'Arg	24
				Zurzach c. Argovie	26
				Zweisimmen c. B.	23



IX Mois.	SEPTEMBRE.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	Soleil.		1 ^{er} moyen au midi vrai. h. m. sec.
				lever.	couch.	
1	Vendre <i>Verene, vierge.</i>	2		5 18	6 41	59 58
2	Samedi <i>Juste.</i>	3		5 19	6 39	59 39
36.	<i>lever 8 h. 8 m. du m.</i>		<i>couch. 7 h. 25 m. d. s.</i>			
3	Diman. <i>A 16 Rosalie, v.</i>	4		5 21	6 37	59 20
4	Lundi <i>Esther.</i>	5		5 22	6 35	59 —
5	Mardi <i>Laurent Justinien.</i>	6		5 24	6 33	58 41
6	Mercre <i>Magnus, a bé.</i>	7		5 25	6 31	58 21
7	Jeudi <i>Grat, évêq. d. Ao.</i>	8		5 27	6 29	58 1
8	Vendre <i>Nativité N. D.</i>	9		5 28	6 27	57 41
9	Samedi <i>Gorgon, martyr.</i>	10		5 29	6 24	57 20
37.	<i>lever 3 h. 44 m. du s.</i>		<i>cou. 11 h. 12 m. d. s.</i>			
10	Diman <i>A 17. Nicolas, Tal.</i>	11		5 31	6 22	57 —
11	Lundi <i>Felix et Ste Regule</i>	12		5 32	6 20	56 39
12	Mardi <i>Tobie. Guide.</i>	13		5 33	6 18	56 19
13	Mercre <i>Materne.</i>	14		5 35	6 16	55 58
14	Jeudi <i>Exaltation Ste Cr.</i>	15		5 36	6 14	55 37
15	Vendre <i>Nicomède, martyr.</i>	16		5 37	6 12	55 16
16	Samedi <i>Corneille. Pape.</i>	17		5 39	6 10	54 55
58.	<i>lever 6 h. 37 m. du s.</i>		<i>cou. 7 h. 18 m. du m.</i>			
17	Diman <i>A 18 Stigm. s. Fr.</i>	18		5 40	6 7	54 34
18	Lundi <i>Ferréol.</i>	19		5 42	6 5	54 13
19	Mardi <i>Janvier, év. mart.</i>	20		5 44	6 3	53 52
20	Mercre <i>4 Temps Eustache.</i>	21		5 45	6 1	53 31
21	Jeudi <i>Matthieu, evang.</i>	22		5 46	5 59	53 10
22	Vendre <i>Maurice, martyr.</i>	23		5 48	5 57	52 49
23	Samedi <i>Lin, Pape.</i>	24		5 49	5 54	52 28
39.	<i>lever 4 h. 56 m. du m.</i>		<i>cou. 5 h. 12 m. du s.</i>			
24	Diman. <i>A 19 Gamaliel.</i>	25		5 51	5 52	52 8
25	Lundi <i>Cyprien, martyr.</i>	26		5 53	5 50	51 47
26	Mardi <i>Justine, martyre.</i>	27		5 54	5 48	51 27
27	Mercre <i>Côme et Damien.</i>	28		5 55	5 46	51 —
28	Jeudi <i>Venceslas, mert.</i>	29		5 57	5 44	50 46
29	Vendre <i>Michel archange.</i>	30		5 58	5 42	50 27
30	Samedi <i>Jérôme, docteur.</i>	1		5 —	5 40	50 7

Premier quart. 7 à 11 h. 44 min. du soir.
 Pleine Lune 14 à 1 h. 40 min. du soir.
 Dernier quart. 21 à 4 h. 27 min. du soir.
 Nouvelle Lune 29 à 8 h. 35 min. du soir.

Depuis le 1 jusqu'au 30 Septembre, les jours ont diminué de 106 minutes.

Foires du Mois de Septembre 1837.

A Bondance Ch. 19	Dagmersellen c. L. 11	Meyenberg c. Arg. 29	Samoens en Sav. 29
Delboden c. B. 19	Davos c. Grisons 27	Mirecourt [Vosges] 8	Schoefftland c. Arg. 1
Aix en Savoye 14	Delémont c. Berne 20	Montbéliard [D.] 11	Schwartzenbourg 28
Appenzell 25	Delle h. rhin 18	Montfaucon c. Ber 11	Selongey (c. d'or) 27
Arlai 14	Diesse c. Berne 19	Monthey c. Valais 15	Serre-les-Sapins D. 20
Aromas 26	Echallens c. Vaud 29	Montmélian. le ch. 9	Sidwald c. s Gall 21
Aubonne c. Vaud 12	Engelberg c. Unt. 14	Morgens c. Valais 18	Siebnen c. Schw. 25
Audeux (Doubs) 11	Erlenbach c. Ber. 12	Morges c. Vaud 6	Simplon c. Valais 28
Avenches c. Vaud 29	Erlinsbach c. S. 12	Morteau [Doubs] 26	Soleure 19
Bagnes c. Valais 28	Estavayer c. Frib. 6	Motiers travers 12	Sonceboz c. Berne 20
Beaufort en Sav. 29	Ettiswyl c. Lucern 5	Moutiers en Tar. 13	Sonviller c. Berne 7
Belfort (h. rhin) 4	Faucogney (h. S.) 7	Mulhausen h. r. 14	Speicher c. App. 18
Bellegarde c. Frib. 27	Feldkirch (Voral.) 30	Munster c. Luc. 22	Spiringen c. Uri 25
Bellinzone c. Tessin 4	Ferrette h. rhin 12	Muttenz c. Basle 6	Steg c. Uri 27
Berne 5	Francfort s. Mein 8	Neu-Breisach 29	Stein am Rhein 27
Bernex en Savoye 30	Fribourg en Brisg. 1	Neunkirch c. Sch. 25	Sulz h. rhin 27
Bienne c. Berne 21	Fribourg Suisse 14	Niedersept (h. r.) 6	Summiswald c. B. 29
Bischofzell Th. 4	Frutigen c. Berne 8	Nyon c. Vaud 28	Thaingen c. Schaf. 14
Blamont (Doubs) 2	Gex (Ain) 9	Oensingen c. Sol. 18	Thann h. rhin 8
Bletterans 11	Giromagny h. r. 12	Olten c. Soleure 4	Thône en Savoye 23
Boisd'Amont (Ju.) 18	Glaris c. Glaris 21	Orgelet Jura) 16 25	Thonon en Sa. 6 21
Bolzano Tyrol 8	Grabs c. s. Gall 19	Ormont dessus 12	Thun c. Berne 27
Bonadutz c. Gris. 29	Grandfontaine Be. 12	Oruans (Doubs) 19	Unterseen c. Bern 8
Bonneville en Sav. 11	Grandvillard h. r. 12	Payerne c. Vaud 21	Vald'illiez c. Valais 27
Bornand (gr.) 21	Gras (les.) Doubs 21	Planfayon c. Frib. 13	Vallengin c. Neuc. 21
Bourg (Ain) 2 et 14	Gruyères c. Frib. 25	Pontarlier (Doubs) 7	Vercel (Doubs) 25
Breitenbach c. So. 19	Haberslullin 16	Ponts de Martel 5	Verrieres (les) c. N. 16
Brevine c. Neuch. 20	Jenaiz c. Grisons 25	Porentroi c. Berne 4	Versoix c. Genève 1
Bulle c. Fribourg 5	Jussi 4	Rehetobel c. App. 29	Vius en Sale 11
Burdignin en Sav. 9	Kolliken c. Arg. 15	Reichenbach c. B. 26	Vouxvri en Valais 30
Chaindon c. Berne 4	La Clusaz en Sav. 15	Reichensee c. Luc. 15	Wädenswyl c. Z. 28
Chamberiat 6	Langenbruck c. B. 27	Ribeauvillers h. r. 8	Waldshut for. n. 21
Chamonix en Sav. 30	Langenthal c. Ber. 19	Rue c. Fribourg 27	Wegenstetten c. A. 18
Château d'Œx c. V. 20	Langnau c. Berne 20	Raffach h. rhin 9	Weinfelden c. Z. 27
Châtelet au Gess. 25	Langwies c. Gris. 26	S. Blaize c. Neuch 25	Wildhaus c. s. G. 12
Chatillon 15	La Rixouse 16	S. Brancher c. Val. 21	Yverdon c. Vaud 5
Chaumergi 25	Lauffenburg c. Ar. 29	S. Cergue c. Vaud 22	Zurich 14
Chaussin 4	Lausanne 8	S. Claude (Jura) 7	
Chaux de fonds 12	Lentzbourg c. Arg. 28	S. Gervais en Sav. 14	
Chiètres c. Frib. 23	Les Rousses (Jura) 25	S. Hilaire (Doubs) 4	
Cité d'Aost en Piém. 5	Loèche c. Valais 29	J. Jean d'Aulph 27	
Clerva' (Doubs) 12	Lons le Saunier 15	S. Joire en Sav. 2	
Cluse en Savoye 18	Lucens c. Vaud 8	S. Julien en Sav. 7	
Colmar h. rhin 20	Lucerne 23	S. Marie aux Mines 4	
Constance 11	Malleray c. Berne 28	S. Trivier (Ain) 11	
Courtлари c. Berne 25	Megève en Sav. 4	Salez c. s. Gall 29	
Crusejle 9	Mels c. s. Gall 26	Salins Jura. 14	

X Mois.	OCTOBRE.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.		T ^s moyen au midi vrai.			
				lever.	couch.	h.	m.	sec.	
40.	☾ lever 7 h. 9 m. du mat.		☾ couch. 5 h. 45 m. du mat.						
1 Diman.	A 20) le s. Rosaire	2	♂ ♀ ☾ ☽	6	1	5	38	49	48
2 Lundi	Anges gardiens.	3	♂ ☽ ♀ ☽, ☉ ♃,	6	2	5	35	49	29
3 Mardi	Gérard, abbé.	4	♂ ♀ ♀ ☽	6	4	5	33	49	10
4 Mercredi	François, seraph.	5	* ☉, ☐ ♃,	6	6	5	32	48	51
5 Jeudi	Placide, martyr.	6	* ♀, ♃ ♃	6	7	5	30	48	35
6 Vendre	Bruno.	7	☾ ☽ ☽ ☽	6	8	5	27	48	16
7 Samedi	Judith.	8	☾ ☽ ☽ ☽	6	10	5	25	47	59
41.	☽ lever 2 h. m. 28 du mat.		☽ couch. 10 h. 18 m. du mat.						
8 Diman.	A 21) Brigitte, v.	9	☐ ♀, ☽ ☽ ☽	6	12	5	23	47	42
9 Lundi	Denis, évêque, mart.	10	Δ ☉, ☐ ♃ ☐ ♃	6	13	5	21	47	25
10 Mardi	Gédéon	11	☐ ♀, Δ ♀,	6	14	5	19	47	9
11 Mercredi	Firmin	12	Δ ♃, ♃ ♃, ☾ Périg.	6	16	5	17	46	54
12 Jeudi	Maximilien	13	Δ ♀, ☽	6	18	5	15	46	39
13 Vendre	Edouard.	14	☽ 11 h. 47 m. du s.	6	19	5	13	46	24
14 Samedi	Calixte, martyr.	15	☽ ☽, ♀ ♀,	6	20	5	11	46	11
42.	☽ lever 5 h. 17 m. du mat.		☽ cou. 7 h. 28 m. du mat.						
15 Diman.	A 22) Thérèse, v	16	♀ en ☽ Δ ♃,	6	22	5	9	45	58
16 Lundi	Gall, abbé.	17	♀ dur. ♂ ♂, ♂ ♀,	6	24	5	7	45	44
17 Mardi	Hedvige, veuve.	18	☐ ♃, Δ ♀,	6	25	5	5	45	32
18 Mercredi	Luc, evangeliste.	19	Δ ☉, ☽	6	26	5	3	45	20
19 Jeudi	Pierre d'Alcantara	20	☐ ♀, ♃ ♃,	6	28	5	1	45	9
20 Vendre	Vendelin.	21	☽ Δ ♃, * ♃,	6	30	4	59	44	59
21 Samedi	Ursule, vierge, mar.	22	☽ 10 h. 28 m. du mat.	6	32	4	58	44	49
43.	☽ lever 11 h. 48 m. du mat.		☽ cou. 2 h. 25 m. du mat.						
22 Diman.	A 23) Colomb.	23	☐ ♃, Δ ♀, * ♀	6	33	4	56	44	39
23 Lundi	Séverin, évêque.	24	☽ ☽, ☽ ☽	6	34	4	54	44	31
24 Mardi	Salomé.	25	* ☉, ☐ ♃,	6	36	4	52	44	25
25 Mercredi	Crépin, cordonnier	26	☐ ♃ ♀ ☽ Apog	6	37	4	50	44	16
26 Jeudi	Amand, évêque.	27	* ♀, ☽ ☽	6	39	4	48	44	9
27 Vendre	Framenee, évêque.	28	* ♀, ☽ ☽	6	41	4	46	44	4
28 Samedi	Simon, Jude.	29	☽ ☽, ♂ ♀	6	42	4	45	43	58
44.	☽ lever 7 h. 29 m. du mat.		☽ cou. 4 h. 30 m. du mat.						
29 Diman.	A 24) Narcisse.	30	☽ ☽ 5 m. du soir	6	44	4	43	43	54
30 Lundi	Lucain, martyr.	1	♂ ♃, * ♃,	6	46	4	42	43	51
31 Mardi	Quentin, Vig. Jeune	2	♂ ♀ ☽ ☽	6	48	4	40	43	48

☽ Premier quart. le 7, à 7 h. 45 m. du mat. ☽ Dernier quart. 21, à 10 h. 28 m. du mat.
 ☉ Pleine Lune 13, à 11 h. 47 m. du soir. ☽ Nouvelle Lune 29, à 10 h. 5 m. du soir.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Octobre, les jours ont diminué de 108 minutes.

29
Faires du mois d'Octobre 1837.

Aarau c. Argovie	18	Douvaine en Sav.	23	Lieu (le) c. Vaud	12	Saillans Drôme	13
Arbourg c. Argovie	16	Draillant en Sav.	28	Lindau, lac de C.	27	S. Amarin h. rhin	28
Abondance N.D.	4	Einsiedeln c. Zur.	2	Locle c. de Neuch.	17	S. Amour Jura	25
Adelboden c. B.	3	Elgg c. Zurich	4	Loèche c. Val.	13 28	S. Claude Jura	7
Aigle c. Vaud	23	Erlenbach c. Berne	10	Lons le Saunier (J.)	16	S. Croix c. Vaud	5
Aime en Savoye	2	Erschweil c. Soleure	2	Lottstetten (f. n.)	23	S. Croix G. T. h. rh.	2
Albert-Ville en S.	2	Eschalmatt c. Lu.	16	Lucerne	5	S. Gall c. s. Gall	18
et	18	Estavayer c. Frib.	25	Lugano Tessin	16 28	S. Gervais en Savoye	3
Albeuve c. Frib.	30	Evian en Savoye	2	Martigny c. Valais	16	S. Jean de Gonville	11
Altorf c. d'Uri	12	Faucogney (h.S.)	5	Massevaux h. rh.	9	S. Joux en Savoye	17
Ambérieux (Ain)	30	Faverge en S.	4 18	Megève en Savoye	6	S. Ursanne c. Berne	30
Annemace en Sav.	26	Feirette h. rhin	24	Menzingen c. Zug	23	Sallanches en Savoye	30
Appenzell	18	Flumet en Savoye	5	Mottmenstetten	26	Samoens en Savoye	21
Bagnes c. Valais	25	Frauenfeld c. Th.	23	Mézières c. Vaud	4	Sarnen c. Unterwald	17
Basle	27	Frutigen c. Berne	17	Montbéliard Doubs	2	Schwarzenbourg c. Be.	26
Beaulme c. Vaud	12	Geiterkinden Bâle	4	Monthey c. Valais	11	Schwellbrouc. App.	31
Belfort h. rhin	2	Gessenai c. Berne	6	Montreux c. Vaud	27	Schwitz	16
Bellevaux en Sav.	9	Gex (Ain)	18	Montricher c. V.	13	Schüpfheim c. Lucern	3
Bercher c. Vaud	27	Gigny (Jura)	10	Mœrell c. Val.	16 30	Seewen c. Soleure	11
Berne	24	Gimel c. Vaud	2	Morgex val d'Aoste	4	Seignelégier c. Berne	2
Berthoud c. Berne	18	Giromagny h. rhin	10	Morzine en Savoye	2	Sempach c. Lucerne	28
Bex c. Vaud	16	Glaris	10 27	Motierstraver c. N.	31	Sentier (le) c. Vaud	6
Biot en Savoye	25	Gossau c. s. Gall	2	Moudon c. Vaud	18	Sidwald c. S-Gall	26
Blamont (Doubs)	7	Gross Hœchstetten	26	Moutier gr. Val	16	Sierre c. Valais	23
Boltigen c. Berne	3	Gruningen c. Zur.	24	Mümliswyl c. Sol	18	Signau c. Berne	19
Bourg (Ain)	19	Gruyères c. Frib.	18	Munster c. Lucerne	21	Sion c. Valais	21
Bregenz (Voralb.)	17	Gryon c. Vaud	11	Neustadt for. noire	30	Soleure	17
Brevine c. Neuch.	25	Habsheim h. rhin	28	Nidau c. Berne	31	Stammheim c. Zurich	30
Brigue c. Valais	16	Héricourt Doubs	26	Ollien c. Soleure	23	Stantz c. Unterwald	18
Brugg c. Argovie	24	Herisau c. Appenz.	2	Orbe c. Vaud	2	Stein am Rhein	25
Bulach c. Zurich	31	Hermance c. Gen.	25	Orgelet (Jura)	24	Tavannes c. Berne	25
Bulle c. Fribourg	12	Huthwyl c. Berne	18	Ormont-dessous	20	Teuffen c. Appenzell	30
Buren c. Berne	25	Kaisersberg h. rh.	2	et dessus	13	Thaingen c. Schaf.	30
Buttes c. Neuchât.	3	Knouau c. Zurich	2	Orsières c. Valais	2	Torens	17
Chables s. Saleive	2	Kulm c. Argovie	27	Palézieux c. Vaud	26	Tour ronde en Sav.	18
Chamonix en Sav.	25	Kybourg c. Zur.	25	Planfayon c. Frib.	18	Tramelan c. Berne	11
Château d'OEx	18	Lachen c. Schw.	3	Pontarlier (Doubs)	19	Travers	9
Châtel d'Abond.	9	La Joux c. Berne	9	Porentrui c. Berne	16	Troque c. Appenzell	2
Châtel St. Denis	23	La Roche c. Frib.	16	Port sur Saone	2	Ueberlingen	25
Chaux de fonds	31	Laroche Savoye	9	Ragatz c. S. Gall	23	Unterhallau c. Schaff.	23
Clairvaux (Jura)	20	La Sagne c. Neuch.	10	Ramsen c. Schaff.	5	Untersee c. Berne	11
Clerval Doubs	10	La Sarraz c. Vaud	10	Rapperswyl c. Zur.	4	Urnäsch c. Appenz.	24
Cluses en Savoye	18	Laufen c. Berne	23	Reichenbach c. B.	51	Utznach c. s. Gall	21
Coligny (Ain)	18	Lauffenbourg c. A.	28	Rochefort c. Neu.	27	Vacheresse en Savoie	17
Collombay	25	Leipzig (Saxe)	2	Romainmot. c. V.	27	Val d'Illiez c. Vallais	19
Carnol c. Berne	4	Lenck (an der)	6	Romont c. Frib.	10	Vallorbes c. Vaud	17
Courendlin c. Ber.	27	Leyzin c. Vaud	10	Rougemont c. V.	10	Valpeline	5
Dannemarie h. rh.	24	Lichtensteg c. S.G.	23	Rue c. Fribourg	26	Verrières c. Neuchâtel	14
Delle h. rhin	9	Liestall c. Basle	23	Russwyl c. Lucer.	2	Villeneuve c. Vaud	26
						Villisau c. Lucerne	23
						Vionnaz c. Vallais	23
						Waldenbourg	10
						Wattenwyl c. Berne	11
						Wiedlisbach c. Berne	28
						Winterthur c. Zurich	12
						Wyl c. S. Gall	3
						Yverdon c. Vaud	31
						Zofingen c. Argovie	4
						Zug	17
						Zweisimmen c. Bern	26

XI MOIS.	NOVEMBRE.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.		T ^a moyen au midi vrai.	
				lever.	couch.	h.	m.
1	Mercre	TOUSSAINTS.	5	☐ ♀, ♂ ♀,	6 49	4 38	43 46
2	Jendi	Les Trépassés.	4	* ♀, ⊕ ☉,	6 50	4 37	43 44
3	Vendre	Hubert, évêque.	5	☾ * ☉, * ♀. Δ ♀	6 52	4 35	43 44
4	Samedi	Charles Boromé.	6	♀ en ☾ ☐ ♀,	6 54	4 33	43 45
45.		☽ lever à h. 40 m. du s.		☽ cou. à h. 21 m. du s.			
5	Diman.	A 25 Zacharie p.	7	☾ 2 h. 56 m. du s.	6 55	4 32	43 46
6	Lundi	Léonard, solitaire.	8	* ☉ ♀, * ♀,	6 57	4 30	43 48
7	Mardi	Florentin, évêque.	9	Δ ☉. ☾ Périg.	6 59	4 29	43 51
8	Mercre	Vénérat. des Rel.	10	☐ ♀, ☐ ♀,	7 —	4 27	43 55
9	Jeudi	Théodore, martyr	11	♀ en ☾ Δ ♀,	7 2	4 26	44 —
10	Vendre	Triphon, martyr.	12	☾ ☉, ☾	7 3	4 24	44 5
11	Samedi	Martin, évêque.	13	♂ ☉ ♀, Δ ♀,	7 5	4 23	44 12
46.		☽ lev. à h. 44 m. du s.		☽ cou. à h. 27 m. du m.			
12	Diman.	A 26. Martin, P.	14	☉ h. 2 m. du s.	7 6	4 21	44 19
13	Lundi	Stanislas Kostka.	15	☐ ♀ ♂ ♀,	7 8	4 20	44 27
14	Mardi	Frédérich.	16	☐ ♀, ♂ ♂,	7 10	4 19	44 36
15	Mercre	Léopold.	17	* ♀ ♀, ☾ ☽,	7 12	4 18	44 46
16	Jeudi	Othmar, abbé.	18	☾ * ♀, ♂ ♀,	7 15	4 17	44 56
17	Vendre	Grégoire, taumat.	19	Δ ☉, Δ ♀, Δ ♀,	7 14	4 15	45 8
18	Samedi	Odon, abbé.	20	♂ ♀ ♀, ⊕	7 15	4 14	45 20
47.		☽ lever à h. 51 m. du s.		☽ cou. à midi et demi.			
19	Diman.	A 27. Elisabeth.	21	☐ ♀, Δ ♀ Apo.	7 17	4 13	45 34
20	Lundi	Félix de Valois.	22	☉ 7 h. 7 m. du m.	7 19	4 12	45 48
21	Mardi	Présentat de N. D.	23	☉ ♀ Δ ♀,	7 20	4 11	46 2
22	Mercre	Cécile, vierge et m.	24	☉ en ☾ * ♀,	7 22	4 10	46 18
23	Jeudi	Clément, pape et m.	25	Δ ♀ ♀, * ☉,	7 24	4 10	46 34
24	Vendre	Chrysogone, mart.	26	♀ en ☾, * ♂,	7 25	4 9	46 51
25	Samedi	Catherine, veuve.	27	♂ ☉ ♀, ☾ ☽,	7 26	4 8	47 9
48.		☽ lev. à h. 56 m. du m.		☽ cou. à h. 30 m. du s.			
26	Diman.	A 28 Conrad, évêq.	28	* ♀ ♀, * ♀,	7 28	4 7	47 28
27	Lundi	Jérémié.	29	♂ ♀, ☾ ☉,	7 29	4 6	47 47
28	Mardi	Sostène.	1	☾ 2 h. 23 m. du m.	7 30	4 5	48 7
29	Mercre	Saturnin.	2	♂ ♂, ☾ ☉,	7 32	4 5	48 28
30	Jeudi	André, apôtre.	3	☾ ☉ ☽	7 33	4 4	48 49

☾ Premier quart. 5 à 2 h. 56 min. du soir.
 ☉ Pleine Lune 12 à 0 h. 2 min. du soir.

☽ Dernier quart. 20 à 7 h. 7 min. du matin.
 ☉ Nouvelle Lune 28 à 2 h. 23 min. du matin.

Depuis le 1 jusqu'au 30 Novembre, les jours ont diminué de 83 minutes.

31

Foires du Mois de Novembre 1837.

Aarau c. d'Argovie	8	Couvet c. Neuch.	10	Lonsle Saunier	15	S. Claude (Jura)	13
Aarberg c. Berne	8	Cruseille en Sav.	13	Lucens c. Vaud	8	S. Genis (Ain)	22
Abondance N. D.	4	Cully c. Vaud	17	Lutry c. Vaud	30	S. Gingolph. en S.	6
Aeschi c. Berne	7	Delémont c. Berne	8	Massevaux h. r.	15	S. Hélène en Sav.	2
Aiguebelle en Sav.	11	Delle h. rhin	15	Massonger c. Val	30	S. Jean de Gonv.	11
Altkirch. (h. r.)	27	Diessenhofen c. T.	20	Mellingen c. Arg.	27	S. Imier c. Berne	21
Altorf c. Uri	9 30	Divonne (Jura)	21	Meyenberg c. Arg.	16	S. Julien en Savoye	2
Andelfingen c. Zu.	6	Echallens c. Vaud	16	Moirans (Isère)	2	S. Légier c. Vaud	15
Appenzel	15	Eglisau c. Zurich	28	Montbéliard D.	13	S. Marie aux Min.	1
Arbon c. Thurg.	13	Einsiedeln c. Schw.	6	Montmélian en S.	25	S. Maurice c. Valais	6
Arwangen c. Bern	2	Elgg c. Zurich	15	Morat c. Frib.	22	S. Triviers (Ain)	2
Attalens c. Frib.	6	Ensisheim h. rhin	25	Morez (Jura)	6	S. Vit	25
Avenches c. Vaud	17	Erlenbach c. Berne	14	Morges c. Vaud	15	Säckingen c. Arg.	30
Baar c. Zug	13	Erlinsbach c. Sol.	28	Morteau (Doubs)	14	Salins (Jura)	4
Baden c. Argovie	16	Erschweil c. Sol.	27	Morzine en Savoye	8	Sarnen c. Unterw.	15
Balstall c. Soleure	9	Eschentz Thurg.	50	Moudon c. Vaud	15	Schaffhausen	14
Belfort h. rhin	6	Evian en Sav.	6 et 20	Moutherot (D.)	10	Schiersch c. Gris.	25
Berne	28	Faucogney (h. S.)	2	Mulhausen h. r.	7	Schleitheim c. Sch.	27
Berneck c. s. Gall	14	Flumet en Savoye	2	Munster c. Luc.	25	Schwytz	13
Berthoud c. Berne	9	Flums c. s. Gall	7	Mury c. Argovie	11	Seengen c. Arg.	21
Besançon Doubs	13	Fribourg en Suisse	11	Naters c. Valais	9	Selongey c. d'or	13
Bex c. Vaud	4	Frick c. d'Argovie	30	Neu-Brisach h. r.	21	Sierre c. Valais	27
Bienne c. Berne	9	Frutigen c. Berne	24	Neuchâtel	1	Sion	18 et 25
Biot en Savoye	21	Gaillard c. Gen.	8	Neuveville Ber.	28	Sissac c. Basle	15
Bischofzell c. Th.	16	Gebweiler h. rhin	30	Noirmont c. Berne	6	Sombacourt	30
Blamont (Doubs)	6	Gersau c. Schwitz	11	Nyon c. Vaud	30	Stacfa c. Zurich	23
Blankenburg c. B.	16	Giromagny h. rhin	14	Oensingen c. Sol.	27	Stanz c. Unterw.	15
Bonneville en Sa.	11	Glaris	13 et 22	Ollon c. Vaud	17	Steckborn au lac C.	16
Bons en Sav.	13 27	Grandson c. Vaud	15	Olten c. Soleure	13	Stein am Rhein	29
Bornand (gr.) Sav.	7	Grandvillard h. r.	14	Orgelet (Jura)	24	Sursee c. Lucerne	6
Boudry c. Neuch.	9	Grindelwald c. B.	4	Ormont dessous	24	Taguinge en Sav.	5
Bourg (Ain)	15	Gruyères c. Frib.	22	Ornans (Doubs)	21	Teuffen c. Appen.	27
Breitenbach c. Sol.	14	Hérisau c. Appen.	17	Oron la ville	1	Thône en Savoye	13
Bremgarten c. Ar.	6	Herzogenbuchsee	11	Passavant	2	Untersseen c. B.	5
Brent c. Vaud	8	Horgen Zurich	16	Payerne c. Vaud	9	Uster c. Zurich	30
Brientz c. Berne	8	Huëmoz c. Vaud	9	Pfesslikon c. Zurich	16	Uznach s. G.	4. 18
Bulle march. de bét.	2	Ilanz c. Grisons	14	Rances c. Vaud	5	Vercel (Doubs)	6
Carouge c. Genève	2	Kaysersthal c. Arg.	11	Renan c. Berne	9	Vesoul (h. Saône)	25
Champagnole (J.)	27	Klingnau c. Arg.	27	Rheinau c. Zur.	8	Vevey c. Vaud	28
Chât. d'Exc. V.	30	Küblis c. Grisons	17	Rheineck c. s. Gall	6	Vouxvri c. Valais	9
Chesne Thonex Sa	16	Lachen Schwitz	7	Rheinfelden c. Arg.	8	Waldshut for. n.	6
Cité d'Aoste en Pié.	2	Lagnieu (Ain)	15	Ribauvillers h. r.	30	Weggis c. Lucerne	11
Clerval Doubs	14	Landeron c. Neu.	13	Richterschwyl Z.	14	Weinfelden c. Th.	8
Coire c. Grisons	13	Langenthal c. Ber.	7	Rolle c. Vaud	24	Wilchingen	20
Collonges s. l'Ecl.	2	Langwies c. Gris.	14	Rorschach c. s. G.	2	Wildhaus	7
Colmar h. rhin	16	La Roche c. Frib.	27	Rufschach h. rhin	28	Winterthur c. Z.	9
Constance	27	Laupen c. Berne	2	Rumilly en Sav.	25	Wyle c. s. Gall	21
Coppet c. Vaud	28	Lausanne	10	Saillans Drôme	26	Zoffingen c. Arg.	16
Cossonay c. Vaud	9	Laëchec. Valais	10	S. Amour Jura	16	Zurich	11

XII MOIS.	DÉCEMBRE.	Age et position de la Lune.	Disposition des Astres.	☉ Soleil.		T ^m moyen au midi vra.		
				r. ver.	couch.	h.	m.	sec.
1	Vendre	Eloi, évêque.	4	☾ * ♃, Δ ♄, ♀ ♁	7 34	4 4	11 49	10
2	Samedi	François-Xavier.	5	* ☉, ☾ Périg	7 36	4 4	49	54
	49.	<i>☽ lever 1 h. 39 m. d. s.</i>		<i>☽ cou. 10 h. 53 m. d. s.</i>				
3	Diman.	A 1 Av. Eloque	6	♂ en ☾ □ ♃,	7 37	4 3	49	57
4	Lundi	Barbe, martyr.	7	☾ 10 h. 25 m. d. s.	7 38	4 3	50	21
5	Mardi	Sabbas, abbé.	8	Δ ♃, ♂ ♄,	7 40	4 2	50	46
6	Mercre	Nicolas	9	♀ en ☾ □ ♂,	7 41	4 2	51	11
7	Jeudi	Ambroise, docteur.	10	Δ ☉, Δ ♀,	7 42	4 2	51	37
8	Vendre	Immaculée, Conto.	11	Δ ♂, □ ♀,	7 43	4 1	52	3
9	Samedi	Joachim.	12	Δ ♃, ☽ ☉ ⊕,	7 44	4 1	52	36
	50.	<i>☽ lever 5 h. 23 m. du</i>		<i>☽ cou. 5 h. 14 m. d. m.</i>				
10	Diman.	A (2 Av.) Valérie	13	□ ☉ ♃ ♂ ♃,	7 45	4 1	52	57
11	Lundi	Damase, pape.	14	♀ en ☾ Δ ♀,	7 46	4 1	53	24
12	Mardi	Sinèse.	15	☾ 2 h. 50 m. d. m.	7 47	4 1	53	53
13	Mercre	Luce, vierge, mart.	16	♂ ♂, ♃ ♃	7 48	4 1	54	21
14	Jeudi	Nicaise.	17	☾ Δ ♃, * ♄,	7 49	4 1	54	50
15	Vendre	Abraham	18	⊕ ☽	7 49	4 1	55	19
16	Samedi	Adélaïde.	19	♂ ♀, ☉ ☽	7 50	4 2	55	48
	51.	<i>☽ lever 7 h. 16 m. du m.</i>		<i>☽ cou. 11 h. 28 m. d. m.</i>				
17	Diman.	A (3 Av.) Lazare	20	Δ ☉, □ ♃, ☾ Ap.	7 41	4 2	56	17
18	Lundi	Galien.	21	Δ ♂, Δ ♀,	7 52	4 2	56	47
19	Mardi	Némèse.	22	* ♃, ♂ ♄	7 52	4 2	57	17
20	Mercre	T. Ursine.	23	☾ 4 h. 45 m. d. m.	7 53	4 3	57	47
21	Jeudi	Thomas, Apôtre.	24	♂ ♂ □, ♂, Δ ♀, □ ♀	7 53	4 3	58	17
22	Vendre	Flavien.	25	☉ en ☾ Solst. d'h.	7 54	4 4	58	47
23	Samedi	Dagobert.	26	* ♂, ☽ ☽,	7 54	4 4	59	17
	52.	<i>☽ lever 2 h. 18 m. du s.</i>		<i>☽ cou. 1 h. 52 m. du s.</i>				
24	Diman.	A (4 Av.) Adam.	27	* ♄, □ ♀, * ♀.	7 54	4 5	59	47
25	Lundi	NOEL.	28	☽ ☉ ⊕	7 55	4 6	12	17
26	Mardi	Etienne, martyr.	29	□ ♄, * ♀,	7 55	4 7	—	46
27	Mercre	Jean, évangéliste.	30	☾ 3 h. 6 m. d. s.	7 55	4 7	1	16
28	Jeudi	Les ss. Innocens.	1	☾ * ♃, Δ ♄	7 56	4 8	1	46
29	Vendre	Thomas, martyr.	2	* ♃ ♀, ☾ Périg	7 56	4 9	2	15
30	Samedi	David.	3	□ ♃, ☽ ☽,	7 56	4 10	2	44
	53.	<i>☽ lever 11 h. 6 m. du m.</i>		<i>☽ couc. 7 h. 9 m. du s.</i>				
31	Diman	A. Sylvestre, Pape	4	* ☉, ♀ ♁,	7 56	4 11	3	13

☾ Premier quart. 4, à 10 25 m du soir.

☉ Pleine Lune 12, à 2 h. 50 m. du matin.

☾ Dernier quart. 20, à 4 h. 45 m. du mat.

● Nouvelle Lune 27, à 3 h. 6 m. du soir.

Du 1 au 31 les jours ont diminué de 22 minutes, et du 21 au 31 ils ont cru de 4 minutes.

p. 33 →
V. après p. 52

Foires du mois de Décembre 1837.

Aarau c. Argovie	20	Fraisans	7
Aigle c. Vaud	20	Frauenfeld c. Th.	11
Altorf c. Uri	21	Fribourg en Brisg.	21
Altstædten c. s. Gall	7	Gais c. Appenzell	19
Ambérieux (Ain)	6	Gendrey (Jura)	18
Annecy en Savoye	4	Gessenai c. Berne	1
Appenzell	13	Gex (Ain)	1
Arbois (Jura)	8	Gigny (Jura)	11
Arcey	21	Giromagn. h. rh.	12
Aromas (Jura) 4 et	22	Glaris	11
Aubonne c. Vaud	5	Gossau c. S. Gall	4
Belfort h. rhin	4	Grenoble (Isère)	4
Belvoye (Doubs)	6	Hutwyl c. Berne	6
Berthoud c. Berne	28	Ignny (Marne)	22
Bex c. Vaud	28	Ilanz c. Grisons	19
Bienne c. Berne	28	Kayserstuhl c. Ar.	6
Blamont (Doubs)	6	et	29
Bolzano Tyrol	1	Klingnau c. Arg.	28
Bonne en Savoye	7	Küblis c. Grisons	15
Bourg (Ain)	6	Lachen c. Schwitz	5
Bregentz Voralb.	5	Lagnieu (Ain)	11
Bremgarten c. Arg.	18	Langnau c. Berne	13
Brugg c. Argovie	12	La Roche en Sav.	13
Bulle c. Fribourg	7	Lauffen c. Berne	11
Buren c. Berne	13	Lentzbouurg c. Arg.	14
Cerlier c. Berne	6	Lisle sur le D.	22
Chable s. Salève	18	Lons le Saunier	15
Chaumergi	18	Lucerne	19
Clairvaux [jura]	20	Martigny c. Valais	4
Clerval (Doubs)	12	Meilen c. Zurich	7
Cluses en Savoye	1	Mirecourt (Vosge)	12
Coligny (Ain)	18	Montbéliard	11
Colmar (h. r.)	20	Monthey c. Valais	30
Delémont c. Berne	20	Montmélian Sav.	26
Delle h. rhin	18	Morez (Jura)	20
Dôle Jura.	4	Moudon c. Vaud	27
Echandens c. Vaud	26	Mulhausen	6
Einsideln c. Schwiz	4	Neuenkirche. Sch.	11
Ermatingen c. Th.	1	Neuveville c. Berne	26
Estavayer c. Frib.	6	Nidau c. Berne	12
Faucogney (h. S.)	7	Olten c. Solcure	11
Feldkirch Voralb.	18	Orbe c. Vaud	11
Ferney-Voltaire	4	Orgelet (Jura)	25
et	21	Ornans Doubs	19
Ferrette h. rhin	12	Payerne c. Vaud	21
Flums c. S. Gall	19	Poligny (Jura)	8



Pontarlier (Doubs)	14	Thonon en S. 4 et	21
Pont du bourg	2	Thun c. Berne	20
Porentroi c. Berne	4	Troistorrens	7 -- 21
Port s. Saone	13	Ueberlingen	13
Ragatz c. S. Gall	4	Vercel [Doubs]	23
Rapperswyl S. Gall	20	Vezellei	9
Recologne (Doubs)	15	Vielmergen c. Arg.	2
Reichenbach c. Ber	12	Villeneuve c. Vaud	7
Romont c. Erib.	5	Villisau c. Lucerne	18
Roulous (Doubs)	27	Vius en Sale	6
Rue c. Fribourg	21	Waldshut [for. n.]	27
Saanen c. Berne	1	Winterthur c. Zu.	14
S. Amour (Jura)	2	Yverdon c. Vaud	26
S. Claude [Jura]	7	Zug	5
S. Hilaire	4	Zweisimmen c. Ber.	14
S. Lupicin [Jura]	4		
S. Trivier de C. [Ain]	23 et 28		
Salins [Jura]	23		
Samoensen Savoye	15		
Sancey le gr. [D.]	26		
Sarnen c. Unterw.	1		
Schwitz	4		
Seewis c. Grisons	12		
Seillères	18		
Selongey [côte d.]	22		
Sidwald c. S. Gall	7		
Soleure	12		
Strasbourg	18 et 26		
Sulz h. rhin	27		
Sursee c. Lucerne	6		
Tassenières	22		
Teuffen c. Appen.	18		

E

(double)
45 bis
p. 201

Le père juge et bourreau.



G

46
L'inconnu. « La bourse ou la vie ! » s'écrie ce dernier d'une voix rauque et en présentant au négociant les canons de deux pistolets. M. Duval avait le doigt sur la détente du sien et le coup allait partir lorsqu'une pensée subite fit retomber sa main. « Ma bourse ? » reprit-il en détachant sa ceinture, « la voici. » L'inconnu la prend, s'éloigne, et le négociant continue sa route, la tête penchée et pensive, et laissant aller la bride sur le cou de son cheval, dont le pas nonchalant va se ralentissant toujours.

» Une demi-heure après, M. Duval relève vivement la tête, comme un homme qui va prendre une détermination soudaine, arrête brusquement son cheval, tourne bride et le relance au grand trot sur le chemin de la ville.

» Arrive près de Rouen, dans le faubourg où demeure le vieux soldat, il frappe à la première auberge, donne son cheval au garçon d'écurie, se dirige avec précaution vers la petite porte du jardin de son ami, dont il connaît le secret; l'ouvre et se glisse le long des allées. Parvenu devant les fenêtres de la chambre à coucher de M. Magnieu, il frappe doucement au carreau.

» Introduit près du vieillard, qu'étonne ce prompt retour : — Mon ami, lui dit-il, je viens d'être arrêté; l'accent, la tournure, et ce que j'ai pu voir des traits du voleur, sous la teinte noire dont ils étaient couverts, m'ont fait venir une singulière pensée. J'ai la ferme conviction que je me trompe, mais l'honneur de ton nom, de ta famille, l'avenir... »

— « Que veux-tu dire? tu m'épouvantes! »

— « Écoute : on s'est beaucoup plaint de ton fils, et, pardonne-le moi, c'est par amitié pour lui et pour toi, afin de prévenir... »

— « Parle donc; tu me fais mourir! »

— « Eh bien! mon pauvre ami, je soupçonne... »

— « Qui? lui! ce serait lui! »

— « Sois calme, et assurons-nous sans bruit que c'est une odieuse erreur de ressemblance. »

— « Viens! reprend le vieux soldat en allumant une lanterne, et en conduisant son ami à pas sourds vers la chambre d'Edouard.

La porte était entr'ouverte, ils entrent.

» Edouard couché dormait d'un profond sommeil. Son père, dont la main tremblait violemment, s'en assure en promenant sur son visage le rayon de la lanterne, puis il se retourne vers son ami avec un long soupir, comme un homme délivré tout à coup d'un grand poids ou d'un grand danger. M. Duval baissait les yeux. Le doute reprend le vieillard, dont les yeux hagards se sont arrêtés avec terreur sur une serviette souillée de taches noires, sur deux pistolets et sur la ceinture de cuir de son ami mal cachée sous l'oreiller d'Edouard.

— « Tout cela ne prouve rien, ajoute le négociant qui frémit en voyant l'horrible contraction des traits du vieux soldat, d'ailleurs j'étais à cheval et comment aurait-il pu à pied?.. »

— « Le sentier de la montagne est plus court, répond en ricanant le vieillard, et puis, vois! reprend-il, en montrant au manufacturier le pantalon et la chaussure souillés de boue d'Edouard.

» M. Duval baisse encore la tête et se tait.

— « Et il dort! reprend le père dont les yeux étincellent d'une lueur étrange. Puis, d'un geste énergique et saccadé, il saisit un des pistolets, l'arme, et avant que son ami ait pu soupçonner son dessein, le décharge à bout portant sur le crâne de son fils.

» C'est de cette affaire que la justice vient d'être saisie, et Monsieur et moi nous attendons avec anxiété la conclusion d'une cause presque inouïe dans nos fastes, et un jugement que nul de nous ne peut prévoir. En ce moment, la foule sortit tumultueuse et quelques voix confuses firent entendre le mot, . . . déportation.

Tentative d'incendie.

Dans la soirée du 29 octobre 1835, le *Wachtman* (homme du guêt) d'un des quartiers de Glasgow, en Écosse, stationné en face de la boutique d'un pharmacien, en vit sortir à la fois le portier de la maison, le gardien de boutique et la femme du pharmacien. Cette dernière ferma soigneusement la porte et emporta

les clefs. Au bout d'environ un quart d'heure, le Wachtmann apperçut de la lumière par-dessous la porte. et sachant qu'il n'y avait personne dans la boutique, il fit jouer sa crécelle, ce qui attira le Wachtmann le plus voisin. Lui ayant fait part de ses conjectures au sujet de la clarté qu'il avait observée, il fut décidé d'avertir les pompiers. Ceux-ci arrivèrent, et la porte ayant été enfoncée, on trouva près de la porte une mèche allumée communiquant avec une traînée de poudre d'environ dix pouces de large et très épaisse. Cette traînée s'étendait jusqu'au fond de la boutique. Deux autres traînées partant de la première étaient dirigées vers les fenêtres en passant derrière les comptoirs. Au bout de l'une, il y avait un vase ouvert et rempli de baume de copahu, matière très-inflammable, et au bout de l'autre un vase d'huile de naphte. La grande traînée aboutissait dans l'arrière boutique, à un tas de camphre. Quantité d'allumettes phosphoriques étaient éparées sur les montres des comptoirs. En ramassant la poudre, on reconnut qu'une partie était mouillée, parce qu'avant de faire les traînées, les auteurs de cette infernale machination avaient répandu de l'essence de térébenthine sur le plancher. La quantité de poudre était telle que, si elle eut pris feu, il y aurait eu, en outre de l'incendie, une explosion capable de détruire en partie la maison et de tuer bien du monde dans la rue qui est très fréquentée. Après avoir enlevé toutes les matières combustibles, on plaça une garde dans la maison et la police se mit à la recherche des personnes qu'avait signalées le Wachtmann. Toutes trois furent arrêtées ainsi que le pharmacien. Des témoins ont déclaré avoir vu dans sa boutique, quelques jours auparavant, deux petits barils de poudre qu'il avait achetés dans le voisinage. Les individus arrêtés seront jugés aux prochaines assises. D'ici là, on découvrira peut être le motif jusqu'à présent inconnu qui a porté un homme bien famé et auquel on ne connaissait pas de mauvaises affaires, à commettre un acte aussi criminel. En tout ce ne pouvait être le désir de frauder une compagnie d'assurances,

47
attendu que la somme de 30.000 fr. pour laquelle sa propriété était assurée, était bien loin d'approcher de la valeur de ce qui aurait été détruit.

Tremblement de terre.

47
Dans la nuit du 12 octobre 1835, un violent tremblement de terre, dont la secousse a duré quatre secondes, mais qui, dans la même nuit, a plusieurs fois ébranlé le sol, a complètement détruit Castiglione, district de Cosenza, dans la Calabre citérieure. De mille habitans environ dont se composait la population, plus de cent sont restés ensevelis sous les ruines. et un grand nombre de ceux qui sont parvenus à se sauver ont été blessés par la chute des édifices qui tombaient autour d'eux pendant leur fuite. Le petit village de Rovello, où habitaient 370 personnes, a éprouvé le même sort que Castiglione; quatre autres ont plus ou moins souffert, et plusieurs édifices ont été renversés dans la ville de Cosenza, où heureusement personne n'a péri. En racontant ce funeste événement le *Journal de Naples* fait un long détail de tous les secours qui ont été fournis par le gouvernement à ces populations désolées.

La Femme hussard.

Par une belle matinée d'automne de l'année 1806, Napoléon passait dans le Champ-de-Mars une grande revue de ses troupes. La foule garnissait les avenues et les tertres.

Il avoit déjà passé devant le front de plusieurs régimens, lorsqu'il arriva au 6^e de hussards, si remarquable par sa belle tenue. Son œil d'aigle eut bientôt apperçu un hussard volontaire qui caracolait hors des rangs; il s'écria aussitôt: Pourquoi ce hussard n'est-il pas à son poste? Que cet homme soit mis pour huit jours aux arrêts.

— Sire, reprit le colonel, permettez-moi d'en appeler à vous-même d'un jugement si sévère, et de solliciter la grâce de mon volontaire; vous ne me la refuserez pas quand

48
vous l'aurez interrogé. — Eh bien soit, dit l'empereur ; qu'il vienne ! » Le hussard au galop l'eut bientôt rejoint, et il s'établit entre eux le dialogue suivant :

» Ton nom ?

— Mon empereur, mon nom est Ducond-Laborde : le régiment m'appelle Breton-Double.

— Pourquoi as-tu quitté les rangs ?

— Je n'y suis jamais entré ; j'ai toujours suivi le régiment comme volontaire, ne voulant en faire partie que quand Votre Majesté m'en aura trouvé digne.

— Depuis quand es-tu attaché au régiment ?

— Depuis huit ans.

— Qui t'a engagé à prendre du service ?

— L'amour de mon pays et de mon mari, dont je n'ai jamais voulu me séparer.

— Quoi ! vous êtes une femme !

— Oui, sire, et vous n'aurez jamais dans le régiment de bras plus dévoué que le mien.

— Quel est le nom de votre mari ?

— Poncet, maréchal-des-logis-chef.

— Quel est votre pays ?

— Angoulême.

— Votre âge ?

— Trente-trois ans.

— Avez-vous des enfans ?

— Oui, sire, un garçon.

— Que fait-il ?

— Trompette au 1^{er} dragon.

— C'est bien. Connaissez-vous la manœuvre ?

— Oui sire et le maniement du sabre aussi.

— Je suis curieux de le voir, dit l'empereur. Colonel, faites avancer un peloton.

Le colonel commanda les évolutions. Elles furent exécutées par Breton-Double avec une précision et une ardeur qui enchanterent l'empereur, surpris de voir une femme manœuvrer un cheval avec la vigueur et l'assurance d'un soldat de dix campagnes.

« C'est assez, dit-il, je suis content. Breton-Double, je te fais maréchal-des-logis d'ordonnance ; voilà pour tes galons. Va rejoindre ton escadron, nous nous reverrons. »

Breton-Double, enchantée, alla prendre la place que lui assignoit son nouveau grade.

Le 6^e hussards partit pour rejoindre le corps d'armée qui entroit en Prusse, et la bataille d'Eylau fournit bientôt à Breton-Double l'occasion de se distinguer. L'affaire étoit déjà engagée depuis plus de deux heures. Breton-Double, qui avoit été détachée sur l'aile droite pour porter un ordre, revenoit à son poste, lorsqu'elle trouva un peloton enveloppé par un gros de cavaliers russes ; elle s'élança le sabre à la main sur l'ennemi, tue le capitaine, dégage ses camarades, et revient au quartier-général, rapportant l'écharpe de l'officier qu'elle vient de frapper. Instruit de cette action d'éclat, l'empereur la fit récompenser par une médaille d'or.

La bataille de Friedland succéda bientôt. A peine au commencement de la journée, elle reçut une balle sur la hanche, qui lui laboura la cuisse droite. Loin d'en être arrêtée, elle ne se jette dans la mêlée qu'avec plus d'ardeur, et déjà plusieurs ennemis avoient payé de leur vie les douleurs qu'elle ressentoit, lorsqu'une autre balle vint la frapper sous l'aisselle droite. Malgré cette nouvelle blessure, elle ne quitte point le cheval, et au lieu d'aller à l'ambulance comme on le lui dit, elle prend sa cravatte, bande sa plaie, met son bras en écharpe, et, après avoir passé la bride de son cheval autour de son cou, échange son sabre de côté, et le prenant de la main gauche, elle s'élança comme une hyène furieuse, se fraya un passage, et, après avoir porté la mort dans les rangs, s'empare de dix Prussiens qu'elle fait prisonniers et qu'elle amène à l'empereur. Napoléon, reconnoissant Breton-Double, fut touché de tant de dévouement et de bravoure ; il détacha sa croix d'honneur et la lui plaça sur la poitrine, en donnant l'ordre de la conduire à l'ambulance pour y faire panser les blessures dont elle étoit couverte.

Depuis lors jusqu'en 1814, Breton-Double ne quitta point son régiment et elle rendit à l'armée de grands services.

C'est à Waterloo que Breton-Double paya son dernier tribut à la France qu'elle servoit depuis dix-sept ans ; elle eut la jambe fracassée par un boulet, et Poncet, son mari, devenu capitaine, est mort à ses côtés. Amputée sur le champ de bataille, Breton-Double devint pour les ennemis qui la recueillirent un objet d'admiration et de respect. Le colonel Barrown, du Royal-Irlandais, régiment du duc de Kent la conduisit à Dublin, où elle subit une seconde amputation au-dessus du genou.

Elle passa six ans en Angleterre, partout honorée et fêtée, et ne revint en France qu'après la mort de Louis XVIII, munie des certificats du consul de France à Dublin et de l'ambassadeur français à Londres. Elle obtint une pension que Charles X lui paya sur sa cassette. Breton-Double vivoit encore à Paris il y a deux ans.

Un trait de Charlemagne.

Jusqu'au règne de Charlemagne, les Germains et les Francs conservèrent la forme simple de leurs anciens vêtements ; mais après les campagnes d'Italie, ses courtisans et les officiers rapportèrent dans leur patrie les modes italiennes. Ils eurent des vêtements de soie, bordés de riches fourrures apportées du Levant par les Vénitiens, au lieu des peaux de mouton, de loutre et de chat dont ils s'étoient contentés jusqu'alors. La prudence et le patriotisme de l'empereur lui firent voir ce luxe avec peine. Il fit pour les détruire plusieurs lois qu'on trouve dans ses capitulaires ; l'une d'elles est relative aux étoffes étrangères employées à grands frais.

Un jour d'hiver il partit pour la chasse, couvert d'une peau de mouton, qu'il attacha autour de son cou, de manière à pouvoir la tourner du côté du vent ou de la pluie. Ses courtisans avoient ordre de le suivre, habillés des vêtements de soie garnis de fourrures qu'ils avoient coutume de porter à la cour. Ceux de ces vêtements qui ne furent pas dé-

chirés dans les halliers furent endommagés par la neige et la pluie. A leur retour ils voulurent rentrer chez eux pour changer d'habits ; mais l'empereur le leur défendit, et les invita à venir se sécher au feu avec lui : par ce moyen leurs vêtements de soie se retrécirent tellement que le soir, lorsqu'ils voulurent les ôter, ils se déchirèrent dans tous les sens. Le lendemain matin Charlemagne leur envoya l'ordre de le suivre dans le même costume. Comme ils ressembloient plutôt à des mendiants qu'à des courtisans, et que l'habit de l'empereur, fait de peau de mouton, étoit en aussi bon état que la veille, le monarque leur reprocha leur folie, et cette leçon fit tant d'effet sur la noblesse germane et franque, qu'ils revinrent à l'usage des vêtements de drap et de peau, produits de leur pays.

L'Échange.

Il n'est pas un anglais un peu lettré qui ne sache que vers l'an 1135 les lois féodales de son pays commencèrent à appeler les femmes à la succession des fiefs seigneuriaux transmis auparavant de mâle en mâle, puis, par extension à celle du trône, qui étoit alors un fief comme un autre, le fief des fiefs, le fief par excellence.

Ainsi, à la mort de Henri I, Mathilde, sa fille, sembloit-elle, à défaut d'héritier mâle, appelée à son tour à succéder à son père. Elle s'apprétoit, en effet, à saisir le sceptre de ses mains novices et délicates, lorsque son cousin, milord Etienne, fils d'Etienne comte de Blois, appelé par Henri des bords de la Loire sur les rivages d'Albion, et comblé de ses royales faveurs, descendit dans la lice pour le lui disputer, et, chevalier discourtois, dressa bannière contre bannière, proscriptions contre proscriptions, échafauds contre échafauds, escamota du primat Guillaume un sacre clandestin, et, à la dérobée, monta sur le trône presque incognito.

Mais une fois monté, il s'y tint fortement cramponné, comme Claude Frolo aux plombs

de Notre-Dame ; comme lui aussi , il finit par tomber ; voici comment :

Mathilde , profitant du moment où Étienne s'étoit mis à dos la noblesse et le clergé , quitte la Normandie , où elle s'étoit réfugiée , débarque à Douvres , suivie de Robert , comte de Gloucester , et de quarante autres preux , se met en sûreté derrière les tours crénelées du vieux château d'Arundel , foyer d'insurrection , d'où l'on vit bientôt le désordre et la confusion se répandre sur toute l'Angleterre en rayons droits et divergens. Les châteaux devinrent des cavernes de voleurs , et l'Angleterre un vaste champ de bataille où les vainqueurs d'aujourd'hui égorgèrent ceux d'hier. Tel étoit l'aspect qui , depuis deux ans , s'offroit aux regards au-delà du détroit , lorsque , pour parler le langage du siècle , on vit , à l'horizon politique , poindre un signe de salut. Étienne , appelé au secours du château de Lincoln , fut battu , taillé en pièces par Robert qui commandoit les troupes de Mathilde , et conduit prisonnier au château de Gloucester. Traité d'abord avec assez de procédés , il fut bientôt jeté dans un étroit et sale cachot , chargé de chaînes , privé d'air et de lumière.

Tandis qu'il mouroit en détail , jour par jour , et que , loin des événemens auxquels il avoit jadis pris une part si active , les sons monotones et lugubres de l'horloge de la tour l'avertissoient seuls de la marche du temps , Mathilde se rendoit odieuse au peuple , et prenoit soin de lui rappeler son prédécesseur , qu'il eut été trop disposé à oublier sous un prince meilleur.

Le mécontentement étoit à son comble : il lui fallut quitter son palais et Londres , et traverser une seconde fois ses états en fugitive. Elle dirigea ses pas errans vers le château de Gloucester , défendu par ses partisans qui rete- noient encore Étienne prisonnier. Sur le point d'y pénétrer , son frère Robert , l'âme de son parti , comme Étienne l'étoit du sien , tombe entre les mains des rebelles , qui bientôt sont maîtres du château.

C'étoit par une froide soirée du mois de Novembre , le vent s'engouffroit en mugissant dans les vastes corridors du château de Gloucester ; trois hommes descendoient en silence , à la lueur vacillante d'une torche , les sombres escaliers qui conduisoient à la prison souterraine où languissoit Étienne. L'un d'eux étoit Robert de Gloucester. Les portes de la prison ont crié sur leurs gonds : à ce bruit inattendu , Étienne soulève péniblement sa tête que n'inclinoit point le sommeil , mais le poids de ses chaînes ; un pâle rayon de lune se mêlant à la lueur des torches , éclairoit en ce moment le visage de Robert d'un sombre reflet.

„ Encore toi , bourreau ! s'écrie Étienne d'une voix sépulcrale ; que me veux-tu ?

— Prendre ta place ! »

Et les deux autres commencèrent à délivrer le prisonnier de ses chaînes pour en charger Robert.

Remonté sur le trône , il ne céda plus désormais sa place à personne , et y resta , jusqu'à la mort.

Le Cardinal et le Poète.

Le cardinal de Retz dit un jour à Ménage :

« Enseignez moi de grâce à me connoître en vers.

Ignorant , sur ce point , il m'arrive , je gage ,

Assez souvent de juger de travers.

— A ce projet , renoncez Éminence ,

Pour vous la poésie est futile science.

Si , sur des vers , quelqu'un veut votre sentiment

Dites qu'ils sont mauvais en toute confiance :

Vous vous tromperez rarement. »

Le Courtisan.

Oh ! que flatteurs de cour sont une sottise espèce

Par ce trait-ci chacun de reste en jugera.

La reine à certain duc un jour disoit : « Quand est-ce

Que votre aimable femme en ville reviendra ? »

Tout glorieux , le duc saluant la princesse :

« Madame , quand il vous plaira. »

— Toujours à me servir vous mettez votre zèle

Et dans l'occasion mon cœur s'en souviendra .

Reprit alors la reine : une faveur nouvelle

A propos ! la duchesse ? elle est grosse , oui-dà ?

Je l'avois oublié : quand accouchera-t-elle ?

Et l'imbécile duc à son refrain fidèle :

« Madame , quand il vous plaira. »

51
Profession de foi.

« Je dois, disoit un jour un noble personnage
Qui de ses sentimens faisoit publique foi,
Je dois à Dieu respect, obéissance, hommage ;
Je dois à mon pays fidélité, courage ;
Je dois encore mon bras et mon épée au roi ;
Je dois enfin .. — O ciel ! queile noirceur profonde !
Interrompt un quidam : sycophante maudit !
Quand vous vintes hier me demander crédit,
Pourquoi donc ne m'avoir pas dit
Que vous deviez à tant de monde.

Clément Marot.

Marot, dans sa jeunesse, fut chassé de Genève pour des causes que l'on n'a jamais bien connues. Élevé par la suite au grade éminent de valet de chambre de François I, loin de s'enrichir à son service, il se trouvoit dans une telle indigence qu'un jour il présenta ce placet à son maître :

Plaise au roi me donner cent livres
Pour acheter livres et vivres :
De livres je me passerois,
Mais de vivres je ne saurois.

Henriette de Coligny.

(Depuis madame de la Suze, morte en 1673

M. de La Suze, dans un accès de jalousie contre sa femme, prit la résolution de l'emmener à la campagne. Bientôt la désunion augmentant entre eux, la comtesse offrit à son mari, pour divorcer, vingt-cinq mille écus qu'il s'empressa d'accepter. Les plaisans d'alors prétendirent que la comtesse avoit perdu cinquante mille écus par sa précipitation, parce que, si elle avoit attendu quelque temps, au lieu de donner vingt-cinq mille écus, elle les auroit reçus de son mari pour la quitter.

Ses affaires s'étant, dès lors, extrêmement dérangées, un exempt, accompagné de quelques archers, vint un matin qu'elle étoit encore au lit pour saisir ses meubles. Sa femme de chambre courut l'en avertir. Elle fit entrer l'exempt, et le pria avec instance de vouloir bien la laisser encore reposer deux heures, parce qu'elle n'avoit point dormi de la

nuit. Sa demande lui ayant été accordée, elle se rendormit jusqu'à dix heures, s'habilla pour aller dîner en ville, et passa, avant de sortir, dans son antichambre, où elle fit de grands complimens à l'exempt et le remercia fort de son honnêteté : « Je vais sortir, je vous laisse le maître. »

Le Cocher malencontreux.

Le Préfet Desmousseaux, sous l'empire, sortant de chez le ministre de l'intérieur, ordonne à son cocher de place de le conduire chez l'archichancelier, où il devoit dîner ; le Phaéton se trompe de numéro dans la rue S. Dominique, prend un palais pour l'autre, entre dans la cour, et dépose son maître au bas des degrés de l'appartement de Madame-Mère. M. Desmousseaux descend de voiture, et tout occupé, franchit l'escalier, se nomme, et le valet de chambre annonce sans difficulté le préfet de Toulouse. Le voilà introduit dans le salon ; deux femmes assises, l'une sur un canapé, l'autre sur une chaise, sont auprès du feu ; l'une se lève précipitamment, surprise de cette brusque apparition : c'est madame de Fontanges ; l'autre demeure immobile ; c'est la mère de l'empereur.

M. Desmousseaux, après avoir salué légèrement, s'approche de la cheminée, tourne le dos au feu, écarte un peu les basques de son habit, et relève chaque pied l'un après l'autre. Cette aisance bourgeoise, cette façon de se présenter surprennent ces dames ; mais sans se déconcerter de leur silence, M. Desmousseaux, assez bavard, parle enfin, et dit : — Je craignois d'arriver trop tard, mais je m'apperçois que Son Altesse n'est pas rentrée, ni tous ses convives venus ; le dîner ne sera pas servi de sitôt, j'en suis fâché.

— De qui parlez-vous, monsieur ? repliqua madame de Fontanges : qui êtes-vous ? et savez-vous où vous êtes ?

— Je suis, madame, le baron Desmousseaux, préfet de la Haute-Garonne. Ce palais n'est-il pas celui du prince Cambacérés ? ré-

pondit-il en commençant pourtant à se troubler. — Non, monsieur, vous n'êtes point chez l'archichancelier, vous êtes chez Madame... Madame-Mère.

— Mère de qui ? mère de quoi ? s'écria le préfet tout décontenancé.

Je vous le répète, monsieur, vous êtes chez Madame, mère de l'empereur, qui vous ordonne de vous retirer, n'étant pas d'humeur, en ce moment, de recevoir l'hommage de vos respects. »

A ce nom, M. Desmousseaux achève de perdre la tête, se confond en excuses qu'on ne daigne pas écouter, s'échappe à reculons en multipliant ses révérences, court à sa voiture et fait tomber sa mauvaise humeur sur ses gens.

Mais il faut dîner, il se rend chez Cambacérès qui vient de se mettre à table. Le préfet malencontreux se justifie de son retard, raconte de point en point sa mésaventure, et, dans sa naïveté imprudente, laisse échapper le terrible mère de qui, mère de quoi ?

L'anecdote courut tout Paris, et le pauvre préfet, mystifié, n'eut rien de mieux à faire que de quitter la capitale pour aller reprendre la direction des affaires de son département.

L'Ivrogne.

Pour boire, un pauvre mercenaire
Avait vendu le peu qu'il possédait.
Un matelas cependant lui restait ;
Il alloit encore s'en défaire.

Un sien ami lui fit à ce sujet la guerre.

L'Ivrogne en souriant lui dit :
» Tu déraisonnes, camarade ;
Comment ! tu veux que je garde le lit
Lorsque je ne suis point malade.

Le maréchal de Richelieu.

(Voyez la planche ci-contre.)

Le 31 décembre 1785, par une assez belle journée d'hiver, on vient avertir le principal du Plessis que le carrosse de M. le maréchal de

52
Richelieu vient d'arrêter à la porte du collège, et que S. Ex. demande à voir M. le comte de Chinon, son petit-fils, âgé alors de dix-sept ans. On s'ahurte, on s'empresse, et toutes les autorités collégiales viennent se ranger autour des portières dorées et blasonnées du vieux seigneur, qui s'opiniâtre à laisser les deux glaces baissées par civilité. On a fait sortir M. le comte de Chinon de sa classe de rhétorique, et lorsqu'on a mis sa chambre en état de recevoir l'illustre visiteur, on conduit processionnellement le vainqueur de Mahon jusqu'à la porte de cette chambre, où l'on n'avoit pas eu la précaution de faire allumer du feu, et puis chacun se retire avec discrétion.

Le jeune comte a rapporté depuis, qu'après cinq ou six minutes de conversation, son grand-père lui avoit demandé avec un air de sollicitude et de bonhomie prévoyante : « *Est-ce que vous avez encore de l'argent ?* »

Ah ! certainement, monsieur le maréchal, », lui répondit le rhétoricien d'un air de triomphe et avec tout l'amour-propre d'un écolier rangé, soigneux et économe. Il ajouta qu'il n'avoit pas encore eu besoin de toucher à une bourse de cinquante louis que le maréchal lui avoit envoyée depuis trois ou quatre mois, pour le jour de sa fête !

« *Voyons donc ça, s'il vous plait ?* », lui repliqua son grand-père ; et dès qu'il eut les cinquante louis entre les mains, le vieux maréchal se lève, ouvre la fenêtre, et se met à crier : « *Dit donc, m'sieur, m'sieur le ba-layeur !* (car le maréchal de Richelieu avoit conservé l'accent et le langage d'un faubourien, qu'il avoit pris du temps de la régence), *V'nez donc par ici !... V'la quelques louis que m'sieur le comte m'a chargé de vous donner pour étrennes.* », Et il jette la bourse par la fenêtre. « *Monsieur*, dit-il, en se retournant, *à votre âge, et quand on est destiné à porter le nom de Richelieu, faut pas mettre son argent dans son secrétaire, et faut jamais garder cinquante louis à rien faire.* »



EPIHEMERIDES

DE MDCCCXXXVII.

De l'Hiver.

Le quartier d'Hiver a fait son entrée le 21 Décembre de l'année dernière, à 6 heures 41 minutes du soir, au moment où le Soleil atteignait le signe du *Capricorne*. A cette époque la *Lune* se trouvait au 13 degré des *Gémeaux*; *Saturne* au 14 degré du *Scorpion*; *Jupiter* au 18 degré du *Lion*; *Mars* au 27 degré du même signe; *Vénus* au 24 degré du *Scorpion*; *Mercuré* au 3 degré du *Capricorne*; La tête du *Dragon* au 8 degré du *Taureau*; et la queue du *Dragon* au 8 degré du *Scorpion*. On en peut inférer que.

Janvier a une entrée désagréable suivie d'une variation de jours pluvieux, neigeux avec quelques lueurs de soleil. Vers le milieu du mois, plusieurs momens agréables, troublés bientôt

par un vilain temps. Il se termine par beaucoup de nuages et de brouillards.

Février commence par des jours sombres et orageux; bientôt succède une température rigoureuse qui s'éclaircit vers le milieu du mois; dès lors la pluie et un temps variable se succèdent alternativement jusqu'au 28.

Mars a ses premiers jours frais, suivis bientôt d'un beau soleil. Le milieu du mois apporte du changement, et jusqu'à la fin, la température est sujette à de grandes variations.

Du Printemps.

Cette belle saison commence le 20 Mars à 8 heures 0 min. du soir, lorsque le Soleil fait son entrée dans le signe du *Bélier*. Dans ce moment la *Lune* est au 9 degré de la *Vierge*; *Saturne* au 17 degré du *Scorpion*; *Jupiter* au

8 degré du *Lion* ; *Mars* au 9 degré du même signe ; *Vénus* au 14 degré des *Poissons* ; *Mercuré* au 8 degré du même signe ; la *tête du Dragon* au 3 degré du *Taureau* ; et la *queue du Dragon* au 3 degré du *Scorpion*.

Avril, dès son entrée procure quelques jours clairs et réjouissans, qui sont bientôt suivis d'humidité et de vent jusque vers le 20; dès lors la température se réchauffe, et jusqu'à la fin du mois il y a une continuité de beaux jours.

Mai nous salue par un beau temps qui fait trop vite place à quelques jours pluvieux et frais. Au milieu du mois la température est chaude et jusqu'à la fin elle est très-favorable à l'agriculture.

Juin, dans sa première quinzaine, n'offre pas beaucoup de jours sereins; dès lors le temps est beau et réjouissant; la fin du mois procure d'assez fortes chaleurs.

De l'Été.

Nous entrons dans cette agréable saison le 21 *Juin*, à 5 heures 11 minutes du soir, quand le *Soleil* atteint le signe du *Cancer*. La *Lune* est alors au 9 degré du *Verseau*; *Saturne* au 11 degré du *Scorpion*; *Jupiter* au 16 degré du *Lion*; *Mars* au 11 degré de la *Vierge*; *Vénus* au 9 degré du *Cancer*; *Mercuré* au 12 degré des *Gémeaux*; la *tête du Dragon* au 28 degré du *Bélier*, et la *queue du Dragon* au 28 degré du *Verseau*.

Juillet quelques jours pluvieux qui signalent son entrée font bientôt place à une température sereine et chaude; vers le milieu du mois surviennent quelques variations auxquelles succède un temps très-fructifiant.

Août se présente d'abord avec des jours nébuleux qui ne tardent pas à s'éclaircir pour ramener la chaleur à un point élevé; quelques tonnerres salueront le milieu du mois qui se termine par le beau.

Septembre fait son entrée par de fortes

chaleurs; de beaux jours plus tempérés suivront jusque vers la fin du mois qui est plutôt pluvieuse qu'agréable.

De l'Automne.

Cette délicieuse saison commence le 25 *Septembre* à 7 heures 9 minutes du matin, moment où le *Soleil* entre au signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 21 degré du *Cancer*; *Saturne* au 14 degré du *Scorpion*; *Jupiter* au 6 degré de la *Vierge*; *Mars* au 8 degré du *Scorpion*; *Vénus* au 2 degré du même signe; *Mercuré* au 21 degré de la *Balance*; la *tête du Dragon* au 25 degré du *Bélier*, et la *queue du Dragon* au 23 degré de la *Balance*.

Octobre commence par des jours sereins mais frais; le milieu du mois offre une température assez agréable qui se change vers la fin en temps pluvieux et froid.

Novembre est pluvieux dès son début et se conserve humide jusque vers le milieu que des airs froids purifient l'atmosphère; plus tard succèdent des nuages chargés de neige et quelques coups de vent.

Décembre dans ses premiers jours est orageux; les suivans pourraient bien nous gratifier de beaucoup de neige; le milieu du mois ramène un peu de calme qui se soutient jusqu'à la fin de l'année avec une température froide et brumeuse.

Des Eclipses.

Cinq Eclipses auront lieu cette année, savoir trois au *Soleil* qui seront invisibles pour nous, et deux à la *Lune*, visibles sur notre continent.

La première est au *Soleil* le 5 *Avril* entre 7 et 8 heures du matin. (Invisible.)

La seconde est une Eclipe totale à la *Lune*, le 20 *Avril*. Son commencement est à 8 heures du soir; le milieu à 9 heures et la fin à 10 heures.

La troisième est au Soleil, le 4 Mai, entre 7 et 9 heures du soir. (Invisible.)

La quatrième est encore une Eclipe totale à la Lune, le 13 Octobre. Son commencement est à 10 heures du soir, le milieu à 11 1/2 heures, et la fin à 1 heure après minuit.

La cinquième est au Soleil le 29 Octobre, invisible pour nous.

LUNE ROUSSE.

La Lune vulgairement appelée *Lune rousse* commencera le 5 Avril à 7 heures 52 minutes du matin, au moment d'une Eclipe de Soleil, invisible pour nous.

EXPLICATION

de quelques signes astronomiques et abréviations.

♋ *Nœud ascendant*, ♌ *Nœud descendant*, sont les points dans lesquels arrivent les Eclipses.

♌ *Conjonction*, a lieu quand une planète se trouve placée au-dessous d'une autre, dans le même signe et le même degré.

♍ *Opposition*, se dit de deux planètes qui sont en opposition diamétrale.

△ *Triangle*, a lieu quand deux planètes sont éloignées entre elles de quatre signes, faisant 120 degrés, ou le tiers de l'écliptique.

□ *Quadrature*, a lieu quand deux planètes sont éloignées entre elles de trois signes, faisant 90 degrés, ou le quart de l'écliptique.

* *Aspect sextil*, forme 60 degrés ou le sixième de l'écliptique.

☾ *Ap.* Lune dans l'apogée, c'est-à-dire dans sa plus grande distance de la terre.

☾ *Pér.* Lune dans le périégée, c'est-à-dire dans son plus grand rapprochement de la terre.

Aphélie, point où une planète est à sa plus grande distance du Soleil.





Périhélie, point où une planète est à son plus grand rapprochement du Soleil.

ZODIAQUE.

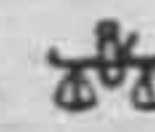
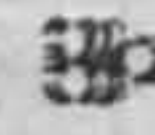
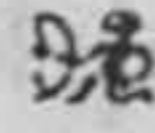



Le *Zodiaque* est un grand cercle ou bande circulaire; c'est une surface de 16 degrés de largeur; c'est sur cette surface sur toute sa circonférence que sont placés d'étoiles, connus sous le nom de signes. La ligne qui divise ce cercle ou bande en deux parties égales s'appelle *l'Equateur* ou *ligne équinoxiale*. Les six signes ou amas d'étoiles placés au nord de cette ligne sont nommés *boréaux*, ce sont: le *Bélier*, le *Taureau*, les *Gemeaux*, le *Cancer* ou *l'Ecrevisse*, le *Lion* et la *Vierge*. Les six autres signes au sud de cette ligne sont les signes *méridionaux*, savoir: la *Balance*, le *Scorpion*, le *Sagittaire*, le *Capricorne*, le *Verseau* et les *Poissons*.

Enfin une autre ligne qui divise la largeur du *Zodiaque* en deux parties égales, a le nom *d'Ecliptique*, parce que le Soleil ne paraissant jamais hors de cette ligne, ce n'est que là que peuvent se faire les éclipses. Les deux endroits où cette ligne traverse l'équateur sont les points *équinoxiaux*, parce que le Soleil les atteint l'un l'équinoxe du printemps, (environ le 22 Mars), l'autre à l'équinoxe d'automne, (environ le 22 Septembre).

Signes boréaux au nord de l'équateur.

- ♈ ou  le Bélier.
- ♉ »  le Taureau.
- ♊ »  les Gemeaux.
- ♋ »  le Cancer.
- ♌ »  le Lion.
- ♍ »  la Vierge.

Signes méridionaux au sud de l'équateur.

- ♎ ou  la Balance.
- ♏ »  le Scorpion.
- ♐ »  le Sagittaire.
- ♑ »  le Capricorne.
- ♒ »  le Verseau.
- ♓ »  les Poissons.

37 RELATION HISTORIQUE.

Education publique.

La conférence générale de MM. les régens et instituteurs du pays a eu lieu à Neuchâtel, les 26, 27 et 28 avril. Cette institution, qui neda-
te que de quelques années, se consolide de ma-
nière à produire d'heureux résultats. Mr. le
pasteur Andrié a ouvert la première séance par
un discours, où envisageant dans leur ensem-
ble les besoins divers de l'éducation publique,
il a cherché à répondre à cette question : outre
la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le chant
sacré et les élémens de l'histoire sainte, quels
sont les objets qui pourroient être introduits a-
vec succès et avec fruit dans l'enseignement pu-
blic? Ces objets sont : l'étude soignée de la lan-
gue française avec exercices de composition,
l'arithmétique avec des applications relatives
aux besoins et à l'usage de la vie, la tenue des
livres, la connoissance de nos lois et de nos cou-
tumes les plus importantes, l'histoire et la géo-
graphie nationales.

Mr. Andrié montre l'avantage de l'introduc-
tion de telle ou telle de ces branches d'ensei-
gnement suivant les besoins des diverses locali-
tés du pays, tout en reconnoissant que les dé-
veloppemens et l'amélioration apparente de
l'instruction publique ne sont rien sans le dé-
veloppement de l'esprit religieux et la pratique
des vertus chrétiennes.

Mr. le ministre Barelet a présenté des idées
intéressantes sur l'enseignement de la grammai-

re envisagé comme moyen de développe-
ment intellectuel. Monsieur de Rougemont
a excité un vif intérêt par une exposition
détaillée de la géographie du pays, propre à
faire ressortir tout ce qu'a d'attrayant le nou-
veau mode d'enseigner cette science. Mr. le
professeur Agassiz, dans des leçons d'une re-
marquable clarté, a exposé, à l'occasion de la
géologie et de l'histoire naturelle du pays, quel-
ques-unes des découvertes les plus remarquables
et des théories les plus ingénieuses de la belle
science qu'il enseigne avec tant d'éclat.

Il est impossible dans une relation abrégée
de raconter en détail et de faire sentir tout ce
que ces journées si pleines et cependant si vite
écoulées, ont offert d'intérêt et d'instruction.
Aussi, lorsque dans la dernière séance, les
membres du comité chargé de diriger la con-
férence, ont montré l'accord admirable de l'é-
tude de la nature avec la révélation, et ont ré-
sumé l'ensemble des discussions dans des paro-
les religieuses d'un haut intérêt, ils n'ont fait
qu'exprimer la pensée générale des instituteurs
d'un pays où tout doit prendre le caractère des
affections de famille, et où l'accord, l'union,
l'amour fraternel, une sincère piété, doivent
réaliser dans notre patrie ces belles et profon-
des paroles des livres saints : ayez soin de con-
server l'unité de l'esprit par le lien de la paix.

La Commission d'Etat pour l'éducation a
fait connoître les résultats généraux du régle-
ment de ses comptes pour l'année 1855 :

Capital au 31 décembre 1854	L.	12536	19	-
Intérêts des capitaux	»	454	—	—
Intérêt du compte courant	»	40	15	6
Vente de précis des conférences et rentrée d'une alloc.	»	78	19	—
Don du Roi	»	8000	—	—
		L.	20910	13 6

A déduire :

Allocations pour l'année 1855	L.	7811	16	-
Frais de la conférence de la même année	»	260	5	6
Impressions des précis de 1854 et 1855	»	162	8	—
Achat de livres pour la bibliothèque des Régens	»	116	13	—
Impression de tableaux et allocations	»	86	2	—
Soldes d'anciens comptes	»	56	14	6
Frais divers, brochures, copies etc.	»	69	9	6
		L.	8537	5 -

L. 12575 5 -

38

Les allocations pour l'année 1836 sont à peu près les mêmes que celles de 1835 : elles épuisent presque entièrement les L. 8000, données annuellement par le Roi.

Quelques mots sur les Sorcières.

Le Messager boiteux doit à l'obligeance de M. le Docteur Frochaux la communication qu'il fait à ses lecteurs, de quelques recherches propres à exciter leur curiosité et leur intérêt, ainsi qu'à rectifier des idées fausses sur un sujet dont on s'est long-temps occupé. Il y a quelques cents ans que l'on parloit beaucoup de sorcières dans notre pays ; et il n'étoit pas rare de voir des femmes qualifiées de ce nom, jugées criminellement, et exécutées ensuite avec tout l'appareil de la justice la plus rigoureuse; elles étoient ordinairement condamnées à être brûlées vives.

Notre pays n'étoit pas le seul où l'on intentât des procès pour fait de sorcellerie; les annales criminelles de la France, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Angleterre fourmillent de cas de cette nature, remarquables par l'identité des faits qui servoient de base aux accusations; ces faits étoient partout à peu près les mêmes; ils entraînoient presque toujours à leur suite l'application de la peine capitale.

Sans entrer dans de longs détails sur une matière qui a été fortement controversée, et qui a fait naître des opinions très diverses, notre but est de donner, autant que possible, une idée juste de ce qu'étoient les sorcières dans notre pays, de faire connoître ceux de leurs actes qui provoquoient des poursuites, et d'expliquer pourquoi les sentences qui les frappoient étoient si sévères; cet exposé sera terminé par quelques observations tendant à dévoiler les ressorts secrets qui les mettoient en œuvre. Cet essai aura peut-être le mérite d'avoir frayé la voie aux personnes qui voudroient chercher à éclaircir un point si important et encore si obscur de notre jurisprudence criminelle. Que nos lecteurs ne précipitent pas leur jugement, et qu'ils soient bien persuadés que nous ne disons rien qu'appuyés sur des documens authentiques; qu'ils se défient surtout des esprits superficiels qui, sans avoir rien examiné, rien approfondi sur cette matière, crient au fanatisme, à l'ignorance, à la barbarie, chaque fois qu'ils entendent parler des procès de sorcellerie, déversant la haine et le mépris sur des juges qu'ils s'imaginent à tort

38

avoir rendu d'iniques sentences, et frappé souvent d'innocentes victimes.

Qu'étoient les sorcières?

D'après la définition qui se trouve dans plusieurs ouvrages, c'étoient des personnes qui reconnoissoient le diable pour maître et pour patron, lui promettoient obéissance, l'honoroient d'un culte particulier, et recevoient de lui, en échange, le pouvoir d'envoyer des maladies aux hommes et aux animaux, de nuire aux fruits de la terre, et de découvrir les choses cachées.

Les extraits que nous allons donner des procédures instruites pour fait de sorcellerie, prouveront que quant à certains points la définition est juste: ils nous feront aussi connoître les actions qui rendoient les sorcières suspectes à la justice, et nous expliqueront pourquoi elle les traitoit avec tant de rigueur.

Les premières enquêtes connues pour cause de sorcellerie dans notre pays furent ouvertes au Val-de-Travers, dans le mois de juillet 1580, sous la présidence du châtelain Jean Verdonnet contre Guyette B. (1) Clauda B. toutes deux de Fleurière, et Ivenon M. de S. Sulpice.

Guyette, âgée de soixante et dix ans, déclare dans les interrogatoires, que le diable lui étant apparu, il y avoit trente-quatre ans, lui avoit donné beaucoup d'argent, lequel s'étoit changé en feuilles de chêne, qu'elle lui avoit prêté hommage, après avoir renié Dieu; qu'elle avoit d'abord enlevé un enfant à Jeanne M. qu'elle s'étoit aidée à manger avec plusieurs de ses complices, à la Combe des Mailles, qu'elle en avoit encore enlevé un à Jacques C. et essayé, mais inutilement, d'en prendre un troisième aux Verrières; qu'elle avoit fait périr plusieurs chevaux, vaches, veaux, chèvres et porcs en leur donnant de la graisse qu'elle avoit reçue du Maître, à elle connu sous le nom de Mignot; qu'elle avoit jeté une certaine herbe dans le potage de Claude B. qui étoit mort peu de temps après l'avoir mangé; qu'elle avoit aussi empoisonné de la même manière un enfant de Regnauld V. deux enfans de Rose D. trois de Claude L. et un de Pierre R; que de plus elle s'étoit rendue sorvent, montée sur une remasse

(1) Nous avons partout supprimé les noms de famille pour des raisons faciles à comprendre.

(un balai), aux assemblées, où l'on mangeoit du rôti et d'autres viandes.

Clauda B. aussi de Fleurier, âgée de quarante ans, avoue avoir reçu du Maître qui lui étoit apparu à Grandson, et qui s'appeloit *Chermet*, de l'argent, qui, comme chez la Guyette, s'étoit changé en feuilles de chêne, du pouset (une poudre), et de l'onguent pour faire mourir gens et bêtes; elle avoue avoir empoisonné une jeune fille en jetant du pouset dans son lait, fait mourir avec des pommes empoisonnées un des fils de Jean P. de Fleurier, et causé d'ailleurs la perte de plusieurs animaux domestiques.

Ivenon M. de S. Sulpice, âgé de soixante deux ans, déclare que le diable s'étoit présenté à elle, il y a vingt ans, sous le nom de Volan, lui avoit donné de l'argent qui se transforma, selon l'usage, en feuilles sèches, et du pouset, au moyen duquel elle fit périr directement des vaches, des brebis et des chevaux, que de plus elle en semoit dans les champs et les pâquiers; et que s'il arrivoit que les bêtes pâturassent avant la pluie, elles périssent inmanquablement (circonsiance qui se retrouve dans d'autres procédures, et qui prouve que le pouset étoit un poison très-vioent); elle convient de plus avoir été souvent au sabbat, au plan de Lafond, derrière chez Vuytet, où l'on se trouvoit en grand nombre; mangeant, buvant, chantant, dansant.

Guyette et Clauda furent brûlées vives: quant à Ivenon, on n'apprend pas qu'elle ait été exécutée; celle-ci n'ayant attenté à la vie de personne, peut être obtint-elle sa grâce.

Une seconde enquête fut ouverte en 1581, contre un sorcier (car il s'en trouvoit aussi quelquefois parmi un grand nombre de sorcières), nommé Daniel M. de Travers, âgé de quarante cinq ans.

Il avoit reçu du Maître, comme les autres, de l'argent qui se changea en feuilles, et de la graisse pour faire mourir gens et bêtes; il empoisonna l'un de ses propres enfans, un enfant à S. Sulpice, tua un homme à coups de pierres, un autre avec une *palanche*, le fils du cabaretier de S. Imier, ensuite un jeune marchand; enfin il incendia une maison: il avoit été souvent au sabbat, à la Combe de Vauxboyon, où le Maître (maître François), assistoit diversement habillé, et où on mangeoit des be-

gnets et des viandes froides, au milieu des chants et des danses. Ce sorcier fut exécuté.

En 1585 et 1586, le juge instruit les procédures de Jeanne B. et Perrenon B. de Fleurier, et Marguerite A. des Verrières. Les faits à leur charge étoient différens de ceux dont s'étoient rendues coupables les précédentes: elles avoient au si reçu du Maître du pouset et des grisses; mais elles n'en faisoient pas usage contre les hommes; elles s'attachoient à faire périr le bétail, et Perrenon B. déclare entr'autre qu'elle n'avoit pas de plus grand plaisir que quand elle pouvoit réussir à donner la mort aux vaches et aux brebis elle offroit souvent des poules noires au Maître, qui les acceptoit; elle se rendoit régulièrement aux assemblées avec d'autres sorcières.

Marguerite A. se montra très repentante, et cria mercy à Dieu. Le Maître (Martin), qui étoit un grand homme vêtu de noir, l'avoit engagée dans sa secte en lui promettant de la venger de tous ceux qui lui feroient du mal, et lui donna aussi beaucoup d'argent, qui ne se trouva bientôt que feuilles sèches; il paroît même que maître Martin ne faisoit que le montrer, et par un escamotage adroit y substituoit des feuilles de chêne et les glissoit dans la poche de ses dupes.

En 1611 plusieurs sorciers et sorcières ayant été incarcérés à Boudry, accusèrent comme leur complice Thomas D. de Boudry. Après leur exécution Thomas D. fut conduit au Château du Val-de-Travers; il avoua avoir renié Dieu, et rendu hommage au diable, sous le nom de Samuel, en avoir reçu de la graisse et du pouset pour faire mourir gens et bêtes; il avoit donné la mort à son père et à son frère, en mettant de cette graisse dans leurs alimens; il avoit fait périr beaucoup de bétail, et alloit souvent au sabbat avec plusieurs sorcières, dont l'une fut exécutée à Cudrefin. Thomas D. mourut dans les prisons.

On trouve encore en 1616, 1626 et 1647, des procès pour fait de sorcellerie, au Val-de-Travers contre Beneyta M. de Môtiers, Frény D. de Boveres, Jeanne G. et Clauda G. de Travers: elles furent toutes brûlées, après avoir eu au préalable la tête tranchée. Leurs aveux sont assez semblables à ceux des sorcières mentionnées plus haut; cependant toutes ne conviennent pas de s'être rendues coupables d'im-

poisonnement, excepté Jeanne G. Leurs sentences capitales sont signées, la première, Val-lier, les deux dernières Stavay-Mollondin, l'un et l'autre Gouverneurs du Comté.

Si de la Juridiction du Val-de Travers nous passons à celle du Landeron, nous voyons en 1628, trois procès de sorcières, contre Jeanne F. et Marthe J. de Lignières, et Adeline B. de Cernioud: elles reconnoissent toutes trois avoir reçu d'un homme habillé tantôt de noir, tantôt de verd, qui leur avoit promis de les rendre riches, du pousset et des onguens dans des boëtes, au moyen desquels la première avoit empoisonné un enfant, dont elle haïssoit la mère; et un grand nombre de bœufs et de genisses. Leur occupation favorite étoit de semer le pousset dans les pâturages et les pasquiers, et elles observoient, comme celles du Val-de-Travers, que lorsque le temps étoit sec, il périssoit ordinairement du bétail, peu d'instans après qu'elles l'avoient semé; mais que s'il tomboit immédiatement de la pluie, le pousset restoit sans effet; ce qui s'explique tout naturellement; de plus elles assistoient à une assemblée qui se tenoit, tantôt près de la chapelle de Lignières, tantôt près de la vacherie, souvent à la *planche raga*. Le devin d'Enges menoit la *rebibe* dans ces réunions: on y dansoit, et on y faisoit des repas consistant toujours en viandes froides. Une preuve de la méchanceté de ces femmes et de la rage qu'elles avoient de nuire, c'est que lorsqu'elles remarquoient qu'il se préparoit un orage, elles s'approchoient des fontaines et des sources, et frapportoient l'eau avec des *bioges*, (baguettes) blanches, dans le dessein de faire de la grêle; ce qui ne leur réussissoit presque jamais, disoient-elles, la grêle se fondant toujours en pluie, lorsqu'on connoit la grosse cloche du Landeron. Elles furent toutes les trois exécutées, au mois de septembre 1628, d'abord étranglées et ensuite brûlées. Parmi ces trois furies Jeanne F. se reconnut seule coupable d'empoisonnement sur la personne d'un enfant; les deux autres n'avoient empoisonné que du bétail, et Adeline avoua qu'elle avoit fait périr à elle seule six bœufs et vaches. La sentence criminelle est signée, de Montigni.

Vers le même temps on exécuta aussi plusieurs femmes pour fait de sorcellerie, à la montagne de Diesse, à St. Blaise et à Cudrefin. Denise F. de Dombresson, et Marie L. de

Lignières ayant été dénoncées par les précédentes comme leurs complices, furent incarcérées; mais n'ayant rien voulu avouer, elles furent bannies de l'État, à perpétuité.

L'année 1641 nous offre, après un espace de treize ans depuis les dernières exécutions, d'abord quatre procédures pour faits de sorcellerie, suivies de jugemens à mort, savoir contre Antoinette C. de Cornaux, Jeanne B. de Chazard, Marie C. et Elsi J. de Lignières: outre que toutes les quatre avoient fait périr beaucoup de bétail, par le pousset et les graisses, reçues du Maître, qui leur avoit donné des feuilles de chêne comme argent comptant. Antoinette C. avoit empoisonné un enfant; Marie C. en avoit tué un en le frappant à la tête, Elsi J. avoit fait mourir l'un de ses propres enfans en mêlant du pousset à son potage. Comme on avoit encore trouvé du pousset chez Antoinette C. on en fit l'essai sur un chat qui périt immédiatement. Elles avoient d'ailleurs toutes assisté fréquemment à la danse où l'on menoit la rebibe: elles furent exécutées toutes les quatre au mois de mai 1641: la sentence signée M. Tribolet par ordre du Gouverneur.

Peu de temps après on instruisit les procédures de Jean C. Jean D. Rose F. et Adam L. tous quatre de Lignières: il ne conste pas des actes, que ni les uns, ni les autres aient employé le pousset contre les hommes; mais tous avouent avoir fait périr du bétail et surtout des chevaux au moyen d'instrumens piquans et en employant du pousset: Rose F. qui s'aidoit à tuer les chevaux, leur crevoit d'abord les yeux, secondée par ses complices: Quant à Jean C. lorsqu'il n'étoit pas occupé à détruire le bétail, il s'amusoit à fabriquer de la grêle, disoit-il; et c'étoit à la fontaine de Combazin ou à celle de Fontaine-chêne, situées l'une et l'autre dans les pâturages du Landeron, qu'il faisoit ses expériences: tous quatre furent brûlés au mois de juin, après avoir été étranglés au préalable.

Le 27 août 1641, Marie G. Louise et Isaber H. sœurs furent condamnées pour fait de sorcellerie; le diable leur étoit apparu en très-laide forme, avec une cape rouge, ayant les pieds comme un bœuf, une autre fois, habillé de gris, et se disant Sathan. L'arrêt du 31 août 1641, signé Favargier, fait grâce de la senaille à deux d'entr'elles.

Le 28 septembre 1642, Jonas D. de Neuchâ-

tel fut jugé et condamné au Landeron ; après avoir reconnu et confessé qu'il avoit cherché à se meurtir et détruire lui-même , qu'il avoit ébranlé les boines d'un sien morcel de pré taxé par ordonnance de justice , qu'il avoit fait tort à beaucoup de monde , et qu'il avoit vu un plein jour le diable habillé de violet , appelé *Violet* , auquel il s'étoit livré en lui donnant l'accolade ; que le diable ayant fait semblant de lui remettre de l'argent , il ne s'y trouva que deux batz de bon et le reste des feuilles de chêne ; qu'il avoit été à la secte diabolique devant l'Hasle de Neuchâtel et ailleurs ; il fut condamné à avoir la main droite coupée , pour est-il dit dans la sentence , s'avoir pensé meurtir lui-même , et être ensuite brûlé.

Il y avoit encore plusieurs exécutions de sorciers et surtout de sorcières au Landeron ; mais ce seroit abuser de la patience des lecteurs que de continuer à en analyser les procédures : c'étoit toujours les mêmes aveux et les mêmes crimes d'empoisonnement bien constatés , tantôt par motif de vengeance , quelquefois par le seul plaisir de nuire : plusieurs essais furent faits avec les graisses et le pouset sur les animaux , qui périrent immédiatement après en avoir avalé , entr'autres quatre oies et un petit chat. Marguerite M. de Boudry , l'une des coupables , avoue qu'elle avoit eu la curiosité , avant de se servir du fameux onguent , d'en donner à une poule , qui périt sur-le-champ.

Les dernières exécutions au Landeron eurent lieu en 1679 : il résulte de l'une des procédures que la graisse et le pouset n'étoient pas toujours de même couleur ; il y avoit de la graisse verte , sans doute du verd de gris , et du pouset rouge , de l'orpiment : Celui-ci se mettoit dans la poêle à gaufres , et produisoit de terribles effets.

Nous avons signalé les actions détestables , les meurtres et les empoisonnements commis par les sorciers et les sorcières de notre pays , seulement dans le ressort de deux des cours de justice criminelle de l'État ; que seroit-ce si nous avions pu compulsier d'autres registres , non moins féconds sans doute en documens de ce genre.

Maintenant nous demanderons à nos lecteurs si nous avons réussi à leur donner une juste idée de ce qu'étoient les sorcières de notre pays,

s'ils sentent les raisons de la sévérité des tribunaux , et s'ils trouvent que généralement et à très-peu d'exceptions près , on les traitoit avec trop de sévérité.

De quel œil envisageroit-t-on en effet de nos jours une secte dont le but et la tendance seroit uniquement de nuire à la société ? qui vivroit dans un état permanent d'hostilité contr'elle ? qui attenteroit à la vie de ses membres en prodiguant le poison sous toutes les formes ? qui ruinerait les habitans des campagnes en mettant en œuvre tous les moyens possibles pour détruire les récoltes et faire périr le bétail ? Certes on ne ménageroit pas une telle secte , et les individus qui en feroient partie n'auroient pas droit à notre indulgence.

Cessons donc de juger légèrement nos pères , et ne nous imaginons pas qu'ils ayent toujours été ignorans et cruels en punissant le crime ; aucune sentence capitale n'a d'ailleurs jamais été exécutée dans ce pays sans avoir été soumise à la sanction du Gouverneur et du Conseil d'État.

Mais quels étoient les ressorts cachés qui faisoient agir les malheureuses , qualifiées du nom de sorcières , nom qui est encore aujourd'hui le plus injurieux qu'on puisse donner à une femme , et qui excite le plus son courroux ? Cette question est délicate et difficile à approfondir ; nous ne ferons que l'effleurer.

Sans nous attacher à connoître quels étoient les individus qui se présentoient aux sorcières , habillés de noir , de verd ou de rouge , sous les noms supposés de Miguet , Martin , François , Samuel , Jamin , Benjamin , Jacobé , Charmer , Pouillet , Vollau , Pierracet etc. on peut croire que c'étoient d'habiles fripons , des scélérats , escamoteurs adroits qui promettoient et faisoient voir de l'argent à leurs dupes , sans jamais leur en donner , distribuoient des poisons actifs , probablement de l'arsenic en poudre (le pouset) des graisses préparées avec le métal ou le verd-de-gris , de l'orpiment , des substances narcotiques , et d'autres d'une nature irritante et âcre , dans le but de faire le mal , sans qu'il leur en revint quelquefois aucun profit , que ces individus méchans , cruels et pervers , venus la plupart du temps du dehors , parcouroient le pays en tous sens , particulièrement les vallées élevées et éloignées des

grandes routes, s'attachoient aux gens foibles, crédules, spécialement aux femmes, les attiroient dans leurs pièges par l'appât du gain et de promesses qui ne se réalisoient jamais; qu'ils formoient des réunions dont ils étoient chefs, tenoient des assemblées immorales, où ils distribuoiient leurs poisons, avec charge à leurs adeptes de les administrer. Se trouvoit-il de temps en temps quelques sorcières indociles, le Maître les battoit impitoyablement, ainsi que le déclare Vuillemette A. de Lignièrés en 1649, et d'autres encore.

Cette secte, subdivisée à l'infini, s'étendoit partout en Europe, surtout pendant les XVI^e et XVII^e siècles: elle avoit sa source dans la corruption et la perversité du cœur humain, qui arrivée à son dernier terme, elle semble rendre l'homme insensible à toute autre jouissance qu'à celle de nuire à ses semblables: quoiqu'il en soit, la juste sévérité déployée contre les sorcières, plutôt que le progrès des lumières, fit disparaître cette secte abominable: il n'en fut plus guère question dès le milieu du 17^e siècle, ni en Suisse, ni ailleurs.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en rapportant un passage remarquable de Walter Scott, qui vient à l'appui de nos observations: il est tiré de son admirable roman, la fiancée de Lammermoor:

» Souvent l'on commit sous l'ombre de la sorcellerie quantité de crimes, et l'on sent diminuer l'indignation qu'on éprouve de prime abord en lisant les procédures pour ce fait, lorsqu'on voit qu'un grand nombre de sorciers et sorcières reçurent la juste punition que leur avoit attirée les empoisonnemens et les autres crimes dont ils s'étoient rendus coupables envers plusieurs familles. «

Température, phénomènes astronomiques, productions de la terre.

OCTOBRE 1835. Ce mois a commencé par la pluie et une température fraîche; le baromètre bas: le 4, le thermomètre marque 5° au-dessus de glace; il y a de la neige sur les montagnes; le 7, la pluie tombe par torrens, la température s'est adoucie pendant quelques jours, ensuite elle est redevenue froide: le 12, le thermomètre ne marquoit le matin que 4 1/2° par le vent d'ouest; la neige a pris pied à Chau-

mont: le 14, le ban de la vendange a été mis pour le vignoble de la Ville. La comète de Halley se voit très-bien le soir, à la simple vue. Le 17, blanche gelée, la température a été froide et le temps pluvieux jusqu'au 24; le thermomètre a dès lors marqué de 7 à 8° jusqu'à la fin du mois; le niveau du lac a haussé de 16 pouces pendant le mois d'Octobre.

NOVEMBRE. Le 1 de ce mois il a plu par une température fraîche: le 10, il a gelé, le thermomètre marquant 0: le 11, il est descendu à 5° au-dessous de glace; le 14, il a marqué 5° la neige couvre la terre: les jours suivans le froid continue; le 21, les brouillards ont commencé; le 28, il pleut par une température douce: le 29, le temps est clair et beau: le 30, le brouillard est épais et bas. Le mois de Novembre a été généralement froid et pluvieux surtout dans les pays méridionaux de l'Europe.

DÉCEMBRE. Le temps est agréable et la température douce pendant les premiers jours du mois: le 7, le thermomètre est descendu à 1° au-dessus de glace; le 8, à 0; le 9, il est tombé un peu de neige: le 11, le thermomètre a marqué 6° au-dessous de glace, par une forte bise: le 15, la température s'est adoucie, par un brouillard bas et épais; le 15, le soleil luit, et le baromètre est très-élevé: le 14, et les jours suivans le thermomètre marque 5° de froid; le 19, il est à 5°; le 21, il est à 5°; le 25, à 5° jusqu'au 29, que la température s'est adoucie par le vent d'ouest: à midi le thermomètre a monté à 5° au-dessus de glace; le 30, le temps est pluvieux; le 31, il a gelé par la bise. Pendant ce mois le niveau du lac a baissé de 10 pouces.

JANVIER 1836. Le 1 du mois, le temps est clair par la bise et le thermomètre marque 4° au-dessous de glace; le 2, il est descendu à 10° à Fleurier à 20°, et à la Chaux-de-Fonds à 24°, le baromètre étant très-élevé; le 4, dégel, temps couvert et brumeux; le 5, 2° au-dessus de 0; le 10, il a neigé: le 11, il a plu; le 19, 4° au-dessous de glace, par la bise; le 21, la température s'est adoucie, et le thermomètre a constamment marqué de 2 à 5° au-dessus de glace; le 30, ouragan et coups de vent violens, par une baisse extraordinaire du baromètre; il a neigé: air d'ouest: pendant le mois de janvier, le niveau du lac a baissé de 2 pouces.

FÉVRIER. Ce mois a commencé par une température douce et humide : le 8, les vigneron commencent à tailler la vigne; les ceps ne paroissent pas avoir souffert du froid; le 10, le thermomètre marque 6° au-dessus de glace; le 12, il a un peu neigé, et le thermomètre est descendu à 0; le 14, à 1° au-dessous de glace; le 17, il neige par un vent variable; le 19, il dégèle; le 22, la température est devenue froide: à la Sagne le thermomètre est descendu à 18° au-dessous de glace: le 27, la température s'est adoucie et la neige fond; le thermomètre marque 1° au-dessus de 0; le 29, le baromètre a beaucoup monté.

MARS. Le 1 de ce mois le thermomètre marque 2° au-dessous de glace, par un temps clair; à midi il est tombé de la neige qui a fondu le lendemain: la taille de la vigne a été arrêtée: le 5, la température est de printemps; le thermomètre s'est élevé à 10°: la sève commence à se mettre en mouvement et on apperçoit quelques signes de végétation: le 15, il a un peu plu, et la température s'est rafraichie; le 15, le thermomètre a monté à 15°; le 16, vent d'ouest; le soir il a neigé: le 17 et les jours suivans la température est devenue froide par la bise; le 19, le thermomètre marque 4° au-dessus de glace: le 21, malgré la douceur de la température, le lac a gelé dans ses bords pendant deux jours, le temps étant très-calme, et l'atmosphère chargée d'humidité: le 24, le temps est superbe et le thermomètre marque 14° à midi: le soleil est très-chaud: le 26, il pleut, et le thermomètre ne marque plus que 4 et 5° le temps s'est dérangé jusqu'à la fin du mois; le 31, pluie et vent d'ouest.

AVRIL. Ce mois a commencé par une température douce et de printemps: le 2, il a plu par un vent d'ouest violent; le 3, il a neigé: l'air s'est rafraichi jusqu'au 10: les vigneron commencent cependant à fossoyer: le 11, le thermomètre ne marque encore que 1° au-dessus de glace; le 12, il pleut; le 15, il a tonné; le 16, il a un peu gelé le matin; le 19, la température s'est adoucie; à midi le thermomètre marque 12°: la végétation commence à faire des progrès, et les arbres se couvrent de feuilles et de fleurs; les arbres fruitiers ont la plus belle apparence; le 22, le thermomètre marque 14°; le 23, 16° à midi: on a vu les premiers

raisins; le 26, il a tonné; le 27, pluie d'orage; le 20, il a plu dès le matin; il neige le soir aux montagnes; le 30, il neige dans le vignoble; le thermomètre ne marque que 4° au-dessus de glace, par un air de bise.

MAI. Le 1 de ce mois, le thermomètre marque le matin 5° au dessus de glace; la neige tombée hier a pris pied; le temps est couvert, air d'ouest: les jours suivans la température froide a continué; il est tombé beaucoup de neige sur les montagnes: une pluie abondante l'a fait fondre subitement; en France les rivières et les torrens se sont débordés, et une immense étendue de pays a été submergée; des ponts ont été emportés; l'eau s'est élevée à une grande hauteur et a causé des dégats considérables: le 8, la Seine à Paris a monté de 18 pieds, chariant une immense quantité de débris et de bois. Le 15, la température est redevenue chaude, et s'est successivement élevée jusqu'à 25° du thermomètre: le reste du mois a été sec et les premières récoltes ont prospéré. Le niveau du lac a baissé de 11 pouces.

JUIN. Ce mois a commencé par une température très-chaude, sans pluie et sans orages; pendant plusieurs jours le thermomètre a marqué 26° les nuits sans fraîcheur: le 16, à midi, une colonne serrée de grêle, chassée par un vent de nord-ouest, venant des montagnes, a frappé la partie du canton de Vaud qui nous avoisine, toute la paroisse de St. Aubin et s'est étendue dans une partie du vignoble de Bevaix, hachant les récoltes sur pied et détruisant les raisins à la veille de fleurir; cette terrible grêle a été suivie d'une pluie abondante le lendemain: les derniers jours du mois la vigne étoit généralement en fleur par la température la plus favorable: en quelques jours les grains ont été formés, et la récolte s'annonce belle et abondante. La sécheresse continue.

JUILLET. Les premiers jours du mois la température est toujours très-élevée, sans apparence de pluie et de changement de temps: le 12, il a enfin un peu plu: le 13, le thermomètre marque 20° et le baromètre commence à baisser: le 16, premier jour des canicules, il a un peu plu; le temps est couvert, et le vent a tourné à l'ouest: le 20, le thermomètre marque 20°; le 21, vent violent pendant la nuit; le matin il a plu; le 22, le thermomètre ne marque que

44
25° et le 23, seulement 10°; il a fait une blanche gelée à Chaumont: le 26, le temps est frais, le matin: jusqu'à la fin du mois il n'y a pas eu de variation sensible dans la température. Le niveau du lac a baissé de 13 1/2 pouces pendant ce mois.

AOUT. Temps clair, par la bise; le baromètre est élevé; le 5, le thermomètre marque 21°; à 4 heures, orage par le vent d'est, pluie abondante mêlée de grêle; cet orage s'est fait sentir dans la Jurisdiction du Landéron, et y a causé des ravines dans les vignes; le 6, il a beaucoup plu; le 12, la température est très-chaude; on commence à voir les raisins changer de couleur: il en a été vendu de mûrs à Bâle, le 4 de ce mois: le 15, le thermomètre marque 20°; le 19, il a plu, ainsi que le 24: le 27, le thermomètre marque 20° au nord et l'ombre, et 28° au soleil; le baromètre est toujours élevé: le 30, la température s'est rafraîchie; le thermomètre ne marque que 12° à midi. Le niveau du lac a baissé de 2 pouces.

SEPTEMBRE. Le temps est beau et la température chaude pendant les premiers jours de ce mois; le 2, le thermomètre marque 19°; il n'y a que 9 pouces de différence dans le niveau du lac jusqu'à son minimum, observé dans ce pays, le 30 octobre 1832; le 5, il a plu par un air parfaitement calme; le 6, la température s'est rafraîchie; le thermomètre ne marque que 30°, le 8, que 9° 1/2 la température devient froide; le 12, il y a de la neige sur les montagnes; le 12, le thermomètre est descendu le matin à 4°; le baromètre baisse; le temps est dérangé, pluie et vent d'ouest; le 15, le thermomètre marque 7°; 19, la température s'est un peu adoucie, le thermomètre marque, à midi, 12°, le baromètre est élevé: le 21, brouillard le matin: le thermomètre marque 16° à midi: le 23, le temps est beau et la température douce, par un léger air de bise, jour de l'équinoxe d'automne; le baromètre est très-élevé: le 24, le thermomètre marque 15° à midi; le matin il y a eu du brouillard: le 26, le thermomètre marque 16° à midi, la température est favorable à la maturité du raisin: le 27, il a un peu plu; l'air continue à être chaud, le baromètre baisse: le 30, il a plu dès le matin, par le vent d'ouest; le baromètre est bas.

Le père juge et bourreau.

(Voyez la planche ci-contre).

En juillet, 1819, j'étais à Rouen occupé de visiter l'édifice si remarquable de l'hôtel de ville, lorsque je fus tiré de ma contemplation par la discussion animée de deux avocats. Ils parlaient à voix haute; je m'approchai, et l'un d'eux avec beaucoup d'obligeance me fit le récit suivant:

« M. Magnien, que l'on juge en ce moment, est un militaire retiré, dont l'âme est aussi loyale et sévère sur l'honneur que le caractère violent. Il avait un fils, jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, qui avec les goûts belliqueux de son père, dépensait en passions souvent mauvaises toute l'énergie qui eut suffi à faire un brave soldat et peut-être un bon général. Des plaintes sévères avaient été plusieurs fois adressées à M. Magnien sur l'imprudent Edouard, et chaque fois le rigide vieillard infligeait à son fils, outre de rudes admonitions, des châtimens corporels, qui loin d'atteindre le but qu'il en espérait, ne faisaient qu'endurcir l'âme indépendante et irritable du jeune homme.

« Un soir, M. Magnien reçoit chez lui un de ses amis, M. Duval qui dirige une manufacture d'indiennes dans les environs, et qui avait accepté le dîner de son ami d'enfance, sauf à rentrer nuitamment chez lui. Edouard qui depuis quelques semaines avait renoncé au jeu et aux femmes, se trouvait là et aidait gaiement son père à faire les honneurs de la table. Les propos joyeux, étincellent, l'heure s'oublie, et la pendule sur laquelle les yeux de M. Duval tombent par hasard, marque onze heures. Le négociant se lève précipitamment, repousse la prière que lui fait son ami de passer la nuit sous son toit et de ne partir que le lendemain matin, attache sa ceinture dans laquelle l'or resonance, serre la main du père et du fils, saute à cheval et disparaît.

» Il venait d'entrer dans un petit bois qui traversait la route, quand tout à coup, au fond d'une clairière vivement éclairée par la lune, il voit venir à lui un homme dont le visage est noir, et qui dans ses mouvemens, laisse deviner l'intention de lui barrer le passage. M. Duval prend un de ses pistolets dans ses fontes, met son cheval au pas et se trouve bientôt en face de

Le père juge et bourreau.



G

l'inconnu. « La bourse ou la vie ! » s'écrie ce dernier d'une voix rauque et en présentant au négociant les canons de deux pistolets. M. Duval avait le doigt sur la détente du sien et le coup allait partir lorsqu'une pensée subite fit retomber sa main. « Ma bourse ? » reprit-il en détachant sa ceinture, « la voici. » L'inconnu la prend, s'éloigne, et le négociant continue sa route, la tête penchée et pensive, et laissant aller la bride sur le cou de son cheval, dont le pas nonchalant va se ralentissant toujours.

» Une demi-heure après, M. Duval relève vivement la tête, comme un homme qui va prendre une détermination soudaine, arrête brusquement son cheval, tourne bride et le relance au grand trot sur le chemin de la ville.

» Arrivé près de Rouen, dans le faubourg où demeure le vieux soldat, il frappe à la première auberge, donne son cheval au garçon d'écurie, se dirige avec précaution vers la petite porte du jardin de son ami, dont il connaît le secret ; l'ouvre et se glisse le long des allées. Parvenu devant les fenêtres de la chambre à coucher de M. Magnien, il frappe doucement au carreau.

» Introduit près du vieillard, qu'étonne ce prompt retour : — Mon ami, lui dit-il, je viens d'être arrêté ; l'accent, la tournure, et ce que j'ai pu voir des traits du voleur, sous la teinte noire dont ils étaient couverts, m'ont fait venir une singulière pensée. J'ai la ferme conviction que je me trompe, mais l'honneur de ton nom, de ta famille, l'avenir... »

-- « Que veux-tu dire ? tu m'épouvantes ! »

-- « Ecoute : on s'est beaucoup plaint de ton fils, et, pardonne-le moi, c'est par amitié pour lui et pour toi, afin de prévenir... »

-- « Parle donc ; tu me fais mourir ! »

-- « Eh bien ! mon pauvre ami, je soupçonne... »

-- « Qui ? lui ! ce serait lui ! »

-- « Sois calme, et assurons-nous sans bruit que c'est une odieuse erreur de ressemblance. »

-- « Viens ! reprend le vieux soldat en allumant une lanterne, et en conduisant son ami à pas sourds vers la chambre d'Edouard.

La porte était entr'ouverte, ils entrent.

» Edouard couché dormait d'un profond sommeil. Son père, dont la main tremblait violemment, s'en assure en promenant sur son visage le rayon de la lanterne, puis il se retourne vers son ami avec un long soupir, comme un homme délivré tout à coup d'un grand poids ou d'un grand danger. M. Duval baissait les yeux. Le doute reprend le vieillard, dont les yeux hagards se sont arrêtés avec terreur sur une serviette souillée de taches noires, sur deux pistolets et sur la ceinture de cuir de son ami mal cachée sous l'oreiller d'Edouard.

--- Tout cela ne prouve rien, ajoute le négociant qui frémit en voyant l'horrible contraction des traits du vieux soldat, d'ailleurs j'étais à cheval et comment aurait-il pu à pied ? .. »

--- « Le sentier de la montagne est plus court, répond en ricanant le vieillard, et puis, vois ! reprend-il, en montrant au manufacturier le pantalon et la chaussure souillés de boue d'Edouard.

» M. Duval baisse encore la tête et se tait.

--- « Et il dort ! reprend le père dont les yeux étincellent d'une lueur étrange. Puis, d'un geste énergique et saccadé, il saisit un des pistolets, l'arme, et avant que son ami ait pu soupçonner son dessein, le décharge à bout portant sur le crâne de son fils.

» C'est de cette affaire que la justice vient d'être saisie, et Monsieur et moi nous attendons avec anxiété la conclusion d'une cause presque inouïe dans nos fastes, et un jugement que nul de nous ne peut prévoir. En ce moment, la foule sortit tumultueuse et quelques voix confuses firent entendre le mot, . . . déportation.

Tentative d'incendie.

Dans la soirée du 29 octobre 1835, le *Wathmann* (homme du guet) d'un des quartiers de Glasgow, en Ecosse, stationné en face de la boutique d'un pharmacien, en vit sortir à la fois le portier de la maison, le gardien de boutique et la femme du pharmacien. Cette dernière ferma soigneusement la porte et emporta

les clefs. Au bout d'environ un quart d'heure, le Wachtmann apperçut de la lumière par-dessous la porte, et sachant qu'il n'y avait personne dans la boutique, il fit jouer sa crécelle, ce qui attira le Wachtmann le plus voisin. Lui ayant fait part de ses conjectures au sujet de la clarté qu'il avait observée, il fut décidé d'avertir les pompiers. Ceux-ci arrivèrent, et la porte ayant été enfoncée, on trouva près de la porte une mèche allumée communiquant avec une traînée de poudre d'environ dix pouces de large et très épaisse. Cette traînée s'étendait jusqu'au fond de la boutique. Deux autres traînées partant de la première étaient dirigées vers les fenêtres en passant derrière les comptoirs. Au bout de l'une, il y avait un vase ouvert et rempli de baume de copahu, matière très-inflammable, et au bout de l'autre un vase d'huile de naphte. La grande traînée aboutissait dans l'arrière boutique, à un tas de camphre. Quantité d'allumettes phosphoriques étaient éparses sur les montres des comptoirs. En ramassant la poudre, on reconnut qu'une partie était mouillée, parce qu'avant de faire les traînées, les auteurs de cette infernale machination avaient répandu de l'essence de térébanthine sur le plancher. La quantité de poudre était telle que, si elle eut pris feu, il y aurait eu, en outre de l'incendie, une explosion capable de détruire en partie la maison et de tuer bien du monde dans la rue qui est très fréquentée. Après avoir enlevé toutes les matières combustibles, on plaça une garde dans la maison et la police se mit à la recherche des personnes qu'avait signalées le Wachtmann. Toutes trois furent arrêtées ainsi que le pharmacien. Des témoins ont déclaré avoir vu dans sa boutique, quelques jours auparavant, deux petits barils de poudre qu'il avait achetés dans le voisinage. Les individus arrêtés seront jugés aux prochaines assises. D'ici là, on découvrira peut être le motif jusqu'à présent inconnu qui a porté un homme bien famé et auquel on ne connaissait pas de mauvaises affaires, à commettre un acte aussi criminel. En tout ce ne pouvait être le désir de frauder une compagnie d'assurances,

attendu que la somme de 30.000 fr. pour laquelle sa propriété était assurée, était bien loin d'approcher de la valeur de ce qui aurait été détruit.

Tremblement de terre.

Dans la nuit du 12 octobre 1835, un violent tremblement de terre, dont la secousse a duré quatre secondes, mais qui, dans la même nuit, a plusieurs fois ébranlé le sol, a complètement détruit Castiglione, district de Cosenza, dans la Calabre citérieure. De mille habitans environ dont se composait la population, plus de cent sont restés ensevelis sous les ruines, et un grand nombre de ceux qui sont parvenus à se sauver ont été blessés par la chute des édifices qui tombaient autour d'eux pendant leur fuite. Le petit village de Rovello, où habitaient 570 personnes, a éprouvé le même sort que Castiglione; quatre autres ont plus ou moins souffert, et plusieurs édifices ont été renversés dans la ville de Cosenza, où heureusement personne n'a péri. En racontant ce funeste événement le *Journal de Naples* fait un long détail de tous les secours qui ont été fournis par le gouvernement à ces populations désolées.

La Femme hussard.

Par une belle matinée d'automne de l'année 1806, Napoléon passait dans le Champ-de-Mars une grande revue de ses troupes. La foule garnissait les avenues et les tertres.

Il avoit déjà passé devant le front de plusieurs régimens, lorsqu'il arriva au 6^e de hussards, si remarquable par sa belle tenue. Son œil d'aigle eut bientôt apperçu un hussard volontaire qui caracolait hors des rangs; il s'écria aussitôt: Pourquoi ce hussard n'est-il pas à son poste? Que cet homme soit mis pour huit jours aux arrêts.

— Sire, reprit le colonel, permettez-moi d'en appeler à vous-même d'un jugement si sévère, et de solliciter la grâce de mon volontaire; vous ne me la refuserez pas quand

vous l'aurez interrogé. — Eh bien soit, dit l'empereur; qu'il vienne! » Le hussard au galop l'eut bientôt rejoint, et il s'établit entre eux le dialogue suivant :

» Ton nom ?

— Mon empereur, mon nom est Ducond-Laborde : le régiment m'appelle Breton-Double.

— Pourquoi as-tu quitté les rangs ?

— Je n'y suis jamais entré; j'ai toujours suivi le régiment comme volontaire, ne voulant en faire partie que quand Votre Majesté m'en aura trouvé digne.

— Depuis quand es-tu attaché au régiment ?

— Depuis huit ans.

— Qui t'a engagé à prendre du service ?

— L'amour de mon pays et de mon mari, dont je n'ai jamais voulu me séparer.

— Quoi! vous êtes une femme!

— Oui, sire, et vous n'aurez jamais dans le régiment de bras plus dévoué que le mien.

— Quel est le nom de votre mari ?

— Poncet, maréchal-des-logis-chef.

— Quel est votre pays ?

— Angoulême.

— Votre âge ?

— Trente-trois ans.

— Avez-vous des enfans ?

— Oui, sire, un garçon.

— Que fait-il ?

— Trompette au 11^e dragon.

— C'est bien. Connaissez-vous la manœuvre ?

— Oui sire et le maniement du sabre aussi.

— Je suis curieux de le voir, dit l'empereur. Colonel, faites avancer un peloton.

Le colonel commanda les évolutions. Elles furent exécutées par Breton-Double avec une précision et une ardeur qui enchantèrent l'empereur, surpris de voir une femme manœuvrer un cheval avec la vigueur et l'assurance d'un soldat de dix campagnes.

» C'est assez, dit-il, je suis content, Breton-Double, je te fais maréchal-des-logis d'ordonnance; voilà pour tes galons. Va rejoindre ton escadron, nous nous reverrons.»

Breton-Double, enchantée, alla prendre la place que lui assignoit son nouveau grade.

Le 6^e hussards partit pour rejoindre le corps d'armée qui entroit en Prusse, et la bataille d'Eylau fournit bientôt à Breton-Double l'occasion de se distinguer. L'affaire étoit déjà engagée depuis plus de deux heures. Breton-Double, qui avoit été détachée sur l'aile droite pour porter un ordre, revenoit à son poste, lorsqu'elle trouva un peloton enveloppé par un gros de cavaliers russes; elle s'élança le sabre à la main sur l'ennemi, tue le capitaine, dégage ses camarades, et revient au quartier-général, rapportant l'écharpe de l'officier qu'elle vient de frapper. Instruit de cette action d'éclat, l'empereur la fit récompenser par une médaille d'or.

La bataille de Friedland succéda bientôt. A peine au commencement de la journée, elle reçut une balle sur la hanche, qui lui laboura la cuisse droite. Loin d'en être arrêtée, elle ne se jette dans la mêlée qu'avec plus d'ardeur, et déjà plusieurs ennemis avoient payé de leur vie les douleurs qu'elle ressentoit, lorsqu'une autre balle vint la frapper sous l'aisselle droite. Malgré cette nouvelle blessure, elle ne quitte point le cheval, et au lieu d'aller à l'ambulance comme on le lui dit, elle prend sa cravatte, bande sa plaie, met son bras en écharpe, et, après avoir passé la bride de son cheval autour de son cou, change son sabre de côté, et le prenant de la main gauche, elle s'élança comme une hyène furieuse, se fraya un passage, et, après avoir porté la mort dans les rangs, s'empare de dix Prussiens qu'elle fait prisonniers et qu'elle amène à l'empereur. Napoléon, reconnoissant Breton-Double, fut touché de tant de dévoûment et de bravoure; il détacha sa croix d'honneur et la lui plaça sur la poitrine, en donnant l'ordre de la conduire à l'ambulance pour y faire panser les blessures dont elle étoit couverte.

Depuis lors jusqu'en 1814, Breton-Double ne quitta point son régiment et elle rendit à l'armée de grands services.

C'est à Waterloo que Breton-Double paya son dernier tribut à la France qu'elle servoit depuis dix-sept ans ; elle eut la jambe fracassée par un boulet , et Poncet , son mari , devenu capitaine , est mort à ses côtés. Amputée sur le champ de bataille , Breton-Double devint pour les ennemis qui la recueillirent un objet d'admiration et de respect. Le colonel Barrown , du Royal-Irlandais , régiment du duc de Kent la conduisit à Dublin , où elle subit une seconde amputation au-dessus du genou.

Elle passa six ans en Angleterre , partout honorée et fêtée , et ne revint en France qu'après la mort de Louis XVIII , munie des certificats du consul de France à Dublin et de l'ambassadeur français à Londres. Elle obtint une pension que Charles X lui paya sur sa cassette. Breton-Double vivoit encore à Paris il y a deux ans.

Un trait de Charlemagne.

Jusqu'au règne de Charlemagne , les Germains et les Francs conservèrent la forme simple de leurs anciens vêtements ; mais après les campagnes d'Italie , ses courtisans et les officiers rapportèrent dans leur patrie les modes italiennes. Ils eurent des vêtements de soie , bordés de riches fourrures apportées du Levant par les Vénitiens , au lieu des peaux de mouton , de loutre et de chat dont ils s'étoient contentés jusqu'alors. La prudence et le patriotisme de l'empereur lui firent voir ce luxe avec peine. Il fit pour les détruire plusieurs lois qu'on trouve dans ses capitulaires ; l'une d'elles est relative aux étoffes étrangères employées à grands frais.

Un jour d'hiver il partit pour la chasse , couvert d'une peau de mouton , qu'il attacha autour de son cou , de manière à pouvoir la tourner du côté du vent ou de la pluie. Ses courtisans avoient ordre de le suivre , habillés des vêtements de soie garnis de fourrures qu'ils avoient coutume de porter à la cour. Ceux de ces vêtements qui ne furent pas dé-

chirés dans les halliers furent endommagés par la neige et la pluie. A leur retour ils voulurent rentrer chez eux pour changer d'habits ; mais l'empereur le leur défendit , et les invita à venir se sécher au feu avec lui : par ce moyen leurs vêtements de soie se retrécirent tellement que le soir , lorsqu'ils voulurent les ôter , ils se déchirèrent dans tous les sens. Le lendemain matin Charlemagne leur envoya l'ordre de le suivre dans le même costume. Comme ils ressembloient plutôt à des mendiants qu'à des courtisans , et que l'habit de l'empereur , fait de peau de mouton , étoit en aussi bon état que la veille , le monarque leur reprocha leur folie , et cette leçon fit tant d'effet sur la noblesse germane et franque , qu'ils revinrent à l'usage des vêtements de drap et de peau , produits de leur pays.

L'Échange.

Il n'est pas un anglais un peu lettré qui ne sache que vers l'an 1135 les lois féodales de son pays commencèrent à appeler les femmes à la succession des fiefs seigneuriaux transmis auparavant de mâle en mâle , puis , par extension à celle du trône , qui étoit alors un fief comme un autre , le fief des fiefs , le fief par excellence.

Ainsi , à la mort de Henri I , Mathilde , sa fille , sembloit-elle , à défaut d'héritier mâle , appelée à son tour à succéder à son père. Elle s'apprétoit , en effet , à saisir le sceptre de ses mains novices et délicates , lorsque son cousin , milord Etienne , fils d'Etienne comte de Blois , appelé par Henri des bords de la Loire sur les rivages d'Albion , et comblé de ses royales faveurs , descendit dans la lice pour le lui disputer , et , chevalier discourtois , dressa bannière contre bannière , proscriptions contre proscriptions , échafauds contre échafauds , escamota du primat Guillaume un sacre clandestin , et , à la dérobée , monta sur le trône presque incognito.

Mais une fois monté , il s'y tint fortement cramponné , comme Claude Frolo aux plombs

de Notre-Dame ; comme lui aussi, il finit par tomber ; voici comment :

Mathilde , profitant du moment où Étienne s'étoit mis à des la noblesse et le clergé, quitte la Normandie , où elle s'étoit réfugiée, débarque à Douvres, suivie de Robert, comte de Gloucester , et de quarante autres preux, se met en sûreté derrière les tours crénelées du vieux château d'Arundel , foyer d'insurrection , d'où l'on vit bientôt le désordre et la confusion se répandre sur toute l'Angleterre en rayons droits et divergens. Les châteaux devinrent des cavernes de voleurs , et l'Angleterre un vaste champ de bataille où les vainqueurs d'aujourd'hui égorgoient ceux d'hier. Tel étoit l'aspect qui , depuis deux ans , s'offroit aux regards au-delà du détroit , lorsque, pour parler le langage du siècle, on vit, à l'horizon politique, poindre un signe de salut. Étienne, appelé au secours du château de Lincoln, fut battu, taillé en pièces par Robert qui commandoit les troupes de Mathilde, et conduit prisonnier au château de Gloucester. Traité d'abord avec assez de procédés, il fut bientôt jeté dans un étroit et sale cachot, chargé de chaînes, privé d'air et de lumière.

Tandis qu'il mouroit en détail, jour par jour, et que, loin des événemens auxquels il avoit jadis pris une part si active, les sons monotones et lugubres de l'horloge de la tour l'avertissoient seuls de la marche du temps, Mathilde se rendoit odieuse au peuple, et prenoit soin de lui rappeler son prédécesseur, qu'il eut été trop disposé à oublier sous un prince meilleur.

Le mécontentement étoit à son comble ; il lui fallut quitter son palais et Londres, et traverser une seconde fois ses états en fugitive. Elle dirigea ses pas errans vers le château de Gloucester, défendu par ses partisans qui retenoient encore Étienne prisonnier. Sur le point d'y pénétrer, son frère Robert, l'âme de son parti, comme Étienne l'étoit du sien, tombe entre les mains des rebelles, qui bientôt sont maîtres du château.

C'étoit par une froide soirée du mois de Novembre, le vent s'engouffroit en mugissant dans les vastes corridors du château de Gloucester; trois hommes descendoient en silence, à la lueur vacillante d'une torche, les sombres escaliers qui conduisoient à la prison souterraine où languissoit Étienne. L'un d'eux étoit Robert de Gloucester. Les portes de la prison ont crié sur leurs gonds ; à ce bruit inattendu, Étienne soulève péniblement sa tête que n'inclinoit point le sommeil, mais le poids de ses chaînes ; un pâle rayon de lune se mêlant à la lueur des torches, éclairoit en ce moment le visage de Robert d'un sombre reflet.

„ Encore toi, bourreau ! s'écrie Étienne d'une voix sépulcrale ; que me veux-tu ?

— Prendre ta place ! »

Et les deux autres commencèrent à délivrer le prisonnier de ses chaînes pour en charger Robert.

Remonté sur le trône, il ne céda plus désormais sa place à personne, et y resta, jusqu'à la mort.

Le Cardinal et le Poète.

Le cardinal de Retz dit un jour à Ménage :
« Enseignez moi de grace à me connoître en vers.
Ignorant, sur ce point, il m'arrive, je gage,
Assez souvent de juger de travers.
— A ce projet, renoncez Éminence,
Pour vous la poésie est futile science.
Si, sur des vers, quelqu'un veut votre sentiment
Dites qu'ils sont mauvais en toute confiance :
Vous vous tromperez rarement. »

Le Courtisan.

Oh ! que flatteurs de cour sont une sotte espèce ?
Par ce trait-ci chacun de reste en jugera.
La reine à certain duc un jour disoit : « Quand est-ce
Que votre aimable femme en ville reviendra ? »
Tout glorieux, le duc saluant la princesse :
« Madame, quand il vous plaira. »
— Toujours à me servir vous mettez votre zèle
Et dans l'occasion mon cœur s'en souviendra.
Reprit alors la reine : une faveur nouvelle . . .
A propos ! la duchesse ? elle est grosse, oui-dà ?
Je l'avois oublié : quand accouchera-t-elle ?
Et l'imbécile duc à son refrain fidèle :
« Madame, quand il vous plaira. »

Profession de foi.

« Je dois, disoit un jour un noble personnage
Qui de ses sentimens faisoit publique foi,
Je dois à Dieu respect, obéissance, hommage ;
Je dois à mon pays fidélité, courage ;
Je dois encore mon bras et mon épée au roi ;
Je dois enfin... — O ciel ! quelle noirceur profonde !
Interrompt un quidam : sycophante maudit !
Quand vous vintes hier me demander crédit,
Pourquoi donc ne m'avoir pas dit
Que vous deviez à tant de monde.

Clément Marot.

Marot, dans sa jeunesse, fut chassé de Genève pour des causes que l'on n'a jamais bien connues. Élevé par la suite au grade éminent de valet de chambre de François I, loin de s'enrichir à son service, il se trouvoit dans une telle indigence qu'un jour il présenta ce placet à son maître :

Plaise au roi me donner cent livres
Pour acheter livres et vivres :
De livres je me passerois,
Mais de vivres je ne saurois.

Henriette de Coligny.

(Depuis madame de la Suze, morte en 1673

M. de La Suze, dans un accès de jalousie contre sa femme, prit la résolution de l'em mener à la campagne. Bientôt la désunion augmentant entre eux, la comtesse offrit à son mari, pour divorcer, vingt-cinq mille écus qu'il s'empressa d'accepter. Les plaisans d'alors prétendirent que la comtesse avoit perdu cinquante mille écus par sa précipitation, parce que, si elle avoit attendu quelque temps, au lieu de donner vingt-cinq mille écus, elle les auroit reçus de son mari pour la quitter.

Ses affaires s'étant, dès lors, extrêmement dérangées, un exempt, accompagné de quelques archers, vint un matin qu'elle étoit encore au lit pour saisir ses meubles. Sa femme de chambre courut l'en avertir. Elle fit entrer l'exempt, et le pria avec instance de vouloir bien la laisser encore reposer deux heures, parce qu'elle n'avoit point dormi de la

51
51
nit. Sa demande lui ayant été accordée, elle se rendormit jusqu'à dix heures, s'habilla pour aller dîner en ville, et passa, avant de sortir, dans son antichambre, où elle fit de grands complimens à l'exempt et le remercia fort de son honnêteté : " Je vais sortir, je vous laisse le maître."

Le Cocher malencontreux.

Le Préfet Desmousseaux, sous l'empire, sortant de chez le ministre de l'intérieur, ordonne à son cocher de place de le conduire chez l'archichancelier, où il devoit dîner ; le Phaéton se trompe de numéro dans la rue S. Dominique, prend un palais pour l'autre, entre dans la cour, et dépose son maître au bas des degrés de l'appartement de Madame-Mère. M. Desmousseaux descend de voiture, et tout occupé, franchit l'escalier, se nomme, et le valet de chambre annonce sans difficulté le préfet de Toulouse. Le voilà introduit dans le salon ; deux femmes assises, l'une sur un canapé, l'autre sur une chaise, sont auprès du feu ; l'une se lève précipitamment, surprise de cette brusque apparition : c'est madame de Fontanges ; l'autre demeure immobile ; c'est la mère de l'empereur.

M. Desmousseaux, après avoir salué légèrement, s'approche de la cheminée, tourne le dos au feu, écarte un peu les basques de son habit, et relève chaque pied l'un après l'autre. Cette aisance bourgeoise, cette façon de se présenter surprennent ces dames ; mais sans se déconcerter de leur silence, M. Desmousseaux, assez bavard, parle enfin, et dit : — Je craignois d'arriver trop tard, mais je m'apperçois que Son Altesse n'est pas rentrée, ni tous ses convives venus : le dîner ne sera pas servi de sitôt, j'en suis fâché.

— De qui parlez-vous, monsieur ? repliqua madame de Fontanges ; qui êtes-vous ? et savez-vous où vous êtes ?

— Je suis, madame, le baron Desmousseaux, préfet de la Haute-Garonne. Ce palais n'est-il pas celui du prince Cambacérés ? ré-

pondit-il en commençant pourtant à se troubler. — Non, monsieur, vous n'êtes point chez l'archichancelier, vous êtes chez Madame... Madame-Mère.

— Mère de qui ? mère de quoi ? s'écria le préfet tout décontenancé.

Je vous le répète, monsieur, vous êtes chez Madame, mère de l'empereur, qui vous ordonne de vous retirer, n'étant pas d'humeur, en ce moment, de recevoir l'hommage de vos respects. »

A ce nom, M. Desmousseaux achève de perdre la tête, se confond en excuses qu'on ne daigne pas écouter, s'échappe à reculons en multipliant ses révérences, court à sa voiture et fait tomber sa mauvaise humeur sur ses gens.

Mais il faut dîner, il se rend chez Cambacérès qui vient de se mettre à table. Le préfet malencontreux se justifie de son retard, raconte de point en point sa mésaventure, et, dans sa naïveté imprudente, laisse échapper le terrible mère de qui, mère de quoi ?

L'anecdote courut tout Paris, et le pauvre préfet, mystifié, n'eut rien de mieux à faire que de quitter la capitale pour aller reprendre la direction des affaires de son département.

L'Ivrogne.

Pour boire, un pauvre mercenaire
Avait vendu le peu qu'il possédait.
Un matelas cependant lui restait ;
Il alloit encore s'en défaire.

Un sien ami lui fit à ce sujet la guerre.

L'Ivrogne en souriant lui dit :

» Tu déraisonnes, camarade :

Comment ! tu veux que je garde le lit
Lorsque je ne suis point malade.

Le maréchal de Richelieu.

(Voyez la planche ci-contre.)

Le 31 décembre 1785, par une assez belle journée d'hiver, on vient avertir le principal du Plessis que le carrosse de M. le maréchal de

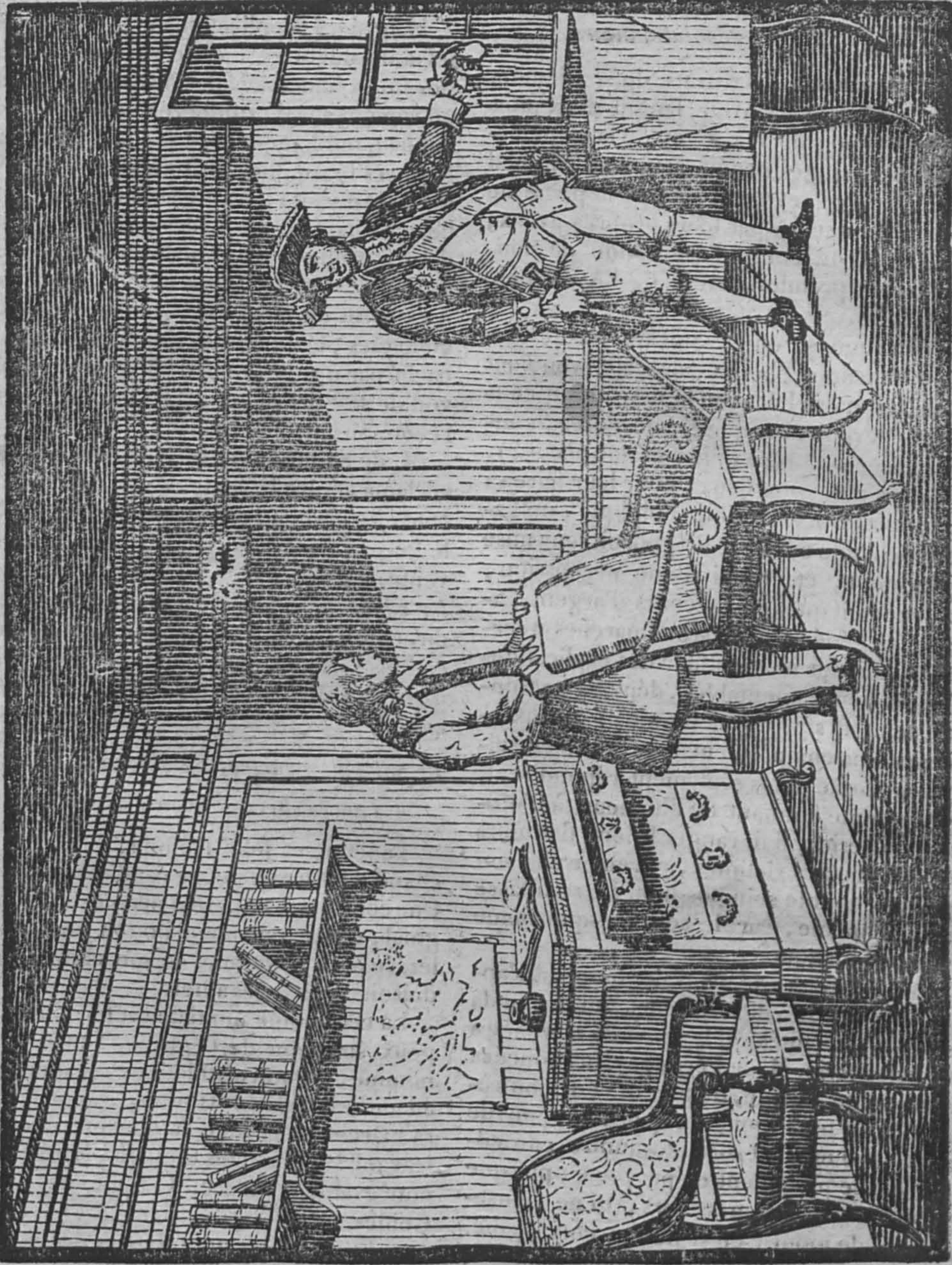
Richelieu vient d'arrêter à la porte du collège, et que S. Ex. demande à voir M. le comte de Chinon, son petit-fils, âgé alors de dix-sept ans. On s'achemine, on s'empresse, et toutes les autorités collégiales viennent se ranger autour des portières dorées et blasonnées du vieux seigneur, qui s'opiniâtre à laisser les deux faces baissées par civilité. On a fait sortir M. le comte de Chinon de sa classe de rhétorique, et lorsqu'on a mis sa chambre en état de recevoir l'illustre visiteur, on conduit processionnellement le vainqueur de Mahon jusqu'à la porte de cette chambre, où l'on n'avoit pas eu la précaution de faire allumer du feu, et puis chacun se retire avec discrétion.

Le jeune comte a rapporté depuis, qu'après cinq ou six minutes de conversation, son grand-père lui avoit demandé avec un air de sollicitude et de bonhomie prévoyante : « *Est-ce que vous avez encore de l'argent ?* »

Ah ! certainement, monsieur le maréchal, lui répondit le rhétoricien d'un air de triomphe et avec tout l'amour-propre d'un écolier rangé, soigneux et économe. Il ajouta qu'il n'avoit pas encore eu besoin de toucher à une bourse de cinquante louis que le maréchal lui avoit envoyée depuis trois ou quatre mois, pour le jour de sa fête !

« *Voyons donc ça, s'il vous plaît ?* », lui repliqua son grand-père ; et dès qu'il eut les cinquante louis entre les mains, le vieux maréchal se lève, ouvre la fenêtre, et se met à crier : « *Dit donc, m'sieur, m'sieur le balayeur !* (car le maréchal de Richelieu avoit conservé l'accent et le langage d'un faubourien, qu'il avoit pris du temps de la régence), *Venez donc par ici !... V'la quelques louis que m'sieur le comte m'a chargé de vous donner pour étrennes.* », Et il jette la bourse par la fenêtre. « *Monsieur, dit-il, en se retournant, à votre âge, et quand on est destiné à porter le nom de Richelieu, faut pas mettre son argent dans son secrétaire, et faut jamais garder cinquante louis à rien faire.* »

Le Maréchal de Richelieu.



H
 ... ne perdons point de temps, nous devrions
 ... et bien loin

Soixante-quinze magistrats du parlement de Toulouse, après avoir languï deux mois dans les cachots du Plessis et de la Conciergerie, furent jugés promptement au tribunal révolutionnaire, et condamnés à la peine de mort, convaincus, par leurs propres aveux, d'avoir protesté contre l'usurpation de pouvoirs et les premiers excès de l'Assemblée constituante.

Ces condamnés, ramenés suivant l'usage dans les profondeurs de la Conciergerie, venoient d'avoir les mains liées; un bourreau leur coupoit les cheveux, lorsque M. de Pérez, conseiller, leur confrère (libre et non accusé), entra dans ces tristes lieux, pour leur faire sa visite amicale. Il arrivoit de Belgique, où l'avoit appelé une affaire; il ignoroit leur mise en jugement, et, muni d'une permission, leur apportoit quelques secours d'argent, avec l'offre généreuse de ses démarches et services. L'huissier mettant fin à des explications et à des adieux lamentables, déploya une longue liste et fit son appel nominal. Soixante-quinze noms composoient cette liste, et soixante-quatorze noms seulement répondirent. Ce mécompte donnant de l'humeur à l'officier ministériel, il fit ranger le long des murs les malheureuses victimes, et renouvela son appel avec tout le soin possible. Le résultat se trouva le même, car le soixante-quinzième condamné manquoit.

Alors l'huissier, de mauvaise humeur, s'approchant du conseiller visiteur, lui demanda ses noms et qualités, et le motif de sa venue à la Conciergerie. M. de Pérez, ayant énoncé sa triple qualité, d'ami, de parent et de confrère, « C'est très-bien, » reprit l'homme de justice: « Il me faut soixante-quinze conseillers de ce parlement de province; puisque tu es l'ami de ces messieurs, tu ne refuses pas pas de mourir en si bonne compagnie. » Valets, coupez les cheveux à cet homme; » ne perdons point de temps, nous devrions être déjà partis et bien loin. »

Malgré les supplications et les instances des soixante-quatorze, cette décision de l'huissier fut exécutée. M. de Pérez monta comme un romain sur le tombereau redoutable, et mourut noblement avec ses amis consternés.

Après le supplice de Robespierre (survenu le mois suivant), on apprit l'incident particulier qui avoit occasionné cette mise à mort, deux fois plus injuste que les autres. Le baron de Sainte-Livrade, fort jeune conseiller du parlement de Toulouse, condamné avec ses collègues, avoit été adroitement soustrait et caché par un porte-clé de la maison, qui vivoit de ses libéralités, et l'affectionnoit par reconnoissance ou intérêt.

M. de Sainte-Livrade, rendu à la liberté, réclama contre la vente de ses domaines, attendu qu'il n'avoit pas été guillotiné. La famille Pérez, encore en deuil, réclama contre la vente de ses domaines, attendu que le conseiller vénérable n'avoit point été condamné. Le directoire exécutif décida que les deux confiscations seroient maintenues: l'une, à cause de la sentence; et l'autre en vertu de l'exécution.

Le puits du meurtre. Anecdote espagnole

(Année 1811. — Guerres de l'empire.)

La jeune et jolie Paquita, fille d'un marchand de Tarragone, se rendit à la cathédrale. Une couronne de mariée ornoit son front virginal, et un voile blanc flottoit sur ses épaules. Juanito, l'homme de son choix, la conduisoit au pied des autels.

La cérémonie nuptiale est terminée; les époux sortoient de l'église. Tout-à-coup un homme, à stature athlétique, s'approche de Juanito. Ses traits ont une expression farouche; sa marche incertaine a quelque chose d'effrayant: il y a dans toute sa personne un inconcevable désordre. Cet homme s'appeloit Gomès.

« Juanito! dit tout bas l'athlète, j'aimai Paquita avant toi. Tu viens de prononcer un serment à l'autel du Seigneur, moi aussi, et

voici le mien : J'ai juré que mon poignard t'immoleroit la première fois qu'en un lieu secret , loin des hommes , nous nous rencontrerons face à face. » Et Gomès se perd dans la foule.

Luis Gomès , épris depuis long-temps des charmes de Paquita l'avoit demandée pour compagne ; c'étoit le plus redoutable et le plus vaillant des contrebandiers du pays ; jaloux , vindicatif et féroce , il étoit beau de force et d'audace ; mais ses sentimens passionnés épouvantoient les jeunes filles ; Paquita l'avoit refusé.

Tarragone , à cette époque , assiégée par l'armée française , se défendoit avec vaillance ; mais l'artillerie abattoit chaque jour des pans de murailles aux nombreux forts qui l'entouroient. Bientôt une brèche est praticable. Le général Suchet , somme les assiégés de se rendre : sinon , hommes , femmes et enfans seront passés au fil de l'épée , et la ville entière livrée au pillage pendant trois jours.

Inutiles menaces ! les Tarragonnais et leurs défenseurs , refusant de capituler , ne répondent que par l'insulte et les défis aux parlementaires. Le signal terrible est donné , les Français montent à la brèche ; le tocsin d'alarme a sonné.

Paquita n'étoit mariée que depuis quinze jours. — « Juanito ! s'écrie-t-elle , écoute ! L'assaut vient d'être commandé. C'est le glas funèbre qui tinte. Juanito ! nous sommes perdus. Dieu ! quels cris ! .. Oh ! la ville est prise. Et trois . . . trois jours de massacres ! . . . ils nous tueront tous , les barbares ! — Vierge sainte ! aie pitié de nous. »

— Viens , Paquita ! le ciel m'inspire. » Et Juanito , en prononçant ces paroles , entraînoit sa compagne vers un puits assez large , placé au milieu de la petite cour de sa maison. Le puits étoit alors à sec ; et , au-dessus de l'ouverture , s'élevoit , à moitié brisée , une charpente mal couverte.

— « Prenons des vivres pour trois jours , reprend Juanito à la hâte , et descendons au fond de ce puits. » L'avis est adopté sur-le-

champ. Les époux sont au fond du gouffre ; et la corde par laquelle ils s'y sont glissés disparaît soudain avec eux.

Cependant les troupes françaises ont tout renversé devant elles. La ville abandonnée à leur rage , est déjà mise à feu et à sang. Plus de pardon ! plus de pitié !

Gomès avoit combattu jusqu'à la dernière extrémité parmi les soldats espagnols. Il n'est plus de salut , il a fui devant les vainqueurs. Le contrebandier connoît l'impitoyable loi de la guerre. Il veut aller mourir auprès de la seule femme qu'il ait aimé sur la terre. Gomès entre chez Paquita.

Mais l'habitation est déserte. Toute recherche est inutile. Qu'est devenue la Catalane ? Des cris féroces se font entendre dans la rue. Les massacreurs sont à la porte. La mort est à deux pas de Gomès. L'instinct de la conservation le pousse à tenter un dernier effort pour échapper à l'ennemi. Le puits où descendit Paquita s'offre à ses regards effrayés. Il attache à la hâte divers objets ensemble , en guise de corde ; et le voilà au fond du gouffre.

Quel moment pour la jeune épouse ! Gomès et Juanito se sont retrouvés face à face dans un lieu secret , loin des hommes. L'implacable contrebandier s'est rappelé non seulement son serment à l'autel , mais ses paroles à l'église. Un poignard est à sa ceinture. Hélas ! Juanito est sans armes.

Les français , le fer à la main , ravagent la demeure des époux. Ils viennent d'y mettre le feu ; et les lueurs de l'incendie , pénétrant jusqu'au fond du puits , éclairent les traits de Gomès , sur lesquels on lit la mort de Juanito.

Gomès alloit saisir son rival ; il s'appretoit à le frapper. Paquita s'est jetée entre eux. — Gomès ! murmure-t-elle tout bas , si vous touchez Juanito , je crie à l'instant même au secours. Tremblez ! les meurtriers sont là-haut. nous périrons tous trois , si j'appelle. » Sa résolution étoit ferme : Paquita l'eut exécutée. Le terrible contrebandier va laisser dormir son poignard.

56

Pendant les trois jours du sac de Tarragone, les deux ennemis, en présence, ont vécu l'un auprès de l'autre : Paquita seule les sépare ; leur refuge a été sauveur. Les rivaux oubliant un instant leur haine et leurs dangers, se sont par fois livrés au sommeil : Paquita n'a jamais dormi.

Le troisième jour touche à sa fin. Une joie féroce commence à s'empreindre sur les traits de Gomès. Le temps des massacres expire ; l'ordre va être rétabli dans la ville : Paquita, sans risque et péril, pourra bientôt sortir de l'abîme ; Gomès pourra tuer Juanito. Mais l'épouse a étudié le vindicatif espagnol ; elle a lu au fond de son âme. — « Gomès, lui dit-elle à voix basse ; Gomès ! au lever du soleil, nous serons sauvés, n'est-ce pas ? »

Un sinistre sourire a passé rapidement sur les lèvres du contrebandier. — « *Nous !* répète-t-il lentement : oui, *nous deux*, mais non pas *nous trois*. » Et dans l'horrible accent de Gomès il y avoit de l'irrévocable.

Paquita a pris son parti. Nul ennemi, pour Juanito, ne seroit plus inexorable et plus barbare que Gomès. L'infortunée, hors d'elle même a fait réentendre l'air de ses cris. Le contrebandier, vainement, a voulu lui fermer la bouche ; l'appel s'est fait entendre au loin. Quelques vieux grenadiers accourent et s'approchent du puits. « Oh ! oh ! s'est écrié l'un d'eux : quelque chose braille ici dessous ; il faut boucher ce trou, camarades. » Et les soldats, ivres de vin, précipitent au fond du gouffre des meubles à demi cassés, des poutres, des gravois, des décombres ; puis ils s'éloignent en riant.

Le puits, étroit à l'embouchure, étoit évasé dans le fond. Les victimes avoient encore trouvé le moyen de se soustraire à la chute des divers objets qui s'entassoient autour d'eux, en se serrant au pied des murs. L'air ni la lumière ne leur étoient ravis. Mais hélas ! un éclat de pierre frappe violemment à la tête l'épouse de Juanito. Paquita s'est évanouie

Il s'est écoulé plusieurs heures : la catalane ouvre les yeux ; elle est étendue, en plein air, sur des débris de vêtements et de matelas, dans la cour où fut sa maison. Gomès, à genoux auprès d'elle, lui prodigue les plus doux soins. — « Où est-il ? s'écrie Paquita. M'entends-tu ? Où est Juanito ? » — Son œil étoit hagard et perçant. Il s'est porté sur le poignard du contrebandier ; elle l'arrache de son fourreau : la lame étoit rouge de sang. — « Il n'est pas là, tu l'as tué ! reprend-elle avec violence ; son cadavre est au fond du puits et tu dédaignes répondre ! et tu me crois en ta puissance ! Pardonne-moi, Juge suprême ! tu m'avois donné Juanito : j'eus son amour, je veux sa tombe. »

Elle s'est levée pour s'élancer dans l'abîme. Une lutte horrible s'engage entre Gomès et Paquita. Le misérable a voulu, non seulement s'opposer au projet funeste de la catalane, mais profiter de son désordre pour commettre un crime de plus. Paquita tenoit encore le fer sanglant du contrebandier. . . . La veuve a poignardé l'assassin.

Il paroît que la malheureuse Paquita, épouvantée de son action, ne voulut pas joindre le suicide au meurtre ; car le narrateur de cette anecdote, M. le vicomte d'Arincourt, pendant son séjour à Tarragone en 1811, l'a vue et lui a parlé plusieurs fois. Elle s'étoit faite sœur-grise dans un misérable hôpital. C'étoit un ange de piété. Il visita le fameux puits ; on le nommoit le *Puits du meurtre*.

L'Indiscrétion.

M. de La Condamine, si avantageusement connu dans le monde savant, fut guidé dans ses recherches scientifiques par une curiosité naturelle que, dans les circonstances ordinaires de la vie, il pouvoit quelquefois jusqu'au ridicule. Un jour, il faisoit une visite chez une dame, qu'il trouva assise à son bureau et écrivant à une de ses amies. Elle lui demanda la permission de continuer ; mais, aussi indiscret que M. de La Condamine, un miroir pla-

57

cé devant elle lui eut bientôt révélé que notre savant, debout derrière sa chaise, lisoit chaque phrase de sa lettre à mesure qu'elle s'échappoit de sa plume spirituelle, et elle eut l'ingénieuse idée de continuer en ces termes : « Je vous en dirois bien davantage, ma chère amie, si M. de La Condamine n'étoit pas derrière moi, lisant. . . Ah ! madame, s'écria au même instant le curieux naturaliste, étourdi de la lecture de cette dernière phrase, je vous assure que je ne lisois pas ! »

La Couleuvre.

Un maçon disoit avoir une couleuvre dans le ventre. M. Jules Cloquet, chirurgien de l'hôpital St. Louis, l'interroge, reconnoît sa manie, et sent bien que pour la guérir il faut avant tout la flatter. « Oui, dit-il, je la sens, la voici, elle remonte dans l'œsophage. » Et le malade de s'écrier avec enthousiasme : « J'en étois sûr ! Il y a long-temps je l'avalai en buvant de l'eau d'une mare ; elle étoit petite alors, mais depuis elle s'est développée, elle a grossi, elle a grandi, et si l'on n'y met bon ordre, elle finira par me dévorer ; oui, par me dévorer tout entier. J'en étois sûr, répétoit le maçon, je le disois partout, et partout l'on meritoit au nez. — Or ça, dit le médecin, il faut opérer. » Pieds, poings liés et les yeux couverts d'un bandeau, le malade, plein d'aise, est couché sur le lit de douleurs, Une incision longue, mais superficielle, est faite à la région de l'estomac ; des linges, des compresses, des bandages rougis par le sang sont appliqués. La tête d'une couleuvre, dont on s'étoit précautionné, est passée avec adresse entre les bandes et la plaie. « Nous la tenons enfin ! s'écrie l'adroit chirurgien, la voici. » En même temps le patient arrache son bandeau ; il veut voir le reptile qu'il a nourri dans son sein ; il le regarde avec le même charme, le même intérêt qu'une mère envisage le premier fruit de ses entrailles. Mais quelques heures après, une sombre mélancolie s'empare de lui, il gémit, il soupire ; le médecin est appelé. « Monsieur, lui dit-il avec anxiété,

57

si elle avoit fait des petits ! — Impossible : c'est un mâle. »

Anecdote de cour de l'an 1300.

Jehan Clopinel, dit de Meung, à qui plusieurs ont attribué le roman de la Rose, s'étoit attiré, par ses vers malins et satyriques, la haine des dames de la cour de Philippe le Bel, qui avoit juré de s'en venger avec éclat, si jamais l'occasion s'en présentoit. Or, un jour que de Meung étoit venu faire sa cour au roi, elles crurent l'occasion favorable, et s'en allèrent avertir les seigneurs, qu'elles emmenèrent dans un des salons du palais. Le malencontreux poëte, qui ne soupçonnoit rien de l'orage prêt à fondre sur lui, ne tarda pas à y venir selon sa coutume. Mais il ne fut pas plutôt entré, que, voyant toutes les dames armées de verges, le visage enflammé, les yeux étincelans, et criant aux seigneurs qu'ils eussent à le dépouiller, qu'il comprit ce que c'étoit et vit que la vengeance alloit être terrible. Mais, comme il étoit bien disant et subtil, il résolut d'y échapper. Il élève donc la voix, s'avoue coupable, confesse humblement qu'il mérite le châtement qu'on lui prépare et pis encore, et ne demande qu'une grâce. A ce mot de grâce, les dames se récrient qu'elles ne veulent en accorder aucune, et que le coupable ne cherche qu'à gagner du temps : elles conjurent encore plus vivement les seigneurs de leur livrer la victime toute prête. Ceux-ci sont tant qu'à la fin elles consentent à entendre le poëte, et promettent toutes de lui accorder la grâce qu'il demandera. Enhardi par cette promesse, et souriant dans sa barbe, le poëte dit : « Je confesse, Mesdames, que je suis coupable, et que je dois être puni ; mais ne vous semble-t-il pas que ce doit être par celles que j'ai offensées, et non point par vous, Mesdames, qui toutes me semblez aussi belles que sages et vertueuses ? Or donc, si nonobstant, vous persistez dans votre ire et vengeance, que celle d'entre vous qui compte le plus de bonnes fortunes et d'amans, en un mot la plus *catin* (c'est

le texte), frappe la première. A ce discours, toutes restent ébahies, et pas une ne bougea. De quoi, dit le vieil auteur de cette nouvelle, les seigneurs et toute la cour rirent beaucoup.

Une veillée. Terreur panique.

Quand j'étois en Allemagne, je fus témoin d'une scène tragi-comique, occasionnée par une terreur panique des plus grandes. Logés chez un bourgeois, nous fûmes éveillés la nuit par un vacarme épouvantable, dont voici l'explication.

Une vieille femme étoit morte : sa chambre étoit située au quatrième étage, et dans la maison habitoient ses enfans, petits enfans et arrière petits enfans. Toute la famille étoit dans les pleurs. Deux soldats étoient arrivés ce jour-là. On leur offrit à rafraichir, puis on leur montra leur chambre, et cette chambre étoit précisément sur le même carré que celle de la défunte, c'est-à-dire au galetas.

Les soldats ennuyés des pleurs et des gémissemens, sortent et vont se divertir chacun de leur côté. Le jour s'écoula dans les larmes. La nuit venue, il s'agit d'aller veiller la défunte. La jeune Isabelle, qui l'a toujours beaucoup aimée, se charge de ce soin. A l'heure du souper, un des petits va l'appeler ; elle descend... laissant, selon l'usage, une lampe allumée. Pendant qu'elle soupe, un des soldats, dans un état d'ivresse complet, regagne le logis, monte, aperçoit de la lumière, et croyant son camarade déjà couché, qui a laissé la lampe allumée pour lui, il entre dans la chambre de la défunte, se déshabille et se couche à côté d'elle. La fatigue, le vin le plongent bientôt dans un sommeil profond. Tandis qu'il dort, Isabelle revient à son poste... La pauvre petite prie et pleure : mais voilà que sur les dix à onze heures, un léger bruit se fait entendre dans l'escalier : ce sont des pas légers, comme quelqu'un qui craint de poser le pied à terre ; Isabelle prête l'oreille, écoute, inquiète, attentive, mais non pas effrayée cependant : quand tout-à-coup une main tâte la porte, passe, repasse, cher-

58
che le loquet, ouvre doucement, et une tête paroît.... « Ah ! c'est vous, Francis, dit Isabelle.... vous m'avez fait peur !... Et la belle affligée simule la frayeur.... Que vous êtes hardi !... Imprudent !... vous me compromettrez.... — Isabelle, notre mariage est convenu, ainsi point d'inquiétude.... — Laissez-moi regarder si personne ne monte.... »

Elle sort, regarde, prête l'oreille : on n'entend plus aucun bruit.... Elle rentre et ferme la porte... Les deux amans se placent auprès du feu, et le dos tourné au lit, dont les rideaux enferment la pauvre trépassée. Ils parlent d'elle quelques instans, puis bientôt d'un objet qui les intéresse davantage, de leur union.... L'amant peint son amour, son bonheur, sa félicité... Et dans les transports de l'ivresse qui le possède, sa voix suppliante implore un baiser qui lui est accordé. Francis, énié, en sollicite un second.

Isabelle s'en alarme : « Mon Dieu !... si ma grand-mère !... peut-on ?... dans sa chambre !... » Et, croyant entendre du bruit dans le lit, elle retourne la tête.... et voit, en effet, remuer les rideaux... « Grand Dieu ! quelque chose remue là.... — Tranquillisez-vous, Isabelle, rassurez-vous... A-t-on jamais vu revenir les morts ?... »

— Les morts ! répète ici une voix effarée, sépulcrale, à laquelle la frayeur donne un accent étouffé, indéfinissable... — Tenez, Francis, avez-vous entendu ? Et, regardant encore, elle voit les rideaux s'entr'ouvrir, et un visage pâle comme la mort passer entre l'ouverture... Juste ciel ! ma grand-mère qui revient !.... »

Francis regarde aussi, et, apercevant la figure, il s'écrie, avec un éclat de tonnerre.. « La mort ! la mort ! »

Et le soldat (car c'est lui qui, s'étant réveillé et ayant entendu la conversation des deux amans, a fini par découvrir qu'au lieu de son camarade, il a pour compagnon de lit la morte) le soldat frissonne, une sueur froide inonde ses membres, et, pour s'assurer

de la vérité, il pose la main sur le corps, mais le froid glacial saisit ses sens d'horreur. Il pousse un cri affreux, veut fuir et n'en trouve pas la force. . . . Isabelle, qui près de la porte, se sauve en criant; Francis se sauve après Isabelle en criant aussi; et le soldat, qui a retrouvé ses forces, saute du lit en criant encore plus fort qu'eux, et s'élançe sur leurs traces. Comme il est en chemise, il a l'air d'un véritable spectre. . . . Ce n'est pas tout; l'autre soldat, éveillé en sursaut, s'échappe dans le même état, et fait croire au camarade de lit de la morte que c'est réellement elle qui le poursuit: toute la maison prend l'alarme, esi sur pied; c'est un vacarme épouvantable. . . . L'amant, pour dérober sa faute, se hâte de regagner la porte, l'ouvre, se sauve dans la rue; Isabelle, hors d'elle-même, le suit. . . le soldat suit Isabelle. Le second soldat suit le premier; et les gens de la maison, effrayés d'un si abominable sabbat, défilent à qui mieux mieux. . . . Tout le quartier est en alarme, en voyant courir ces fantômes blancs, effarés et à moitié nus, ou couverts seulement de lambeaux. Ce n'est que vers le matin que tous ces coureurs, réduits, rendus, exténués finissent par découvrir la cause du plus effroyable tintamarre. . . . On trouva dans son lit la pauvre grand-mère, qui n'avoit bougé non plus que les chenets de la cheminée, et on se hâta de marier les deux amans pour ne plus les exposer à de nouvelles aventures.

Le brigand consciencieux.

(Chronique de la Romagne.)

En 1721, on ne parloit à Rome que du brigand Domenico Marto. Un jour, un domestique inconnu l'aborda sur le soir, dans une rue de Palestrine, petite ville de la Romagne, et lui proposa de le suivre jusqu'à la porte de la ville, où il rencontra un seigneur âgé, très-bien mis et accompagné de quatre valets à cheval.

« Maestro Marto, lui dit ce seigneur, voici deux bourses de quarante sequins, je vous

59
prie de vous laisser bander les yeux et de me suivre à mon château.

— Volontiers, » répondit Marto. Et, après une demi heure de marche, ils arrivèrent au vieux château du duc d'Andria, comme on l'a su quelque temps après.

Le bandeau qui couvroit ses yeux tomba, et il se trouva dans une chambre superbe, en présence d'une jeune femme bâillonnée et attachée sur un fauteuil. Le vieux seigneur lui dit: « mes valets ne sont que des poules mouillées, et je n'ai plus le poignet assez vigoureux pour porter un coup assuré. En conséquence, ayez la complaisance de me poignarder ma femme. »

« Excellence, répondit Domenico, on vous a trompé sur mon compte. J'attends au coin d'une rue les gens qui peuvent se défendre, ou je les attaque résolument dans un bois; mais je ne veux pas mettre à mort une signora qui est garottée dans un fauteuil et bâillonnée: c'est un office de bourreau, qui ne sauroit convenir à un homme d'honneur, » Et il jette à ses pieds les deux bourses de sequins.

Cette action délicate fit beaucoup d'honneur et d'amis à Domenico Marto, qui augmenta sa réputation par le trait suivant;

Il y avoit dans les deux cités de Palestrine et de Gulliano deux familles rivales dont les chefs ne pouvoient se souffrir. C'étoient les Cirulli, qui provenoient d'un échanson du connétable Pompée Colonna, et les Serra d'Ognano, qui descendoient d'un thuriféraire du pape Martin V, (Othon Colonna).

Le comte Cirulli fit appeler Domenico et lui proposa cinq cents sequins s'il vouloit assassiner le marquis d'Ognano. Marto s'en chargea; mais il demanda du temps, parce qu'il savoit que le marquis se tenoit sur ses gardes.

Deux jours après, celui-ci fit appeler Domenico Marto dans un lieu solitaire, et écarté: « Mon ami, lui dit-il, voici une bourse de cinq cents sequins: elle est à vous: mais promettez-moi de poignarder Cirulli. »

Domenico prit la bourse, et lui répondit : je vous donne ma parole d'honneur de tuer don Fabio Cirulli ; mais je lui avois déjà donné ma parole de vous faire mourir. — J'espère que vous n'en ferez rien d'sormais ? — « Pardonnez-moi, je l'ai promis, je vais m'en acquitter sur-le-champ. »

Le marquis d'Ognano voulut tirer son épée ; mais Marto prit un pistolet dans sa ceinture et lui fit sauter la cervelle. Ensuite il se rendit chez le comte, auquel il annonça que son ennemi n'existoit plus. Transporté de joie, Cirulli fit servir une collation au bandit ; il lui fit donner une superbe lame en acier de Damas, et finalement acquitta son obligation de cinq cents sequins. Alors Domenico se prit à lui dire, avec un air un peu confus, que le marquis d'Ognano lui avoit également promis, pour l'assassiner, cinq cents sequins, qu'il lui avoit payé avant de mourir.

« Je suis d'autant plus charmé d'avoir prévenu mon ennemi. — Seigneur, lui repliqua Marto, cela ne vous servira de rien, car j'ai donné ma parole d'honneur... » Et ce disant, il appliqua à Cirulli deux coups de stilet qui lui percèrent le cœur.

Les domestiques du comte étoient accourus au cri qu'il avoit poussé en tombant ; mais Marto se débarrassa d'eux à coups de poignard, et s'enfuit dans les monts Bénéventins, où un grand nombre de brigands vinrent se rallier autour de lui. C'est un acte qui se trouve encore dans toutes les bouches plébéiennes de cette partie de l'Italie, où les bandits sont les héros du peuple.

Paul et Jaques.

(Anecdote de la disette de 1817.)

(Figure ci-contre.)

Paul Dutertre étoit parti à l'âge de quinze ans de chez son père pour se rendre en Amérique. Le vaisseau qu'il montoit fit naufrage en arrivant : tout périt : lui seul échappa, mais on le crut mort, et il ne désabusa point

ses parens, car sans ressources, sans appui, au milieu d'un monde nouveau, il vit tant de difficultés à se tirer d'affaire, qu'il se crut condamné à traîner misérablement le reste de son existence sur cette terre étrangère. Ainsi ce fut par amour pour les siens et afin de ne plus les tenir en souci de lui qu'il voulut en être à jamais oublié. Cependant à force de travail et d'économies, il prospéra, et possesseur d'une assez belle fortune, il tourna les yeux vers sa patrie, car depuis quelque temps elle le rappeloit.

Paul repassa donc les mers, et le voilà qui, après quinze ans d'absence, s'achemine vers le toit paternel ; mais simple comme il est parti, et sans que rien annonce les trésors dont il est maître ! Je ne peindrai pas les émotions qu'il éprouve à l'approche du champêtre séjour ; le cœur lui bat avec violence. On le croit mort, et il se figure déjà la joie de sa pauvre mère, de son bon frère, de sa sœur, car il a perdu son père au berceau. Il court donc, entre : quel accueil ! On ne le connoit pas. Il se nomme ; on l'écoute froidement, et il a la douleur de voir que son retour cause moins de joie que de surprise. Cependant il embrasse sa mère et sa sœur qui restent de glace dans ses bras, puis tournant les yeux autour de lui : « Où est Jaques ? où est mon frère ? demanda-t-il. — Il est mort, répond sa sœur d'un ton sec et dur. — Mort ! répéta-t-il. — Oui, mort, et il y a long-temps. » A ces mots prononcés avec moins de douleur encore que d'impatience, il détourne le visage pour cacher ses larmes. Puis se tournant vers les deux femmes, il surprend, dans leurs regards qui le toisent, je ne sais quoi que l'on témoigne à la vue d'un objet qui gêne et importune. Il ne peut d'abord en croire ses yeux : mais l'indifférence, le dédain qu'on lui montre le reste de la journée, ne lui laissent aucun doute. Il délibère sur ce qu'il a à faire, ne sachant s'il doit demeurer ou partir. Mais la table est mise ; on va souper. La mère ne mange pas, la sœur sert avec colère ; et quand il adresse la parole, un oui ou un non

Paul et Jaques. (anecdote de la disette de 1811.)



TABLEAU

DE RÉDUCTION DES PIÈCES DE 5 FRANCS DE FRANCE EN FRANCS DE SUISSE.

NOMBRE	Valeur.			NOMBRE	Valeur.			NOMBRE	Valeur.			NOMBRE	Valeur.			NOMBRE	Valeur.			NOMBRE	Valeur.						
	fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.	fr.	bz.	rp.	
1	5	4	5	34	117	3	67	231	1	5	100	345	155	458	8	5	166	572	7	199	686	5	5	252	800	4	5
2	6	9	5	35	120	7	68	234	6	5	101	348	154	462	3	5	167	576	1	200	690	5	5	253	803	8	5
3	10	3	5	36	124	2	69	238	5	5	102	351	155	465	7	5	168	579	6	201	693	4	5	254	807	3	5
4	13	8	5	37	127	6	70	241	5	5	103	355	156	469	2	5	169	583	5	202	696	9	5	255	810	7	5
5	17	2	5	38	131	1	71	244	9	5	104	358	157	472	6	5	170	586	5	203	700	3	5	256	814	2	5
6	20	7	5	39	134	5	72	248	4	5	105	362	158	476	1	5	171	589	9	204	703	8	5	257	817	6	5
7	24	1	5	40	138	5	73	251	8	5	106	365	159	479	5	5	172	593	4	205	707	2	5	258	821	1	5
8	27	6	5	41	141	4	74	255	3	5	107	369	140	483	5	5	173	596	8	206	710	7	5	259	824	5	5
9	31	5	5	42	144	9	75	258	7	5	108	372	141	486	4	5	174	600	3	207	714	1	5	240	828	5	5
10	34	5	5	43	148	3	76	262	2	5	109	376	142	489	9	5	175	603	7	208	717	6	5	241	831	4	5
11	37	9	5	44	151	8	77	265	6	5	110	379	143	493	3	5	176	607	2	209	721	5	5	242	834	9	5
12	41	4	5	45	155	2	78	269	1	5	111	382	144	496	8	5	177	610	6	210	724	5	5	243	838	3	5
13	44	8	5	46	158	7	79	272	5	5	112	386	145	500	2	5	178	614	1	211	727	9	5	244	841	8	5
14	48	3	5	47	162	1	80	276	5	5	113	389	146	503	7	5	179	617	5	212	731	4	5	245	845	2	5
15	51	7	5	48	165	6	81	279	4	5	114	393	147	507	1	5	180	621	5	213	734	8	5	246	848	7	5
16	55	2	5	49	169	5	82	282	9	5	115	396	148	510	6	5	181	624	4	214	738	3	5	247	852	1	5
17	58	6	5	50	172	5	83	286	5	5	116	400	149	514	5	5	182	627	9	215	741	7	5	248	855	6	5
18	62	1	5	51	175	9	84	289	8	5	117	402	150	517	5	5	183	631	3	216	745	2	5	249	859	5	5
19	65	5	5	52	179	4	85	293	2	5	118	405	151	520	9	5	184	634	8	217	748	6	5	250	862	5	5
20	69	5	5	53	182	8	86	296	7	5	119	410	152	524	4	5	185	638	2	218	752	1	5	251	865	9	5
21	72	4	5	54	186	3	87	300	1	5	120	415	153	527	8	5	186	641	7	219	755	5	5	252	869	4	5
22	75	9	5	55	189	7	88	303	6	5	121	419	154	531	3	5	187	645	1	220	759	5	5	253	872	8	5
23	79	3	5	56	193	2	89	307	5	5	122	423	155	534	7	5	188	648	6	221	762	4	5	254	876	3	5
24	82	8	5	57	196	6	90	310	5	5	123	427	156	538	2	5	189	652	5	222	765	9	5	255	879	7	5
25	86	2	5	58	200	1	91	313	9	5	124	431	157	541	6	5	190	655	5	223	769	3	5	256	883	2	5
26	89	7	5	59	203	5	92	317	4	5	125	435	158	545	1	5	191	658	9	224	772	8	5	257	886	6	5
27	93	1	5	60	207	5	93	320	8	5	126	439	159	548	5	5	192	662	4	225	776	2	5	258	890	1	5
28	96	6	5	61	210	4	94	324	3	5	127	443	160	552	1	5	193	665	8	226	779	7	5	259	893	5	5
29	100	5	5	62	213	9	95	327	7	5	128	447	161	555	4	5	194	669	3	227	783	1	5	260	897	5	5
30	103	5	5	63	217	3	96	331	2	5	129	451	162	558	9	5	195	672	7	228	786	6	5	261	900	4	5
31	106	9	5	64	220	8	97	334	6	5	130	455	163	562	3	5	196	676	2	229	790	5	5	262	903	9	5
32	110	4	5	65	224	2	98	338	1	5	131	459	164	565	8	5	197	679	6	230	793	5	5	263	907	3	5
33	113	8	5	66	227	7	99	341	5	5	132	463	165	569	2	5	198	683	1	231	796	9	5	264	910	8	5

brusque est toute la réponse. Le repas fini, la sœur prend une lumière et le conduit dans la chambre où il doit coucher, et là : « Catherine, ma sœur, pourquoi traites-tu ainsi ton frère? — Ah! viens-tu déjà pour me quereller? Tu pouvois rester où tu étois... Voilà leur train! quand ils ont bien usé de la vie, ils reviennent comme les corbeaux, où ils sentent la mort. — Ma sœur! ma sœur!... quel langage! — Tu m'ennuies. Oh! je ne suis pas ta dupe... Va! tu peux retourner d'où tu viens. » Paul veut la calmer, l'adoucir, mais il l'irrite davantage, au point que, perdant toute réserve, toute pudeur elle révèle son âme toute entière, et lui apprend ce qu'il ignorait, que sa mère avoit été moins affligée de son départ qu'elle ne l'étoit de son retour. Et là-dessus, fermant la porte avec violence, elle le laisse dans un état difficile à décrire... Fatigué d'un long voyage, il essaie de se jeter sur son lit. Point de repos : il se lève, il sort au milieu de la nuit, court comme un insensé sans savoir où il va. La violente agitation de son esprit communique un mouvement convulsif à ses membres, à tout son corps. Il alloit, il alloit, tenté cent fois de se briser la tête contre les rochers qui se trouvoient sur son passage, quand tout-à-coup un homme, ou plutôt un spectre, s'offre à lui, et le pistolet à bout portant : « La bourse ou la vie! — La vie!... ah! prends.. prends-la; je te la donne avec plaisir... » L'assassin interdit se trouble, le bras tendu tombe, et d'une voix éraue et altérée : « Tu es donc bien malheureux? — Horriblement! Mais tu parois riche? — La richesse est-elle le bonheur? — Non, mais elle sauve au moins du plus affreux de tous les désespoirs. — Elle fait plus de mal que de bien, et que jamais la pauvreté et l'indigence n'en ont fait. — Blasphème! elle ne pousse pas au crime. — Au crime! eh! comment? Quel insensé peut, pour de l'or souiller sa conscience? — C'est que tu es riche : mais, viens. — Où? — Viens. — Si tu veux me donner la mort, nous sommes bien : autant ici qu'ailleurs... Mais

oui, j'y réfléchis : c'est peut-être pour faire disparaître les traces... et jeter le cadavre au fond de quelque abîme... » Et là-dessus et souriant et d'un pas délibéré : « Allons... que tout disparaisse!... cela cadre aussi avec mes idées. C'est mieux... allons... » Mais l'assassin s'arrête, et d'un ton épouvanté : « Tu es donc bien malheureux! — Horriblement, t'ai-je dit. — Quelque grand crime peut-être. — Grâce au ciel! je suis innocent. — Innocent? et malheureux! et mourir... Ah! viens, viens donc! insensé. » En le prenant par le bras, il l'entraîne, observant un lugubre silence qui n'est interrompu qu'à la vue d'une hutte de pêcheur à moitié délabrée et assise sur la berge d'un fleuve dont les eaux sont débordées. « Ah! s'écria Paul, c'est là que je vais finir... Va j'ai du cœur. — Il en faut : mais tu vas trembler... » Et ouvrant la porte : « Entre... » Paul entre, et s'attendant à recevoir le coup de la mort, il s'arrête, quand plusieurs voix s'élèvent ou plutôt murmurent faiblement à la fois : « Du pain! du pain! père! père, du pain!... Jacques! du pain!... ils meurent... » Paul frissonne... et Jacques s'approchant de son oreille et avec les accents d'un désespoir concentré : « Entends-tu? ... ils meurent... Depuis trois jours... la mère et les enfans étendus sur la paille; et avec un accent terrible et en serrant ses poings contre sa tête : « Malédiction sur moi!... Femme, point de pain!... point de pain, pauvres enfans! il nous faut tous mourir!... Non! non... s'écrie Paul... Non, vivez... Tiens, malheureux, voilà, voilà ma bourse, mon portefeuille, toute ma fortune. Cours, vole chercher des secours... Ah! tu m'arraches au désespoir... Tu m'as guéri; tu m'as sauvé : que je te sauve à mon tour... Il met sa bourse, son portefeuille dans les mains de Jacques qui, frémissant de tout son corps et agité par le délire de l'ivresse : « Dis, dis, homme de Dieu! qui es-tu? qui nommerai-je à ceux qui m'ont tout refusé?... N'importe! va, cours... Dis! dis! on ne voudra pas croire..

une bourse, de l'or dans les mains d'un pauvre pêcheur ! — Eh bien ! nomme Paul Duterre... — Mon frère !... mon frère !... Toi ! Jacques ! est-il vrai ?... „ Ils tombent dans les bras l'un de l'autre, restent long-temps étroitement serrés, et Jacques ne s'arrache à de si vives étreintes que pour voler aux provisions... Paul l'a reconduit à quelque distance : Il revient, et s'approchant du grabat : “ Est-ce vous ? ma sœur ! pauvre Marguerite, est-ce vous ?... — Oui, mon frère. — Quoi ! un enfant à la mamelle... Oui, à la mamelle tarie, desséchée... Pauvre petit, il alloit mourir, nous allions tous mourir... — Combien avez-vous d'enfans ? — Dix ; le plus âgé n'a pas onze ans ; ils sont tous là... „ Paul parcourt la triste demeure, et voit, en effet, sur la paille et sur des roseaux les infortunées petites créatures pâles, foibles et presque sans vie... Il gémit, il pleure, caresse les mains de ceux qui les lui tendent, et les engage à prendre un moment de patience... “ Oui, oui, nous ne voulons plus mourir... Maman ! un peu de courage ! — Oui, mes petits, oui, et vous de même... Votre père ne restera pas long-temps. „

Jacques reparut en effet, distribua, toutefois avec précaution, la nourriture à ses enfans et à sa femme... Et fier et radieux en regardant Paul : “ Mon frère ! mon cher frère ! n'est-ce pas que l'asile du malheur convenoit à ton cœur ?... Ah ! tu m'as sauvé ! que la Providence soit bénie ! mais, cher Paul, cher frère, dis-moi, pourquoi es-tu resté si long-temps sans donner de tes nouvelles ? — Le bruit de ma mort s'étoit répandu, confirmé. Eh bien ! me dis-je, je suis pleuré ; ne les désabusons point. Travaillons, et si je suis un jour assez heureux, assez riche pour faire leur bonheur, leur procurer une honnête aisance, je reparoîtrai ; sinon, je resterai mort. — Mais toi, Jacques, pourquoi as-tu abandonné la maison ? — Abandonné, Paul ? Et toi-même, pourquoi n'y es-tu pas resté ? car tu y as été depuis ton retour. — J'en-

tends... Notre mère, au moins, est-elle heureuse ? — Je le souhaite : mais comment pourroit-elle l'être avec une femme telle que Catherine ? — Que veut-elle donc ? — Ce qu'elle a, toute notre petite fortune. — Eh bien ! nous la lui laisserons, et nous prendrons avec nous notre pauvre mère. — Tu pourras donc lui donner du pain, car pour moi... — Oui, oui, va, sois tranquille ; nous serons tous riches et parfaitement heureux. — Brave et digne frère ! s'écria Jacques. — Bon Paul, dit Marguerite, que le ciel vous bénisse ! — Il m'a béni, chère Marguerite, puisqu'il me rend le plus tendre des frères. — Bien ! digne Paul, et qu'il vous donne le moyen de reconquérir votre sœur, car il faudra aussi lui faire du bien. — A merveille ! s'écrie Paul en lui pressant la main ; je suis charmé de vous voir de pareils sentimens ; vous êtes une excellente femme. — Oh ! oui, va, frère, excellente ! Oh ! sans elle au milieu des maux que j'ai soufferts, je me serois cru abandonné de la Providence ; mais Marguerite m'a appris qu'une bonne femme est une seconde Providence pour l'homme. „

Ginevra.

(Chronique de Modène.)

Les familles des Donati et des Alberti étoient les plus riches et les plus illustres de Modène. Depuis un siècle et demi, ces deux maisons étoient toujours aux prises l'une avec l'autre. Enfin leurs différens furent éteints, et leurs intérêts confondus par le mariage du dernier descendant des Donati avec l'héritière unique des Alberti. L'union fut heureuse mais de peu de durée. La jeune mariée donna le jour à une petite fille, mais la joie universelle fut changée en désespoir ; car le jour de naissance de l'enfant fut le jour de mort de la mère. Qui pourroit décrire l'angoisse et la douleur déchirante du survivant. Pendant des mois, des années, il visitoit son tombeau pour pleurer ; il ne pensoit qu'à elle et à la fille qu'elle lui avoit laissée, à sa Ginevra, sa belle Gi-

nevrà, l'image de sa mère. Des années s'étoient écoulées, et Ginevrà avoit environ seize ans. Sa beauté, les charmes de son esprit, l'opulence et la noblesse de sa famille étoient partout renommées. Le palais de son père étoit le rendez-vous de tous les jeunes seigneurs de l'Italie, qui se mettoient admirateurs dévoués de Ginevrà et sollicitèrent l'honneur de son alliance.

Mais Ginevrà avoit déjà fait son choix; elle aimoit passionnément, comme une jeune fille de seize ans, commune jeune italienne aime, Francesco Doria, héritier d'un nom célèbre, qui avoit à peine atteint sa vingtième année. Tout le monde étoit d'accord sur son mérite: brave, généreux et noble, il étoit, quoique bien jeune, un cavalier accompli.

Un beau jour d'été, toutes les cloches des vieilles églises de Modène retentissoient, toutes les maisons étoient vides, car tout le monde sortoit pour voir revenir le cortège de deux mariés Francesco et Ginevrà. Le soir, le palais fut magnifiquement illuminé, toute la noblesse fut présente au bal, et jamais on ne vit une réunion aussi choisie et aussi nombreuse. Ginevrà se faisoit remarquer, au milieu de toutes les jeunes personnes qui l'entouroient, par une couronne de perles.

Pendant le bal, Ginevrà, dans l'épanchement de sa joie, s'appuya légèrement avec sa main la joue de Francesco et s'échappa parmi ses joyeuses compagnes, qui favorisèrent sa fuite et empêchèrent Francesco de la poursuivre, jusqu'à ce qu'il eut monté le grand escalier doré du palais pour se cacher. Francesco la suivit; il la chercha dans toutes les chambres, dans tous les salons, dans les galeries et dans la petite chapelle, partout enfin, mais sans la trouver.

Il revint dans le grand salon, souriant de la caprice de la folâtre jeune fille. Ginevrà n'étoit pas encore revenue. Il l'avoit cependant cherchée partout; Francesco devint pâle; la musique et les danses cessèrent; il demanda des flambeaux, et on se répandit partout dans le palais. Francesco parcourut de nouveau toutes les chambres, appelant sans cesse

sa jeune épouse... Elle ne répondit pas. Il la chercha toute la nuit et le jour suivant. On fit des perquisitions dans toutes les maisons, mais sans succès. Francesco désespéré, quitta Modène; il joignit l'armée vénitienne qui alloit combattre les turcs, et mourut sur le champ de bataille, couvert de blessures et de gloire.

Un demi siècle s'étoit écoulé depuis cette disparition mystérieuse, et le nom de Ginevrà n'étoit plus regardé que comme un nom de tristesse et de malheur; personne n'avoit osé habiter le vieux palais, et cet événement se racontoit dans Modène comme tradition, avec une sorte d'effroi.

Enfin une branche de la famille Donati vint se mettre en possession du palais. Dans une des chambres, on trouva un grand coffre tout vermoulu. Il avoit autrefois servi à cacher des bijoux et d'autres choses précieuses, pendant les guerres civiles, si fréquentes alors. Ce coffre étoit garni à l'extérieur de plaques en fer, et se fermoit au moyen de nombreux ressorts cachés. On cherche à le soulever, et le couvercle tombe de vétusté; mais, ô terreur! Qu'apparçoit-on? Un squelette de jeune fille, couvert de quelques lambeaux de soie et de dentelles, avec des bracelets et une couronne de perles... C'étoit l'infortunée Ginevrà.

Elle s'étoit mise apparemment dans ce coffre pour se cacher; mais le couvercle s'étant refermé sur elle et ayant fait partir les ressorts secrets, elle ne put ni sortir ni se faire entendre.

Voyage d'une célérité étonnante.

Une famille qui habitoit le Mexique, s'est embarquée le 22 avril 1836 à Vera-Cruz, sur un navire en destination de New-York. Arrivés dans ce port le 5 mai, ces voyageurs sont partis le même jour sur un paquebot américain, qui est arrivé au Havre le 4 juin. Ils se sont fait transporter de suite, avec tous leurs effets, à bord du paquebot à vapeur pour Hambourg, et ils ont immédiatement continué leur route pour Lubeck. Le 11 ils ont quitté cette dernière ville, emportés par le pyroscaphe russe et sont arrivés à Saint-Pé-

tersbourg le 14 du même mois de juin. Ainsi en 53 jours ces voyageurs ont été au Mexique, aux États-unis, en France, en Allemagne et en Russie.

Sur les chemins de fer.

Voici une des preuves les plus étonnantes de la célérité obtenue dans les transactions commerciales au moyen des chemins de fer.

Dans le courant du mois de mai 1836, un négociant de Manchester ayant quitté cette ville le matin, se rendit à Liverpool par le chemin de fer, acheta et rapporta à Manchester 150 tonnes de coton (260,000 livres pesant.) Il en trouva immédiatement le placement; comme l'article étoit très-demandé, il repartit à l'instant même et revint le soir du même jour avec 150 tonnes après avoir fait 40 lieues en 4 voyages, après avoir acheté, vendu et livré à 10 lieues de distance 5600 quintaux de coton dans l'espace de 12 heures.

Inondations.

(Voyez la planche ci-contre.)

Dans les premiers jours du mois de mai 1836, le cours des postes fut tout à coup interrompu sur la plupart des frontières de France, et on ne tarda pas à apprendre que cet accident étoit occasionné par des inondations générales et que toutes les rivières du royaume étoient débordées. L'extrait suivant des journaux donnera une idée de l'étendue des désastres.

Une grande quantité de neige étoit tombée sur la fin du mois d'avril et avoit couvert à plusieurs pouces de hauteur les montagnes et les collines qui encaissent les principales rivières. Des pluies abondantes ont suivi immédiatement les neiges, qu'elles ont fait fondre rapidement, et dont les eaux réunies ont formé de toutes parts des torrens qui se sont précipités des monts dans les plaines et ont enflé les rivières. — La Meuse, la Moselle, le Madon, le Cher, l'Auron, la Marmande, l'Aube, l'Armançon, la Seine, l'Yonne, la Marne, la Nièvre, la Loire, la Saone, etc. ont été débordés pendant plusieurs jours et ont cha-

66
rié des débris d'habitations, des récoltes et des cadavres.

A Paris, dans la nuit du au 7, la Seine s'éleva à 18 pieds au dessus de son niveau ordinaire. Au Pont-neuf, l'eau couloit à pleines arches, et les bateaux des ains élevoient leur toiture au-dessus du niveau des quais. Le public se pressoit pour contempler ce courant d'eaux bourbeuses qui entraînoit de fortes parties de bois et inondoit les ports et les chantiers. — L'Yonne dont le lit étoit prodigieusement débordé, produisit de grands ravages. A la hauteur de St. Cloud les routes riveraines et les allées du parc le plus voisines de la rivière ont été pour la plupart interceptées, l'eau baignoit les grands arbres qui bordent ces magnifiques avenues. La Marne, dans son confluent avec la Seine, étoit refluee à une grande distance. Le quai St. Paul, la rue de la Mortellerie et les autres quartiers voisins de la Grève et de l'Hôtel-de-ville étoient inondés à une grande hauteur, et les habitans de ces rues populeuses s'empressoient pour préserver leurs propriétés contre le fléau redoutable. La plaine au-dessous de St. Denis et de Bezons n'étoit qu'un vaste lac. L'eau remplissoit les fossés de Malmaison et s'étendoit jusqu'à Rueil à demi-lieue duit de la Seine.

Les routes d'Epinal, Mirecourt, Château-Salins et Metz furent interceptées; les eaux les traversoient à plus de quatre pieds de hauteur. Les jardins des environs de Nancy étoient entièrement dévastés. Le Madon, la Meurthe et la Moselle s'élevoient de huit à neuf pieds. Cette dernière charioit une grande quantité de bois de chauffage et de construction.

Le 5, à 6 heures du matin, les eaux étoient tellement grandes à Bourges que le moulin de la Chappe, ainsi que les caves et les maisons des rues basses étoient inondées. L'Auron cherchant à se faire jour, brisa la Porte-aux-Voies, et entraîna tout ce qui se trouvoit sur son passage. Le canal de Berry creva dans différens endroits. Tous les prés et jardins avoisinant la ville étoient sous l'eau.

Dans la côte d'Or, la neige et la pluie, tom-

Inondations.



bées en si grande abondance , avoient grossi tellement et rivières et ruisseaux que plusieurs ponts furent emportés et que les eaux inondoient les campagnes. La chute des ponts de *Mussy* et de *Nogent-le-Rotrou* interrompit pendant plusieurs jours les communications avec Paris. Il y avoit jusqu'à cinq pieds d'eau dans les rues de *Chatillon*.

A *Semur* , l'Armançon avoit tellement gonflé , que ce torrent impétueux entraînoit des pièces de bois , des charpentes , des habitations ; l'eau pénéroit dans plusieurs maisons des faubourgs. Les voitures publiques , les courriers étoient arrêtés à *Montbard* , et se trouvoient entourés d'eau. Des barques furent à leur secours. Il en étoit de même du côté des côtes de *Sombrenon*.

On écrivoit de *Joigny* : “ La journée du 5 mai sera comptée , dans le département de l'Yonne , parmi les plus funestes dont on ait gardé la mémoire. A la suite des pluies abondantes et de la fonte des neiges du Morvan , tous les ruisseaux , toutes les rivières qui se jettent dans l'Yonne ont franchi leurs rives ; l'Yonne , subitement grossie , s'est élevée de quinze pieds dans l'espace de trente-six heures.

“ Un effroyable débordement a causé des malheurs dont on ne peut connoître encore l'étendue ni calculer l'importance , mais qui jettent au sein d'innombrables familles la ruine et le désespoir. Le torrent , roulant ses ondes furieuses dans une largeur de plus d'une demi lieue , entraîne , ravage tout sur son passage. — “ Sous les ponts de *Joigny* , *Vitry-le-Roi* , *Sens* , on a vu passer avec effroi des toitures de bâtimens , des lits , des meubles de toute espèce , des cadavres d'hommes et d'animaux ; les récoltes sont dévastées , les vignes basses inondées ; les moulins détruits ou renversés flottent avec les bestiaux et les propriétaires. L'effroi et la consternation règnent dans les cœurs.

“ Le commerce de bois et de charbons a vu sa ruine en quelques heures ; on estime que plus de 20,000 décastères de bois de toute espèce , déposés sur les ports , et destinés , pour la majeure partie , à l'approvisionnement

de Paris , ont été entraînés , et couvrent en ce moment les campagnes inférieures. Toutes les communications sont interceptées , toutes les routes inondées. La route de Paris à Lyon est couverte de quatre à cinq pieds d'eau ; celle de Genève est perdue sous les eaux , dans une étendue de deux lieues de *Joigny* à *La-roche*.

“ Les nouvelles les plus sinistres arrivent à chaque instant. Le canal de Bourgogne , dont les digues ont été emportées , auroit vomis ses eaux sur des villages dont on craint l'engloutissement.

A *Nevers* , la Nièvre s'éleva à une hauteur que de mémoire d'homme on n'avoit pas encore vue. A *Clamecy* , la rapidité de l'envahissement ne permit aux particuliers de prendre aucune précaution ; toutes les propriétés et les marchandises placées sur les rives du *Beuvron* éprouvèrent les plus grandes avaries ; plusieurs ponts furent endommagés.

Il étoit une heure bien avancée dans la nuit quand le danger se manifesta à *Moulins-Engilbert* ; heureux ceux qui purent gagner à temps l'étage supérieur de leurs maisons , ou trouver chez leurs voisins une hospitalité généreuse. L'eau arriva avec tant de violence qu'elle renversa , en plusieurs endroits , des pans de murailles pour se frayer un passage à travers les maisons , en emportant meubles , outils et marchandises. La perte des commerçans , surtout des épiciers fut considérable. Cette scène désolante dura près de deux jours ; il falloit voir , quand le jour paroissoit , avec quelle anxiété les voisins se questionnoient sur les dangers qu'ils avoient courus ; ces colloques avoient lieu par les fenêtres des appartemens et par les lucarnes des greniers.

Il est impossible dans un abrégé comme celui-ci , de mentionner tous les accidens arrivés sur les divers points de la France ; ce qu'on vient de lire peut donner une idée de l'étendue des désastres dans les autres localités.

L'évaluation des dommages et pertes occasionnés tant aux ponts , aux routes et canaux , qu'aux propriétés particulières monte à plus de 150 millions.

Rectifications de foires pour 1837.

DRAILLANT, en Savoye. Le 1 Juin.

ALBERT-VILLE, en Savoye. Le 16 Mars. — Le 1 et le 10 Mai.

HABERE LULLIN, en Savoye. Le 29 Mars au lieu du 30.

WANGEN, canton de Berne. Le 9 Février. — Le 5 Mai. — Le 29 Juin. — Le 17 Octobre.

CORTAILLOD, canton de Neuchâtel. Le 8 Mars. — Le 17 Mai.

BEGNINS, canton de Vaud. Le 15 Mai.

TERMIGNON, en Savoye. Le 30 Septembre.

REINACH, canton d'Argovie. Le 6 Juillet. — Le 12 Octobre.

ABONDANCE N. D., en Savoye. Le 28 Juillet au lieu du 31. Et les autres foires d'Abondance telles qu'elles sont indiquées.

S. FELIX en Savoye, les 29, 30 et 31 Août, grande foire franche.

MM. FRÈRES LÆRTSCHEËR, Imprimeurs - Libraires à VEVEY, ont une bibliothèque composée d'ouvrages de littérature, philosophie, sciences, histoires, voyages, etc. anciens et modernes. Ils se chargent de toutes les commissions en librairie. Leur cabinet littéraire est habituellement assorti des nouveautés qui offrent le plus d'intérêt, non seulement dans les romans, mais aussi dans les diverses classes de la bonne littérature. On trouve chez eux tous les livres en usage dans les églises et écoles; ainsi qu'un très grand choix de livres blancs, papiers de toutes qualités pour dessin, écriture et emballage; papier en couleurs et marbrés; encres diverses, couleurs, crayons et généralement toutes les fournitures de bureaux et de dessin. Leur imprimerie étant assortie en différents caractères français et allemands, ils peuvent exécuter dans ces deux langues les divers ouvrages qu'on voudroit confier à leurs presses. Ils ont aussi un atelier de reliure.

M. AUGUSTE BOREL - BOREL, Libraire à NEUCHÂTEL, successeur de Madame FAUCHE - BOREL, continue d'être assorti en livres d'usage et de littérature, bibles de Monsieur Ostervald, de différentes et belles éditions, nouveau testament, psaumes à quatre parties belle édition, idem tout musique et autres; papier de toutes sortes de qualités, peints, à dessiner et pour plans, papiers de musique, tapisseries fines et ordinaires; parchemin velin pour notaires, idem ordinaire; encres de Paris de différentes couleurs, plumes de toutes sortes de qualités, cire fine et ordinaire, papier à cacher, porte-feuilles, crayons et fournitures pour le dessin; cartes géographiques générales et particulières, dite du Pays par Monsieur Ostervald, cartes de visite et d'invitation unies et gaufrées, estampes, étuis de mathématiques, et objets de bureaux, carton lisse et ordinaire en gros et en détail, etc. etc. etc. le tout en bonne marchandise, et à des prix satisfaisans.

Sa correspondance au-dehors lui facilite les moyens de se procurer les ouvrages qu'on lui demanderait; et qui ne se trouvent pas dans son magasin.